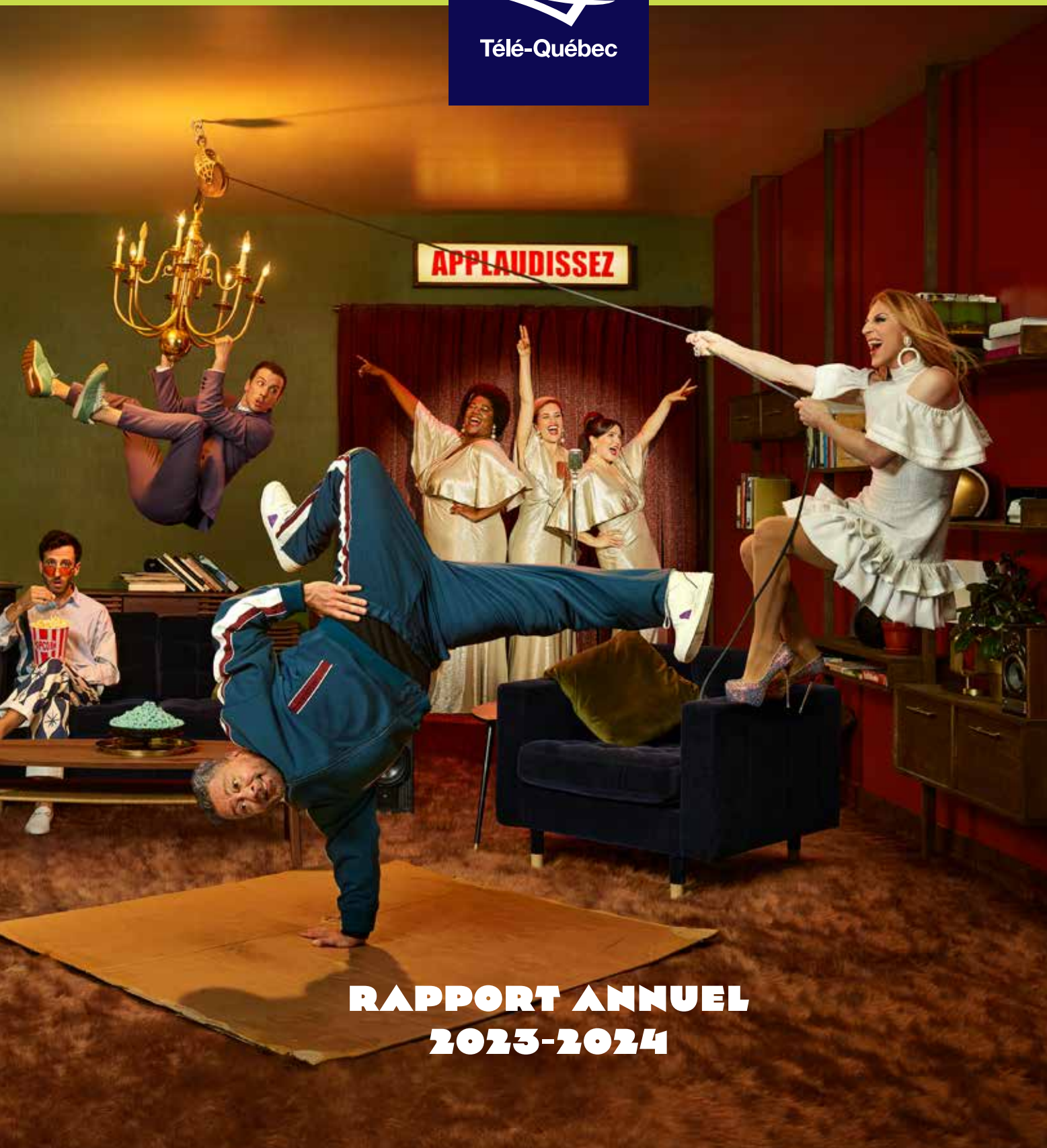




Télé-Québec



**RAPPORT ANNUEL
2023-2024**



Cette publication a été réalisée par Télé-Québec en collaboration avec la Vice-présidence des communications, de l'image de marque et des affaires gouvernementales.

Une version de ce document est disponible en ligne.

Siège social

905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9
Tél. : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Instagram : telequebec
X : @telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2024

Bibliothèque nationale du Québec
ISBN (version imprimée) : 978-2-550-97909-8
ISBN (version PDF) : 978-2-550-97910-4
ISSN : 1485-8835

Photos de la couverture et des pages de sections : Félix Renaud

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2024

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Lettre au ministre de la Culture et des Communications
- 2 Déclaration attestant de la fiabilité des données
- 3 Mission de Télé-Québec
- 4 Composition du conseil d'administration
- 5 Organigramme

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 8 Message de la présidente-directrice générale
- 49 Aperçu 2024-2025
- 50 Écosystème de Télé-Québec
- 52 Prix remportés

ÉTATS FINANCIERS

- 56 Rapport de la direction
- 57 Rapport de l'auditeur indépendant
- 60 État des résultats et de l'excédent cumulé
- 61 État de la situation financière
- 62 État de la variation de la dette nette
- 63 État des flux de trésorerie
- 64 Notes complémentaires

ANNEXES A

- 76 Utilisations des ressources informationnelles
- 78 Gestion des effectifs
- 78 Contrats de services
- 78 Politique de financement des services publics
- 79 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
- 79 Accès à l'égalité en emploi
- 80 Sommaire des résultats 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028
- 86 Gouvernance des sociétés d'État
- 95 Accès aux documents et protection des renseignements personnels
- 96 Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration
- 97 Bilan des réalisations 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées
- 102 Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027
- 106 La littérature et la langue française, bien vivantes à Télé-Québec

ANNEXES B

- 112 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
- 117 Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Monsieur Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai le plaisir de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2023-2024, ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

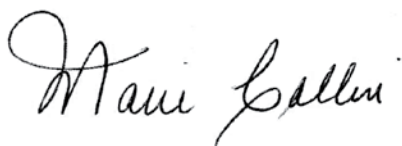
La présidente du conseil d'administration,



Francine Cléroux

DÉCLARATION ATTESTANT DE LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Je déclare que les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2023-2024 de Télé-Québec ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2024.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

MISSION DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité du public à ses produits.

La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- ▶ de développer le goût du savoir, d'éveiller la curiosité, d'ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d'entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte;
- ▶ de favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que des DVD, des livres et des sites Web;
- ▶ de promouvoir la vie artistique et culturelle, d'en être le porte-étendard et d'encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- ▶ de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le gouvernement à la suite de consultations d'organismes que le ministre de la Culture et des Communications considère comme représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société.

Au 31 mars 2024, les membres du conseil d'administration étaient les suivants :



Francine Cléroux
Présidente du conseil
Montréal



Marie Collin
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion du Québec
Lachine



Vanessa Cherenfant
Membre du comité des ressources humaines
Cheffe de la direction Stratégie
Via Rail
Lachine



France Desharnais
Membre du comité d'audit
Longueuil



Nathalie Dorval
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Administratrice de sociétés
Services Conseils Nathalie Dorval Consulting
Sainte-Anne-des-Lacs



Vincent Godcharles
Président du comité d'audit
Président et chef de la direction financière
Logient
Montréal



Vincent Leduc
Président du comité de gouvernance et d'éthique
Montréal



Jérémie Monderie-Larouche
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Rouyn-Noranda



Amilie Parent-Crevier
Membre du comité d'audit
Présidente
Showcare
Géorgie (É.-U.)



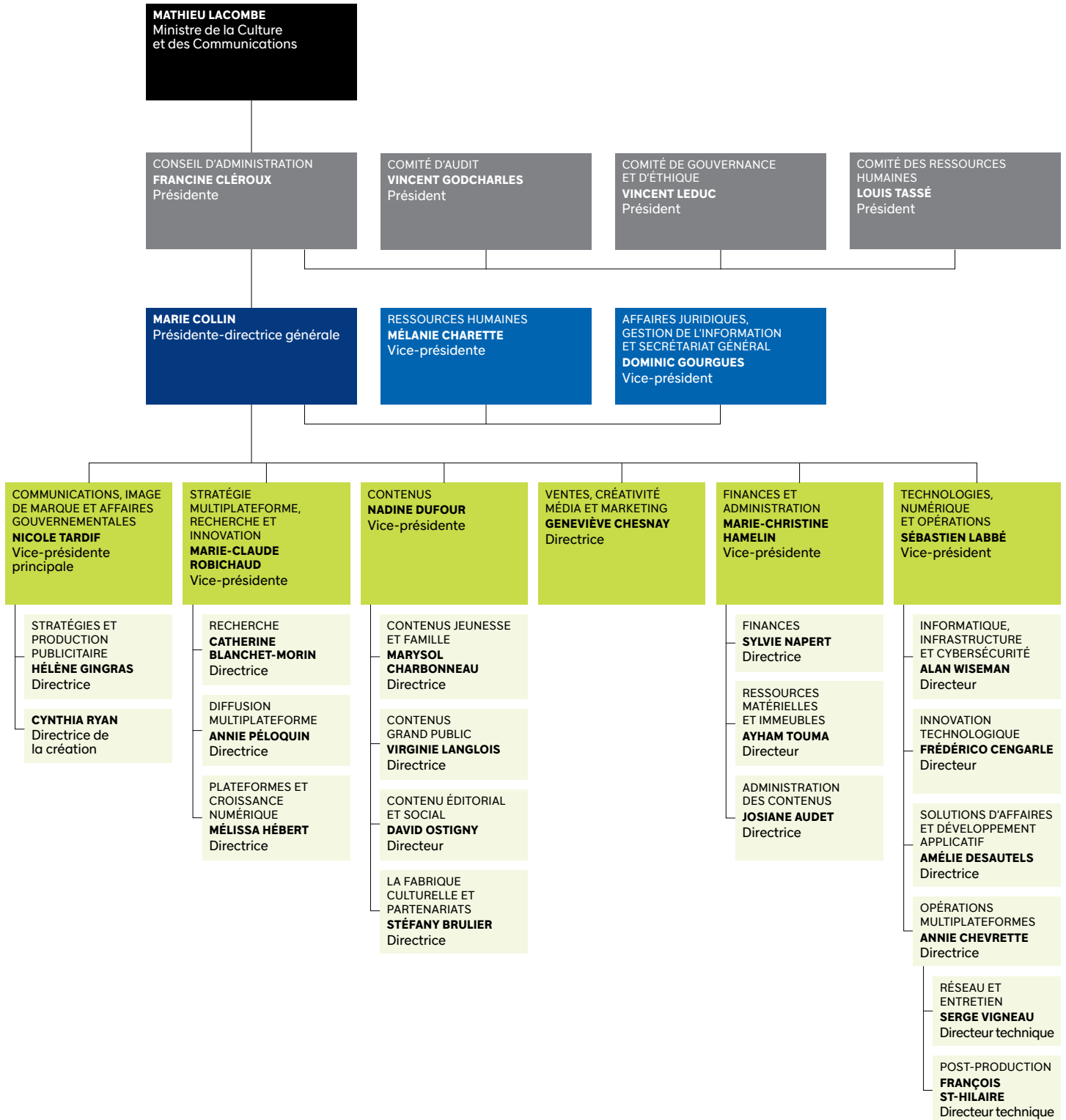
Myriam Sahi
Membre du comité des ressources humaines
Avocate
Champagne – Cabinet d'avocats
Montréal



Louis Tassé
Président du comité des ressources humaines
Consultant sénior
André Filion & Associés
Montréal

ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2024







**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis plus de cinquante-cinq ans, Télé-Québec accompagne les Québécoises et les Québécois de tous les âges dans leur quotidien en valorisant la langue française, la culture, l'éducation, l'identité et l'innovation. Aujourd'hui, son offre, toujours gratuite, est accessible aussi bien sur les appareils mobiles et les plateformes de diffusion en ligne qu'à la télévision traditionnelle ou connectée.

Avec ses contenus québécois et de langue française, Télé-Québec jette un éclairage particulier sur les enjeux de société d'ici et met en lumière les artistes et les talents de chez nous. En 2023-2024, nous avons poursuivi cette mission essentielle à la pérennité de notre identité culturelle si unique.

Nous le constatons, pour consommer leurs contenus et s'informer, les membres des jeunes générations se tournent de plus en plus vers les plateformes étrangères – lesquelles ont des moyens de production sans précédent. Malheureusement, les contenus québécois s'y font rares. Et en fragmentant le marché, les géants médiatiques étrangers réussissent à se positionner sur le chemin vers les différents publics, dont ceux du Québec, réduisant ainsi la découvrabilité des contenus québécois.

Pour contrer cette tendance, il est primordial de produire des contenus de qualité en français, de les diffuser dans un environnement sécuritaire et d'en faciliter l'accès pour nos jeunes publics. À Télé-Québec, en 2023-2024, 40 % de la grille de programmation télé étaient réservés aux émissions destinées à la jeunesse. Et pas moins de 48 % de nos contenus en ligne sont aussi destinés à ce public.

C'est avec la conviction ferme que nous pouvons agir que nous avons multiplié cette année les représentations auprès des instances gouvernementales. Nous avons notamment formulé nos recommandations dans un mémoire déposé en décembre 2023 auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans le cadre des consultations sur le projet de loi fédéral C-18. Par le dépôt de ce mémoire, nous avons réitéré notre position et notre engagement envers la jeunesse.

Plus que jamais il est nécessaire d'offrir aux jeunes d'aujourd'hui et de demain l'occasion de se voir et de se reconnaître sur nos écrans, dans leur réalité et dans leur diversité, de leur offrir aussi l'occasion de se rassembler autour de référents communs. Pour cela, préserver la valeur du travail créatif d'ici dans des entreprises d'ici est impératif. La promotion et la découvrabilité de nos contenus passent avant tout par la vitalité et l'accessibilité des services en ligne nationaux. Nous avons donc demandé au CRTC d'imposer une réglementation afin de garantir la prééminence des contenus québécois sur tous les systèmes de diffusion offerts au Québec. Il est essentiel que les géants médiatiques étrangers contribuent davantage au financement, à la création, à la production et à la promotion des contenus jeunesse en langue originale française.

Devant l'urgence d'agir, nous avons le devoir, comme société, de prendre des risques pour tâcher de garder nos jeunes dans notre écosystème national, dans notre culture. C'est ce à quoi nos équipes se sont employées avec passion tout au long de l'année qui s'achève. Malgré un marché à la baisse, Télé-Québec a encore su tirer son épingle du jeu en augmentant sa part de marché annuelle et en enregistrant une croissance significative de son auditoire dans la tranche d'âge des 25 à 54 ans. Une performance exceptionnelle qui témoigne de la pertinence et de la diversité de notre offre, adaptée à un public jeune et dynamique.

Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

ACCOMPAGNER LES JEUNES : TÉLÉ-QUÉBEC CONTINUE DE TENIR PAROLE

Forts de réinvestissements majeurs dans la programmation jeunesse et culturelle de Télé-Québec, plusieurs projets ont vu le jour en 2023-2024. La somme de 101,1 millions de dollars octroyée sur cinq ans réaffirme en effet le rôle central que nous jouons dans le développement du public de demain, un public allumé, francophone et francophile.

En occupant aussi l'espace de diffusion numérique, nous nous assurons d'exposer le jeune public à des contenus d'ici en français, en phase avec les valeurs éducatives chères aux Québécois et aux Québécoises et dans lesquels il se reconnaît. En 2023-2024, nous avons donc continué d'augmenter notre offre de fictions pour engager les jeunes avec des personnages, des lieux et des histoires qui reflètent leur réalité en variant les formats et les genres, et en misant sur des talents issus de la relève.

Des nouveautés plurielles et innovantes

Guidée par la volonté d'accompagner les jeunes et leur famille dans leur quotidien par l'inclusion de tous les âges et de toutes les origines, Télé-Québec demeure l'un des piliers du contenu jeune public en français au pays, l'un des seuls médias à continuer de consacrer près de la moitié de sa programmation à la jeunesse.

Notre engagement envers le jeune public n'est plus à prouver. En 2023-2024, une foule de nouveautés ont diversifié notre programmation, au grand plaisir des familles québécoises, pour qui elles avaient été pensées et conçues. Avec nos partenaires, nous avons développé des contenus qui répondent aux exigences attendues de Télé-Québec en matière de qualité et aux besoins des jeunes de la nouvelle génération et de leurs parents! Cette année, plusieurs thèmes qui intéressent les jeunes ont servi de leviers pour notre programmation jeunesse, tant du côté des acquisitions nationales et internationales que du côté des productions originales, plus nombreuses que jamais sur nos plateformes de diffusion.

Dès l'automne, *Le safari de Joanie* a invité le jeune public à suivre la pétillante technicienne en santé animale dans ses explorations à la découverte de la faune sauvage, sur les routes, les sentiers et les cours d'eau du Québec. Joanie a rencontré d'autres personnes passionnées, amateurs ou professionnelles, pour en apprendre davantage sur les espèces qui peuplent notre territoire. À raison de un rendez-vous par semaine et grâce à un déploiement sur le terrain à la rencontre du public, l'émission s'est rapidement taillé une place dans la routine des familles.

Pour stimuler l'imaginaire de notre jeune public, nous avons proposé deux nouveautés hors de l'ordinaire : à l'automne, la série fantastique *Drazilion* marquait le retour de Normand Brathwaite au contenu jeunesse. Située dans un univers éclaté et coloré teinté de beaucoup d'humour, *Drazilion* a été pensée pour permettre aux jeunes de développer leurs habiletés sociales et émotionnelles. Au fil des épisodes, la série les outille afin de mieux réguler leurs émotions, de s'exprimer dans le respect et de s'affirmer, mais aussi de les inciter à sortir à l'extérieur, loin des écrans, pour partir à la découverte d'eux-mêmes et des autres.

Lancée à l'automne 2023, notre nouveauté *Luka et Léo* a réuni les jeunes artistes de la relève Éléonore Lagacé et Luka Lemay. À l'ère des fausses nouvelles et des faits alternatifs, nos animateurs et leur collaborateur Massi Mahiou ont voulu interroger des spécialistes dans le but de répondre avec crédibilité aux mille et une questions que se posent les enfants, pour les renseigner et les divertir.

Le magazine *L'aventure du Monde des mondes*, à l'hiver 2024, a eu recours à la technologie UNREAL, encore jamais utilisée dans une série jeunesse au Québec, pour construire un univers unique, coloré et aux frontières ouvertes sur une foule de possibilités. Les enfants de 4 à 7 ans, au cœur du public cible, ont été invités à suivre Anais et Raphaël pour percer les mystères de la nature et des animaux grâce à l'oncle des deux jeunes, incarné par Mani Soleymanlou. *Le Monde des mondes* suscite l'émerveillement en proposant des décors à la hauteur de l'imagination débordante des enfants.

Toujours à l'hiver, dans le magazine ludique *Bien joué!*, l'auteur et amateur de jeux vidéo Jean-Philippe Baril Guérard et ses invités ont exploré l'univers des jeux – tests à l'aveugle, analyses et rencontres avec des membres de la communauté à l'appui. Véritable célébration de l'art du jeu vidéo, *Bien joué!* permet aux jeunes de développer leur propre grille d'analyse sur la base de critères bien définis comme la pertinence, la jouabilité, la direction visuelle, etc. Une approche à la fois divertissante et utile.

Le safari de Joanie



Plusieurs acquisitions internationales ont également trouvé leur place dans notre programmation 2023-2024. Ces séries, longues ou courtes, soigneusement choisies par notre équipe des contenus, ont pris toutes sortes de formes – séries d'animation, de fiction, d'aventure, de mystère ou d'espionnage – et proviennent de nombreux pays, dont l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Notons par exemple *Les Puffinuuks*, série dans laquelle des oiseaux doivent apprendre à vivre en communauté tout en protégeant leur environnement; la série d'animation *Tulipop*, dont le style nous plonge dans un univers coloré inspiré de la nature nordique et de sa grande diversité; *Carmen Sandiego*, qui fait voyager à travers le monde; ainsi que *Léo de Vinci*, dont les aventures à Florence mettent le jeune public en contact avec l'inventivité du jeune Léonard et l'histoire des Medicis. En fiction pour les plus grands, *Camp Kookiness*, une série musicale pleine d'humour provenant des Pays-Bas, a montré comment la cohabitation forcée d'adolescents très différents dans un camp de vacances a pu stimuler leur confiance en soi, tandis qu'une rare série de science-fiction pour les jeunes, *Les Anonymes*, nous est arrivée de l'Australie avec une charge de tension à couper au couteau et une distribution de jeunes talents à suivre.

Et c'est sans compter, bien sûr, les nouvelles saisons de séries jeunesse québécoises appréciées des familles, parmi lesquelles *Le pacte*, *Comme des têtes pas de poule* (dont l'auditoire se compose à 39% de public famille!), *L'île Kilucru* et *Le monde selon*, et des acquisitions *Tinka* et *Silverpoint*. De retour pour une nouvelle saison également, *On joue! avec Biscuit* et *Cassonade* cumule un total de 748 000 visionnements entre avril 2023 et mars 2024. Il s'agit de la deuxième production originale destinée aux tout-petits la plus visionnée en ligne sur nos plateformes².



Explorer de nouveaux territoires avec les jeunes

Alors que l'attention des jeunes est sursollicitée par une offre foisonnante éparpillée sur une multitude de plateformes, et que ceux-ci se détournent de l'écoute conventionnelle à rendez-vous fixes, nous les rejoignons sur leurs nouveaux terrains avec des contenus en français qui reflètent leur réalité, leurs préoccupations quotidiennes et leur identité québécoise complexe et variée.

En 2023-2024, nous avons poursuivi le développement de contenus multiplateformes avec des webséries comme *Site 13* – qui permet d'assister à ce qui se passe durant les jours qui précèdent le début de la troisième saison de notre série de fiction *Le Pacte*, qui demeure un des titres forts en covisionnement à notre antenne, puisque les deux tiers des enfants qui l'ont écoutée à l'hiver 2024 l'ont fait avec leurs parents³ – ou *Le trône de laine d'acier* avec une patte rouillée pas ben ben solide, qui s'enracine dans l'univers fictif de la série *Comme des têtes pas de poule*. Pareillement avec des balados comme la série de fiction *Cœur de cristal*, au printemps 2024, qui plonge trois adolescentes dans une aventure épique au village de l'Anse-au-Renard. Ce projet de l'auteur Francis Gélinas s'est démarqué à la suite de l'appel à projets de Télé-Québec et du Conseil des arts et des lettres du Québec lancé à l'automne 2022, dans le cadre de la mesure *Création d'une œuvre de fiction en baladodiffusion jeunesse*.

Avec son style unique, la série d'animation *Frida, c'est moi* a proposé au jeune public quelque chose de complètement différent des contenus offerts par les grands studios d'animation internationaux. Adaptée d'un récit écrit par l'actrice Sophie Faucher et illustré par l'artiste en arts visuels Cara Carmina, la série s'inspire de l'enfance de l'artiste culte Frida Kahlo pour aborder des sujets qui rejoignent directement les jeunes. La série s'est démarquée en obtenant diverses nominations, notamment pour le Prix d'excellence pour la meilleure série télévisée ou websérie – Stimulation de l'imagination et de la créativité de l'Alliance Médias Jeunesse et pour le prix NUMIX Capsule et série Web – Jeunesse et famille. Colorée comme la culture mexicaine, l'histoire de Frida est une belle leçon de résilience face à la maladie et à la différence.

1 Source : Numeris, Québec francophone, automne 2023 (40 épisodes), composition de l'auditoire (enfants de 2-11 ans, 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans et ados 12-17 ans). Diffusion du lundi au jeudi 18h30.
2 Source : Brightcove Beacon/Videocloud : visionnements cumulés entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.
3 Source : Numeris, Québec francophone, hiver 2024, écoute conjointe en direct au foyer seulement, enfants 2-11 ans et 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans.

Mise en ligne sur la plateforme Squat de Télé-Québec pour la semaine de relâche, la série de courtes capsules humoristiques *Ta vie sans ça* s'est quant à elle intéressée aux objets utilitaires du quotidien, ainsi qu'à leur histoire et à la manière dont ils ont changé nos vies. De son côté, la série courte *Trop sketch* a accompagné les adolescents dans le développement de leur esprit critique au fil de capsules humoristiques parodiant les archétypes qu'on rencontre sur les réseaux sociaux. Il s'agit du contenu jeunesse qui a généré le plus de visionnements cette année sur l'ensemble des comptes des réseaux sociaux de Télé-Québec – près de 5 millions au total⁴.

Sur le terrain

Grâce à des partenaires de longue date et à de nouvelles collaborations, Télé-Québec a également été présente sur le terrain au cours d'événements familiaux. Pendant la semaine de relâche, nos équipes ont animé à Montréal des activités courues dans le Quartier des spectacles et à la TOHU. Au festival Montréal en lumière, les jeunes ont eu la chance de rencontrer notre pétillante animatrice du *Safari de Joanie* et ses oiseaux de proie, de participer à un jeu-questionnaire avec le trio de *Luka et Léo* et de s'amuser avec nos mascottes et notre karaoké *Passe-Partout*. La relâche a aussi été l'occasion d'assister au match d'improvisation traditionnel de la Ligue nationale d'improvisation entre des têtes d'affiche de notre programmation et des étoiles de la ligue. Tout au long de l'année, nous avons pris part à des festivals comme l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe et l'International des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, en août 2023.

Nous étions également du 10^e festival Showfrette dans le Vieux-Belœil, en février 2024, pour y présenter notre film animé *Super Plex et la manette magique*. La Zone famille du festival, cette année, était une présentation de Télé-Québec. *Super Plex* a également été en vedette au Lumifest, en septembre 2023, où le film a été projeté sur un grand mur du Vieux-Longueuil.

Passe-Partout auprès des tout-petits

Point de repère pour les familles du Québec, source de réconfort pour les jeunes enfants, *Passe-Partout* a continué de laisser sa marque en 2023-2024. L'émission a d'ailleurs obtenu une part de marché de 25 % auprès des enfants de 2 à 11 ans, lors de la diffusion originale en semaine à 18 heures, à l'automne 2023⁵.

La sixième saison a été consacrée à l'éveil musical en faisant découvrir aux tout-petits 11 notions essentielles à l'apprentissage de la musique. Parsemées dans les contenus de toutes les émissions, ces notions se sont mariées harmonieusement à la vie des personnages grâce à un partenariat avec l'Orchestre Métropolitain, qui a collaboré à la production. En tout, 12 nouvelles chansons ont été créées pour faire vibrer ces notions musicales dans le plaisir. De plus, six contes musicaux interprétés par les musiciens et musiciennes de l'orchestre ont été produits, une invitation,

pour les familles, à se laisser bercer par les voix de Passe-Partout, de Passe-Carreau et de Passe-Montagne. Avec la deuxième saison du balado *Les rigolades de Passe-Partout*, qui propose jeux, taquineries et introspections, nous avons renforcé cette invitation à créer des moments partagés en famille. Doux mélange de plaisir, d'aventure et de découverte, *Les contes musicaux de Passe-Partout* ont quant à eux fait voyager les tout-petits au fil des mélodies de différents instruments de musique, tout en stimulant leur développement langagier.

La nouvelle saison de *Passe-Partout* a été lancée par le spectacle original de l'Orchestre Métropolitain *Passe-Partout symphonique*, diffusé pendant les Fêtes et dans une émission spéciale, en janvier. Le concert a été le rendez-vous le plus populaire de la programmation des Fêtes, ayant été regardé par un demi-million de téléspectateurs et de téléspectatrices au cours des deux diffusions⁶. Enregistré devant public en décembre 2023, le spectacle a fait salle comble pour quatre représentations à la Maison Symphonique de Montréal, un exploit en matière de spectacles classiques jeune public. Des capsules d'initiation aux instruments de musique au cours de la diffusion à l'antenne ont permis au public de se familiariser avec les instruments qui composent un orchestre.



Les chansons de la sixième saison ont été réunies sur l'album *Passe-Partout chante en cœur*, paru à l'automne 2023.

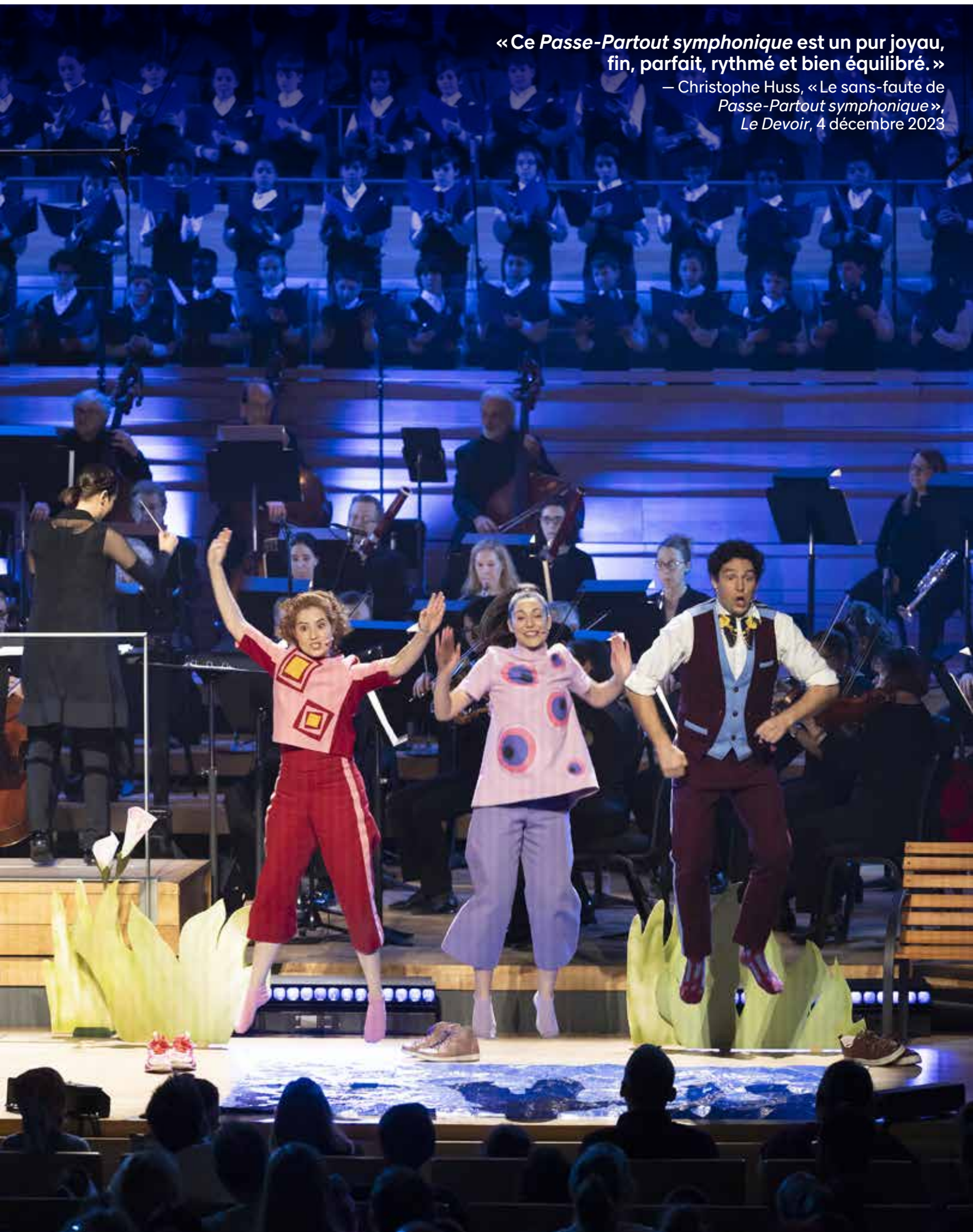
4 Source : Emplifi, 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

5 Source : Numeris, Québec francophone, automne 2023, part de marché (%), Enfants 2-11 ans.

6 Source : Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé des 9 et 10 décembre 2023, 2 ans+.

« *Ce Passe-Partout symphonique est un pur joyau, fin, parfait, rythmé et bien équilibré.* »

– Christophe Huss, « *Le sans-faute de Passe-Partout symphonique* », *Le Devoir*, 4 décembre 2023



MAM
MOUTH
2023



Marque bien établie, MAMMOUTH se décline sous forme de soirée de célébration depuis 2017, de série de capsules hebdomadaires depuis 2022, et, nouveauté de 2023-2024, de conférences dans les écoles du Québec.

En plus du spectacle symphonique, *Passe-Partout* a été sur le terrain tout au long de l'année, poursuivant sa tournée de spectacles *Coucou Passe-Partout* avec 26 représentations, entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, dans différentes régions du Québec, dont la Capitale-Nationale, Montréal, la Gaspésie, la Beauce, le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie. *Coucou Passe-Partout* a remporté un billet OR pour plus de 50 000 billets vendus. Outre la tournée, la marque *Passe-Partout* s'est aussi affichée lors de quelques festivals et événements publics, sous la forme d'animation de karaokés et de distribution de produits à l'effigie de la marque.

Passe-Partout domine le classement des émissions les plus visionnées sur nos plateformes, avec 5 120 000 visionnements cumulés à l'hiver 2024, toutes saisons confondues, entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024⁷. Une histoire d'amour qui ne se dément pas.

Autre preuve de la grande pénétration de la marque *Passe-Partout* dans les foyers québécois : en octobre 2023, l'Institut de la statistique du Québec dévoilait dans son bulletin *Optique culture* le nom des interprètes québécois se démarquant le plus, selon les statistiques relatives aux ventes de produits culturels, à la fréquentation des lieux culturels, aux dépenses des ménages, à l'économie de la culture, etc. En dix-neuvième position, *Passe-Partout* est le seul titre jeunesse à figurer dans ce palmarès.

Accueillir les tout-petits nouveaux arrivants en français

En partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Télé-Québec a déployé un vaste projet éducatif destiné aux enfants d'âge préscolaire nécessitant un apprentissage du français, notamment les enfants de parents immigrants nouvellement arrivés au Québec.

Basé sur l'univers accueillant et rassurant de notre populaire émission jeunesse *Passe-Partout*, ce projet à valeur pédagogique vise le développement des compétences langagières par le jeu et encourage son usage auprès des familles et en services de garde. Il comprend une multitude d'outils alliant des capsules langagières télévisuelles – *Les mots de Passe-Partout* – à une trousse d'accueil pour enfants d'âge préscolaire nouvellement arrivés au Québec distribuée à l'Aéroport international Montréal-Trudeau depuis février 2024. Ce projet a pour objectif de permettre aux nouvelles générations de Québécoises et de Québécois immigrants de s'appropriier la langue française, tout en facilitant leur intégration à la culture québécoise. Les commentaires reçus témoignent de l'appréciation et de la reconnaissance des familles, souvent épuisées par un long voyage. La trousse contient un magazine spécial *Naître et grandir* ainsi que des produits *Passe-Partout* tels que des histoires audio interactives, des jeux, une peluche et un cahier d'activités.

MAMMOUTH, une marque qui a du poids auprès des familles

Sept ans après sa première soirée, *MAMMOUTH* continue d'être inspirante auprès des jeunes et de leur famille en se déployant sur de nouveaux terrains. Pour sa septième année, *La soirée MAMMOUTH* a en effet réuni à l'animation plusieurs visages connus et respectés des ados du Québec, en plus de tirer son inspiration de phénomènes sociaux et culturels de l'heure, depuis *Barbie* jusqu'à *Survivor*, en passant par *Mario Bros.* et Billie Eilish. Les jeunes eux-mêmes font partie intégrante de l'émission, puisque plusieurs d'entre eux y prennent la parole afin de mettre en lumière les enjeux qui les touchent ou qui les préoccupent. Invités à voter pour les 15 gestes qui les ont le plus inspirés en 2023, ils ont choisi de saluer et de remercier le regretté chanteur des Cowboys Fringants Karl Tremblay, pour avoir galvanisé et ému son public tout en faisant face à la maladie; Audrey-Lise Rock-Hervieux, pour avoir revendiqué une éducation à l'image des peuples autochtones; l'humoriste Phil Roy, pour s'être ouvert sur ses troubles de l'alimentation dans un documentaire; la mairesse de Longueuil Catherine Fournier, pour être sortie de l'ombre afin d'inciter d'autres victimes d'agressions sexuelles à porter plainte; les médecins Dominique Tremblay et Élie Boghossian, pour avoir redonné l'usage de leurs mains et de leurs bras à des patients tétraplégiques; et le jeune Théo Ferland, pour avoir sauvé un père et ses deux enfants de la noyade. En plus de ses 244 000 téléspectateurs à l'antenne⁸, *La soirée MAMMOUTH 2023* a cumulé 2,2 millions de visionnements sur les réseaux sociaux. On note d'ailleurs un fort rayonnement de la marque, sur les réseaux sociaux de Télé-Québec, puisque *MAMMOUTH Hebdo* a généré cette année un total de 4,1 millions de visionnements⁹.

Cette année, les toutes nouvelles conférences *MAMMOUTH* ont été l'occasion pour des jeunes de rencontrer des personnalités *MAMMOUTH* dans leur école. Celles-ci leur ont parlé de leurs parcours relativement au geste inspirant qui leur a valu de recevoir l'insigne : prodiguer des soins de santé dans un camp de réfugiés à la frontière de l'Ukraine, continuer de défendre les intérêts des prochaines générations en matière d'environnement, faire mieux connaître les personnes atypiques, etc. Ces conférences sont aussi présentées gratuitement sur la plateforme vidéo de Télé-Québec, ainsi que sur la plateforme Télé-Québec en classe, où elles sont accompagnées de matériel éducatif complémentaire.

7 Source : Brightcove Beacon/Videocloud : visionnements cumulés entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

8 Source : Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé des 8 et 9 décembre 2023, 2 ans+.

9 Source : Emplifi, 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Les capsules *MAMMOUTH Hebdo* ont abordé une foule de sujets relatifs à l'actualité ou à des enjeux qui touchent directement les jeunes. Parmi les sujets traités cette année : l'inclusion de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres dans les jeux vidéo, le deuil, l'amitié entre filles et garçons, les jeunes en politique, la dépendance et les inégalités sociales, et même l'éclipse totale du 8 avril 2024.

En septembre 2023, *MAMMOUTH* a été récompensée par l'industrie médiatique en recevant trois prix Géméaux, dont celui de la meilleure émission ou série jeunesse : divertissement ou magazine.

UN MÉDIA À L'IMAGE DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES

Télé-Québec est détentrice d'une licence de télévision éducative et culturelle depuis cinquante-cinq ans. En août 2023, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes renouvelait celle-ci jusqu'au 31 août 2026.

En 2023-2024, nous avons tout mis en œuvre pour intéresser, interroger, secouer, divertir et émouvoir le public. Nous l'avons convié à vivre de véritables expériences en lui offrant une programmation parmi les plus généreuses des dernières années en nouveautés. Ce sont en effet pas moins de 28 nouvelles productions originales que notre public a pu découvrir tout au long de l'année. Magazines, séries de fiction ou séries documentaires, rendez-vous culturels et émissions inclassables où l'humour et un grain de folie ont donné lieu à des rencontres uniques, nos nouveautés ont abordé une foule de thèmes actuels et soulevé des questions toutes plus pertinentes les unes que les autres.

Télé-Québec s'engage à créer un lien unique, toujours gratuit, multigénérationnel et inclusif avec tous les Québécois et Québécoises en valorisant la langue française, la culture, l'éducation, l'identité et l'innovation.

Vivez l'expérience Télé-Québec, une nouvelle campagne éclatée

Avec notre campagne promotionnelle 2023-2024, nous avons joué d'audace ! Sous le thème « Vivez l'expérience Télé-Québec », cette campagne imaginée par notre équipe de création a donné le ton à une saison foisonnante de nouveautés. Regroupées en quatre familles, les personnalités de l'antenne nous ont raconté des histoires en quatre tableaux expressifs signés par le photographe Félix Renaud. Le résultat, à la fois unique et spectaculaire, a été idéal pour inviter le public à vivre de grandes expériences. Tant le public que les médias ont salué l'originalité et la fraîcheur de cette campagne, et nos têtes d'affiche ont eu un plaisir fou à y participer.

De nouvelles expériences

Le grand public a eu droit en 2023-2024 à un véritable feu d'artifice de nouveautés venues compléter nos rendez-vous déjà bien établis.

Dès le printemps 2023, Christian Bégin nous conviait à *La grande messe*, en attendant le début de la septième saison de *Y'a du monde à messe*. Au cours d'entrevues intimistes, l'animateur, doté d'un sens de l'écoute aussi grand que sa curiosité, prend le temps d'échanger avec ses invités dans le merveilleux décor de l'abbaye Val Notre-Dame de Saint-Jean-de-Matha. Des discussions riches qui permettent d'aller au-delà des idées préconçues. Au printemps 2023, quatre personnalités peu habituées au silence ont tenté une expérience, acceptant de vivre une retraite de deux jours dans un lieu dédié à la contemplation : Mariana Mazza et Luc Ferrandez, ainsi que les regrettés Denise Bombardier et Paul Houde, qui nous ont quittés depuis.

Dans la nouveauté *Talents d'icitte*, au printemps 2023, Gaël Comtois et l'humoriste Garihana Jean-Louis ont pris plaisir à explorer les liens entre des artistes de générations et de cultures différentes, ainsi que leurs influences. La série de rencontres, proposée en exclusivité sur les plateformes numériques de Télé-Québec, nous a emmenés à la découverte de personnes talentueuses qui voient et font les choses différemment, chacune dans son domaine, que ce soit en arts, en entrepreneuriat, en sport, etc. Parmi elles, notamment : Jemmy Echaquan Dubé, Elisapie Isaac, Rachid Badouri, Alexandre Kénol, Patrice Bernier et Sinem Kara.

À l'automne, le magazine *Beau dans ma tête* s'est attelé à départager le vrai du faux parmi les différentes tendances sur le bien-être, offrant un regard scientifique et critique fort bienvenu. Avec comme mission de rendre accessibles les nouvelles recherches scientifiques d'ici et d'ailleurs, le magazine *Beau dans ma tête*, piloté par la journaliste Pascale Lévesque et le vulgarisateur Martin Carli, a guidé le public dans la multitude de promesses des entreprises et des influenceurs.

Suivant le même objectif de vulgarisation, le magazine *Au-delà du sexe* s'est intéressé de front à la sexualité sous toutes ses coutures, sans gêne ni faux-semblants. Aucun sujet n'a été tabou pour l'équipe de cette émission. À l'animation, le duo formé de Rose-Aimée Automne T. Morin et de Jonathan Roberge est allé sur le terrain pour faire des bancs d'essai et rencontrer des spécialistes pour discuter de thématiques telles que la contraception, le désir, les dysfonctions érectiles et le nouveau programme d'éducation à la sexualité dans les écoles. En plus de se questionner sur la sexualité en général, des personnalités connues ont partagé avec franchise certaines de leurs expériences.

De son côté, Pierre-Yves McSween a troqué la formule magazine pour aborder plus en profondeur certains enjeux de société relatifs aux finances. C'est quoi, être riche ? Quel est le coût de notre bonne conscience environnementale ? Dans *L'enquête McSween*, sa complice Judith Lussier et lui ont approfondi de nombreux sujets qui touchent les finances des foyers québécois, dont le budget est de plus en plus sollicité.



Toujours à l'automne 2023, Stéphan Bureau a fait son retour à Télé-Québec au gré de nouvelles entrevues de sa série balado *Contact* et de deux rencontres inédites présentées à la télé. Dans cette série de rencontres uniques, l'animateur a mené de longues discussions avec des invités qui pensent, créent ou façonnent notre monde. Dans la continuation de l'émission *Contact*, *l'encyclopédie de la création*, présentée chez nous de 1990 à 1994 et de 2003 à 2010, *Contact* est dans l'air du temps sans être dans l'actualité brûlante. Une tribune plurielle qui invite à sortir des sentiers battus du prêt-à-penser.

Grand succès de l'hiver 2024, *Les temps fous* a réuni 274 000 téléspectateurs en moyenne chaque semaine. C'est la deuxième émission parmi les plus regardées en ondes à Télé-Québec à l'hiver 2024¹⁰. Le magazine, animé par Édith Cochrane, une nouvelle venue à Télé-Québec, a plongé le public dans un voyage temporel à la fois drôle et touchant. Accompagné d'un quatuor à cordes entièrement féminin, ce grand plateau a réveillé notre fibre nostalgique par l'entremise d'événements et d'œuvres marquantes de différentes époques.

Deux émissions tout à fait décalées ont également fait leur apparition dans notre programmation de l'hiver. Avec *On ramassera demain*, Pier-Luc Funk a invité le public à des fêtes complètement survoltées où tout pouvait arriver ! Nous avons assisté à des soirées inoubliables ponctuées de prestations musicales, de jeux, de sketches humoristiques et de discussions avec des personnalités issues de différents horizons. Iconoclaste, ce rendez-vous a su séduire le public, rejoignant 250 000 personnes en moyenne chaque semaine au cours de l'hiver¹¹. Dans *L'émission possible*, à mi-chemin entre la culture du Web et le journalisme de terrain, Fred Bastien, Meeker Guerrier et Léane Labrèche-Dor se sont unis pour mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons au gré de missions drôles et interactives qui ont jeté une lumière différente sur des sujets d'actualité.

Et quoi de mieux que la mode pour apprendre de façon ludique sur notre société ? Dans *Tout le monde s'habille*, Rosalie Bonenfant a exploré le monde de la mode en allant à la rencontre de personnes aux styles inspirants pour réfléchir à des enjeux tels l'environnement, la surconsommation, l'âgisme, la mode genrée, les codes vestimentaires et l'histoire du vêtement.

¹⁰ Source : Numeris, Québec francophone, du 8 janvier au 31 mars 2024, auditoire cumulé 3 cases, 2 ans+.

¹¹ Source : Numeris, Québec francophone, du 8 janvier au 31 mars 2024, auditoire cumulé 4 cases, 2 ans+ et adultes 25-54 ans.

Les temps fous



Et des retours attendus

Le retour de nos émissions bien établies a aussi fait le bonheur de notre public, fidèle à ses rendez-vous depuis des années, parfois même près de vingt ans! Dès le printemps 2023, la cinquième saison de *Kebec* a fouillé de nouveaux thèmes pour mieux faire connaître l'histoire du Québec et des personnes qui ont contribué à le façonner. Parmi les portraits brossés, notons ceux de Diane Dufresne, de Judith Jasmin, d'Alfred Pellan, d'Hubert Reeves, de Rose Ouellette (La Poune), d'Henry Morgentaler et de Gabrielle Roy. Dans la deuxième saison de *Décoloniser l'histoire*, une production récompensée au Québec et à l'international par plusieurs prix qui ont souligné son point de vue unique sur l'histoire, il a notamment été question du débat sur la laïcité, du mouvement McGill français, des Opérations Dignité, quand les Gaspésiens ont sauvé leurs villages, et de la grève des ouvriers de l'amiante de 1949.

Nous sommes retournés en cuisine pour une seizième saison de *Curieux Bégin*, qui nous a fait voyager de la rue Wellington à Montréal jusqu'à Niagara-on-the-Lake, en passant par la Vénétie et la Toscane, en Italie. Ce fut encore une fois l'occasion de rencontrer les voisins et les voisines, de discuter d'accords mets et vins, de revisiter les grands classiques et de déguster des plats d'ici et venus d'ailleurs en compagnie du très apprécié Christian Bégin, d'ailleurs récompensé aux Géméaux 2023 pour son animation du magazine. *Moi j'mange* était pour sa part de retour pour une cinquième saison. Avec son équipe de collaborateurs et de collaboratrices énergiques, le sympathique Stéphane Bellavance s'est à nouveau porté à la rescousse des familles québécoises en proposant des astuces, des conseils et des recettes faciles à faire chez soi et inspirées par notre garde-manger et nos récoltes. Dans *Chef Oli vire champêtre*, notre chef, désormais installé à Warden, en Estrie, a poursuivi son projet de table gourmande au cours d'une deuxième saison, où il a rencontré plusieurs producteurs et productrices du terroir pour alimenter sa curiosité naturelle et son goût pour les produits d'ici. Brasserie rurale, herboristerie, ferme piscicole, fumoir, les endroits visités ont été des plus variés et ont assurément donné le goût à nos papilles de prendre la route pour parcourir le Québec! Chef Oli, qui remportait en 2023 le prix Géméaux de la relève, était également de la deuxième saison de *Sauve ma recette*, au printemps 2023, de retour aux côtés de Christian Bégin et de Chloée Deblois pour rescaper des recettes accidentées avec humour, authenticité et un peu d'esprit de compétition.



Au printemps 2023, ce fut aussi le temps des adieux, alors que nous avons présenté la dernière saison d'*Un chef à la cabane*. Pendant onze saisons, le public a été témoin de l'évolution des projets du chef Martin Picard, tous plus créatifs les uns que les autres, pour mettre les produits d'ici en valeur. La notion de transmission, très présente au fil des saisons, a été au cœur de ces ultimes rendez-vous à la cabane. Martin est allé à la rencontre de personnes qui l'ont marqué, depuis sa ville natale, Repentigny, jusqu'à la France, où tout a débuté pour lui à titre de cuisinier, en passant par l'Allemagne, deuxième pays importateur de sirop d'érable. Nous avons suivi son parcours entrepreneurial en revisitant ses souvenirs et avons découvert comment ce cheminement s'est défini au fil des ans pour devenir aussi déterminant.

Suivant la diffusion de *La grande messe*, le grand plateau de *Y'a du monde à messe* était de retour à l'été 2023 pour une septième saison dans le magnifique décor du Théâtre Paradoxe. Autour de la table, Christian Bégin et les personnalités invitées ont abordé tous les sujets, événements et tendances qui marquent les esprits dans la société. Les invités se sont confiés sur leurs valeurs, leurs histoires et diverses expériences, faisant ainsi ressortir ce que nous avons en commun, ce qui nous rassemble et nous unit.

Autre rendez-vous de rencontres, *Pour une fois* faisait officiellement son entrée dans notre programmation en 2023-2024, après le succès rencontré par l'émission unique présentée en janvier 2023 avec Martin Matte. Ce concept original favorise les échanges sincères et surprenants ; un invité se fait questionner par quatre personnalités surprises, qu'il connaît ou non, et qui sont issues de milieux variés. Porté par un réel désir de mettre en lumière diverses facettes de l'invité principal, le quatuor d'intervieweurs d'un soir transforme les entrevues classiques en moments télévisuels inédits. Rires, émotions et étonnements se sont succédés à l'automne et à l'hiver lors de ces rendez-vous mystères. Des personnalités connues comme Jean-René Dufort, Anne Dorval, Michel Bergeron, Louis-José Houde, Marjo, Gildor Roy et Janette Bertrand y ont répondu à des questions parfois déstabilisantes, parfois un brin impertinentes, mais toujours intéressantes ! En plus de recevoir des commentaires élogieux de toute part, *Pour une fois* a été l'émission grand public la plus regardée à l'automne 2023 et à l'hiver 2024, réunissant 410 000 téléspectateurs et téléspectatrices en moyenne chaque semaine¹². Elle a aussi généré le plus de visionnements cette année sur l'ensemble des comptes de réseaux sociaux de Télé-Québec¹³.

« J'en ai fait des entrevues dans ma vie, et c'est la seule entrevue qui me fragilise comme ça. Je ne sais pas pourquoi, je n'ai jamais vécu ça. »

— Francis Reddy, en intervieweur d'un soir pour Anne Dorval

Toujours du côté des magazines, qui se sont encore une fois illustrés aux Gêmeaux cette année en allant cueillir cinq prix, nos magazines d'intérêt social *Deux hommes en or* et *Rosalie* ainsi que *Dans les médias* ont continué de décorifier l'actualité pour nous en accueillant les personnalités qui la font au jour le jour. À *Deux hommes en or* et *Rosalie*, ce fut le retour de Jean-Philippe Wauthier, coanimateur des premières saisons. Rosalie Bonenfant, Patrick Lagacé et lui ont mené des entrevues uniques et allumées. Ce rendez-vous se démarque depuis onze ans par sa pertinence et l'énergie de son plateau et de ses coulisses. De retour pour une septième saison, *Dans les médias* demeure la référence par excellence pour analyser des couvertures médiatiques d'ici et d'ailleurs, ainsi que les médias sociaux et traditionnels. C'est une des rares émissions au Québec à effectuer ce travail important. Cette année plus que jamais, Marie-Louise Arsenault – qui a reçu en 2023 un Gêmeaux pour son animation –, son équipe et ses invités ont invité le public à se questionner sur son rapport avec les médias, sur leurs travers et leurs forces, ainsi que sur les fausses nouvelles, dont la portée et le poids sont multipliés par le développement rapide de l'intelligence artificielle. Depuis plus d'une décennie maintenant, *Ça vaut le coût* est une référence essentielle pour les consommateurs et les consommatrices. En 2023-2024, Marie-Soleil Michon et son équipe ont présenté plus de 50 nouveaux reportages sur les habitudes de consommation au Québec et tout autant de nouveaux bancs d'essai.

Misant sur la curiosité intellectuelle de notre public, nous avons présenté de nouvelles saisons de vulgarisation philosophique (*Philo Pop*) et scientifique (*Génial!*). Portée par Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques, *Philo Pop* est une série numérique qui a pour terrain de jeu le monde des philosophes. Pour une deuxième saison, l'humoriste a ouvert la discussion et encouragé à la réflexion sur de multiples enjeux en accueillant des invités comme le Dr François Marquis, qui a vu la mort de près en raison de son travail, la poète et ex-politicienne Catherine Dorion, ainsi que le chroniqueur et militant abénaquis Xavier Watso. Il a été question de mensonge, de malheur et de technologie aussi bien que de démocratie et d'identité. Avec plus de 2 000 expériences scientifiques à son actif, notre jeu-questionnaire familial *Génial!* a célébré cette année sa 800^e émission en continuant de donner aux jeunes le goût de s'intéresser à la science.



¹² Source : Numeris, Québec francophone, automne 2023 et hiver 2024, auditoire cumulé 5 cases, 2 ans+.

¹³ Source : Emplifi, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.



Pour une fois
Janette Bertrand et Ricardo Larrivée

Des documentaires qui sont d'actualité et qui font l'actualité

En 2023-2024, notre offre documentaire a continué de susciter des questions et de soulever des débats en abordant des sujets parfois difficiles, mais d'autant plus nécessaires. Avec une approche très humaine, les équipes ont exploré aussi bien du côté du milieu de la santé que de ceux du mal-être adolescent, de l'industrie de la mode et de l'analphabétisme au Québec.

Avec *Être ado*, pour la première fois au Québec, une équipe a suivi 10 jeunes pendant cinq ans, depuis leur entrée au secondaire jusqu'à la remise de leur diplôme, de la sortie de l'enfance à l'entrée dans l'âge adulte. Ces adolescentes et ces adolescents issus de plusieurs régions du Québec ont partagé avec générosité leurs rêves, leurs passions et leurs défis. Le Québec tout entier s'est attaché à ces jeunes brillants et éloquents. La série documentaire a reçu plusieurs éloges dans les médias et les réseaux sociaux, et a été nommée au prestigieux festival français Canneseries. Chaque semaine, 200 000 personnes en moyenne ont visionné la série. C'est la troisième émission la plus regardée en ondes à Télé-Québec par les adultes de 25 à 54 ans, à l'hiver 2024¹⁴.

« C'est du bonbon. Touchant, tendre ou troublant par moments ; on voit ces jeunes grandir sous nos yeux (courbes de croissance à l'appui), vivre, rêver, pleurer et rire, de leur entrée au secondaire jusqu'à leur bal de fin d'études. Le tout en traversant en prime une pandémie mondiale, faut-il le rappeler. »

— Sylvia Galipeau, « Être ado et grandir à l'écran », *La Presse*, 11 janvier 2024

À l'hiver, deux séries documentaires en exclusivité numérique ont témoigné de l'importance du hip-hop dans l'histoire de la culture au Québec : *Face à la danse* et *Les racines du hip-hop au Québec*. La première a offert une vitrine remarquable à la danse urbaine et à sa communauté en suivant cinq artistes de la danse hip-hop en route vers une compétition. Cette immersion a mis en lumière toute la richesse de cette culture ainsi que les valeurs qu'elle incarne : le respect, l'inclusion et le partage avec ses pairs. La seconde est partie à la recherche des véritables racines de la culture hip-hop. Inspirée par les textes du journaliste Félix B. Desfossés (connu sous le nom de scène Imposs), la série a raconté l'histoire de l'émergence du mouvement au Québec, rendant hommage à ses pionniers et pionnières tout en faisant place aux artistes de la relève.



Toujours dans l'univers des mots, nous avons présenté *L'épreuve des mots*, un documentaire en quatre parties présentant pour une rare fois à la télévision québécoise le parcours de cinq personnes analphabètes fonctionnelles qui suivaient un programme intensif de seize semaines. Tout au long du processus, elles ont pu bénéficier du soutien et de la bienveillance de Patricia Paquin, de tuteurs et de tutrices, qui les ont accompagnées dans des défis qui les ont ultimement aidées à triompher de leurs difficultés avec les mots. Une expérience sociale et humaine empreinte de solidarité, teintée par l'espoir d'accéder à un avenir meilleur.

Notre série documentaire *De garde 24/7*, récompensée à de multiples reprises au fil des ans, était de retour pour une neuvième saison, cette fois dans un nouvel hôpital, pour rencontrer des médecins qui ont choisi de se consacrer à de nouvelles spécialités comme la traumatologie et la chirurgie thoracique et spinale. En cours de saison, la série s'est

¹⁴ Source : Numeris, Québec francophone, du 8 janvier au 31 mars 2024, auditoire cumulé 4 cases, 2 ans+ et adultes 25-54 ans.

aussi déplacée en région (aux Îles-de-la-Madeleine et à Baie-Comeau) pour lever le voile sur la réalité des services médicaux lorsque les ressources sont plus limitées, et pour faire découvrir le travail du personnel des Évacuations aéromédicales du Québec (ÉVAQ), qui transportent par avion des patients des régions éloignées vers les hôpitaux des grands centres.

Dans la courte série en exclusivité numérique *Pourquoi tu restes*, Schelby Jean-Baptiste est allée à la rencontre de spécialistes de la question de la violence conjugale pour mieux comprendre les procédés de la manipulation et leurs conséquences psychologiques, et aider à repérer les signes d'une relation toxique, une problématique désormais reconnue, mais encore largement méconnue.

Au printemps 2023, en plein cœur d'une semaine de programmation spéciale mettant le Québec à l'honneur, nous avons présenté en exclusivité une entrevue captivante et touchante avec Yvon Deschamps dans le documentaire *Deschamps raconte Yvon*. Ce grand humoriste québécois a livré un précieux témoignage en revenant sur la genèse de sa carrière de monologiste. Le documentaire a rassemblé 219 000 personnes lors de sa diffusion, le 20 juin 2023. Il s'agit du documentaire le plus regardé en ondes cette année¹⁵.

Le 28 mai 2023, cinquante-cinq ans après la présentation de *L'Osstidcho* au Théâtre de Quat'sous, nous avons diffusé *L'Osstidquoi? L'Osstidcho!*, un documentaire pour célébrer ce spectacle au nom qu'on n'osait pas prononcer, à l'époque. Ce long métrage a tendu le micro au quatuor mythique derrière ce spectacle – Robert Charlebois, Yvon Deschamps, Louise Forestier et Mouffe –, offrant ainsi un véritable voyage au cœur de l'histoire de quatre jeunes artistes en phase avec le Québec en pleine Révolution tranquille. Dans le balado *Les Osstidannées*, présenté en complément du documentaire, l'humoriste et comédien Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques et son père, l'historien Jean-Marc Larrue, ont discuté du contexte historique, social et culturel de cet événement culturel majeur. Grâce à des extraits d'entrevues réalisées durant le tournage du documentaire ainsi qu'à des archives sonores de *L'Osstidcho*, ils ont mesuré l'influence de ce spectacle sur la société québécoise de l'époque et celle d'aujourd'hui.

À l'automne, l'accro de la mode Mariana Mazza a cherché à comprendre les répercussions de sa surconsommation dans *Le prix de la mode*. L'électrochoc a été puissant pour l'humoriste et une bonne partie du public! Dans *Ados et armés*, Fabrice Vil s'est questionné sur les raisons qui poussent des mineurs à s'armer. Des jeunes se sont confiés à lui sans retenue sur la violence armée qui gravite autour d'eux. Dans *Adieu Daech?* – la finale des percutants *T'es où, Youssef?* et *Les poussières de Daech* –, Leïla Sakhir a consenti un dernier effort pour changer le destin de sa nièce, prise au cœur de conflits armés. À l'hiver, Jean-Martin Fortin nous a fait plonger dans l'aventure de maraîchers et de maraîchères qui se sont lancé le défi de faire pousser des légumes au cœur de nos longues saisons froides, dans *Récolter l'hiver*. Le documentaire *Adonis* s'est pour sa part penché sur les risques que les garçons semblent prêts à prendre pour avoir un corps parfait, alors que la consommation de stéroïdes anabolisants prend des proportions



endémiques chez les adolescents et les jeunes hommes adeptes de la musculation. Le documentaire a visiblement touché une corde sensible, puisqu'il a réuni plus de 300 000 téléspectateurs et téléspectatrices. Il s'agit du documentaire le plus regardé à l'hiver 2024¹⁶. Dans *La grande démission*, Isabelle Maréchal est allée à la rencontre de personnes qui ont renoncé à l'engrenage absurde d'une société dans laquelle nous devons travailler pour consommer. Au printemps, *Casques bleuEs* nous a fait voyager jusqu'au Congo dans la foulée de deux policières québécoises qui, pendant deux mois, ont apporté leur soutien à la police nationale congolaise dans la poursuite de criminels de guerre, tout en se rendant partout sur le territoire afin de sensibiliser la population à la question des violences sexuelles. Le documentaire lui-même a voyagé, ayant notamment été présenté au siège de l'ONU, à New York, pour la Journée internationale des Casques bleus, ainsi qu'à Ottawa, à l'invitation de Mary Simon, la Gouverneure générale du Canada.

¹⁵ Source : Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, 2 ans+.

¹⁶ Source : Numeris, Québec francophone, du 8 janvier au 31 mars 2024, auditoire cumulé 7 cases, 2 ans+.

À l'automne et à l'hiver, dans une formule renouvelée, nous avons invité le public à poursuivre la réflexion après le visionnement de nos documentaires, en compagnie de Marie-Louise Arsenault et de ses invités, des spécialistes des sujets traités, des personnes directement affectées par les questions soulevées, ou encore des membres de l'équipe derrière la réalisation de ces films. Ces cinq discussions ont permis d'approfondir les angles non traités dans les documentaires, en plus de nous amener à nous questionner sur les causes et les conséquences des problématiques abordées, et sur les solutions à y apporter. À Télé-Québec, nous donnons ainsi tout l'espace à la discussion et à la réflexion, loin des formules chocs, des grands titres et des chroniques d'opinion.

À cette programmation déjà foisonnante se sont ajoutés de nombreux documentaires choisis au Québec et à l'international. Parmi eux, le québécois *Cachez cette bedaine que je ne saurais voir*, à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes, et des séries à couper le souffle comme *La vie au cœur de la forêt* et *Rassemblements*, sans oublier les brûlots tels que *Plastique : suicide collectif?* et *Alertes en orbite*, ou des documentaires mettant en valeur le savoir-faire canadien, comme *Persévérance, un an sur Mars*, avec la participation de l'ingénieure québécoise en aérospatiale Farah Alibay.

Nourrir l'imaginaire et étancher la soif du Québec pour les fictions

Les fictions sont partout, sur toutes les plateformes, et trônent parmi les contenus favoris du public. À Télé-Québec, nous continuons de miser sur des séries originales grand public au style parfaitement unique et qui dévoilent la large palette des talents québécois en audiovisuel. En tout, ce sont 4,6 millions de personnes qui ont vu l'une ou l'autre des séries de fiction présentées à notre antenne entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, soit 6 personnes sur 10 au Québec¹⁷.

Parmi les nouvelles venues, cette année, notons la suite très attendue de la série *L'air d'aller*, qui avait su séduire par son ton inimitable entre comédie et drame, et par sa distribution de jeunes talents exceptionnels. En plus d'avoir récolté quatre nominations aux Géméaux, la série a remporté le Prix des étudiants de la meilleure série courte, au festival Canneseries de 2023, en France.



Cette comédie dramatique de l'auteur Jean-Christophe Réhel, qui suit des vingtenaires atteints de fibrose kystique, est charmante, douce, drôle et émouvante.

— Hugo Dumas, « L'estomac de fer de la publicité », *La Presse*, 12 mars 2024

Nous avons également offert au public la crème des séries québécoises, avec *La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé*, lauréate de six prix Géméaux en 2023, dont le prix de la meilleure réalisation remis à Xavier Dolan. Présentée gratuitement sur nos plateformes, la série a fait le bonheur d'un public friand de fiction. À l'automne 2023, 281 000 téléspectateurs, en moyenne, l'ont suivie chaque semaine¹⁸.

Autre acquisition plébiscitée, *Manuel de la vie sauvage*, une minisérie satirique adaptée du roman de Jean-Philippe Baril Guérard, a su ravir grâce à une distribution forte et à une écriture de haut calibre. Enfin, dans la comédie sensible *Les mal-aimants*, portée par une équipe de talents de la relève, le deuil et l'anxiété se sont mêlés aux aléas du bénévolat.

¹⁷ Source : Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, portée cumulative 1 minute (4 609 000 Québécois de 2 ans+ ou 60% parmi les 26 séries de fiction présentées à Télé-Québec (696 diffusions au total)).

¹⁸ Source : Numeris, Québec francophone, du 4 septembre au 8 décembre 2023 (5 épisodes), auditoire cumulé 3 cases, 2 ans+.

Une foule de séries de fiction acquises à l'international ont complété notre offre tout au long de 2023-2024. Parmi elles, *3615 Monique*, *Cœurs noirs*, *Polar Park*, *James Herriot*, *chroniques d'un jeune vétérinaire*, *Prométhée*, avec Marie-Josée Croze, *Les disparus de la Forêt-Noire* et *Sous la surface*, ainsi que de nouvelles saisons de *Harry Wild*, *La tour*, *Bienvenue à Sanditon* et du grand favori de notre plateforme en ligne : *Les enquêtes de Morse* (265 000 visionnements cumulés¹⁹). Au printemps 2024, trois nouvelles séries promettaient de garder en haleine les plus grands adeptes de séries historiques et policières : *Carmen Curlers* (Danemark), *Babylon Berlin* (Allemagne) et *Master Crimes* (Irlande).



James Herriot, chroniques d'un jeune vétérinaire



La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé

Cette année encore, notre programmation cinéma a transformé bien des foyers québécois en salles de cinéma privées grâce à une vaste sélection de films de tous les genres et en provenance de plus d'une vingtaine de pays, dont l'Iran, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Nous avons réservé nos soirées du vendredi, du samedi et du dimanche aux primeurs et aux classiques qui ont su séduire les cinéphiles, mais aussi à des films issus de la francophonie. Puisque le cinéma est un art qui permet de se regarder dans le miroir et d'apprendre à se connaître, nous avons présenté plusieurs films de cinéastes québécois, dont Éric Gravel, Xavier Dolan, Anne Émond et Sophie Dupuis, récompensés ici et dans le monde.

Le rendez-vous de la culture

Télé-Québec a la volonté d'unir tous les Québécois et Québécoises, et de créer des référents communs, notamment par l'entremise de la langue et de la culture.

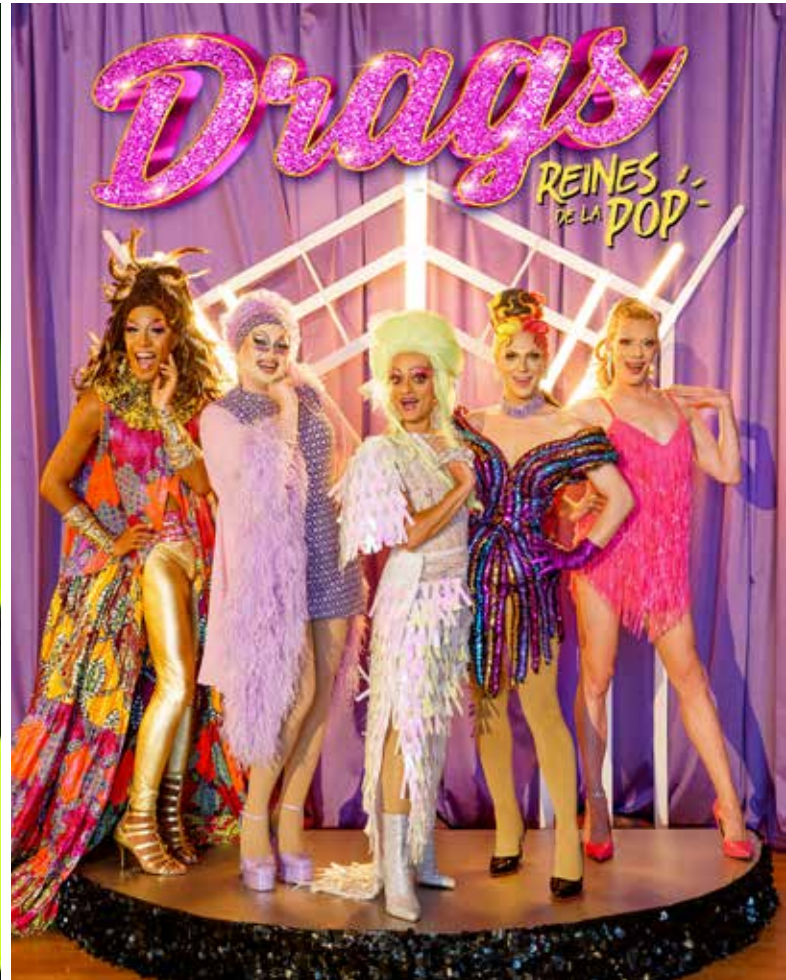
Présenté sous forme de jeu moderne et interactif, le nouveau jeu-questionnaire *La langue dans ma poche* a fait ressortir le côté mobilisateur de notre langue, avec sa beauté, ses mille accents et ses expressions. Le duo animatrice et DJ – formé d'Anais Favron et de Mike Clay – a donné sa couleur à l'émission. Par ailleurs, *La langue dans ma poche* a pu compter sur un volet éducatif grâce à notre plateforme éducative Télé-Québec en classe. Celle-ci a en effet facilité l'utilisation du contenu par les enseignantes et les enseignants, en plus de produire des fiches d'accompagnement invitant les jeunes à prolonger l'expérience en classe. Les amateurs de linguistique et d'histoire ont également été servis par le retour de notre série de capsules humoristiques *Dis-moi pas! ? La petite histoire des mots d'ici*. Portée par l'humoriste Charles Beauchesne, elle a jeté un éclairage nouveau sur les origines parfois étranges de certains mots de chez nous. Il s'agit d'un partenariat avec les Trésors de la langue française de l'Université Laval.

À l'automne, faisant un clin d'œil à la nature festive des Québécois et des Québécoises, Pierre-Yves Lord a invité le public à *Plaza Plaisir*, une soirée entièrement dédiée au plaisir musical, où ses talents de DJ ont contribué à faire « lever le party ». Avec la volonté de revenir à la vertu première de la musique – unir les gens –, *Plaza Plaisir* a été l'endroit parfait pour célébrer les rythmes et les sons qui nous font vibrer, la musique comme langage universel.

¹⁹ Source : Brightcove Beacon/Videocloud, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.



FouKi tout garni



La Veillée Trad



Isabelle Boulay – Le chant des possibles

La fête s'est poursuivie en musique pour une vingt-et-unième saison de *Belle et Bum*, qui recevait en mai 2023 le prix SOCAN Partenaire en musique pour son engagement continu à faire briller une relève musicale diversifiée. Cette année, Normand Brathwaite a accueilli en alternance trois nouvelles coanimatrices passionnées de musique : Fabiola N. Aladin, Marie-Josée Gauvin et Lunou Zucchini. La grande diversité musicale, des numéros inédits et des rencontres mémorables entre artistes font encore et toujours la force de ce classique de notre programmation culturelle.

Pour une quatrième saison consécutive, nous avons proposé tout au long de l'année de nombreux moments culturels cent pour cent inédits, des invitations à redécouvrir ce qui fait notre unicité. Dix événements spéciaux nous ont fait entrer dans l'univers d'artistes de sphères et de styles artistiques variés – une programmation iconoclaste, à l'image de notre culture.

En tout, 3,7 millions de Québécois et de Québécoises ont vu l'une ou l'autre des captations culturelles présentées à notre antenne entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, soit près de un Québécois sur deux²⁰.

Dans *Maître dans son domaine*, chez lui, dans son splendide vignoble, Mario Pelchat, l'homme et l'artiste aux dimensions multiples, s'est livré à des confidences et à des prestations, entouré d'amis et d'artistes. Avec ses invités, dont Ingrid St-Pierre, Marie Denise Pelletier et Émilie Daraïche, il nous a offert des chansons à succès qui ont marqué l'imaginaire. Dans *FouKi, tout garni*, le rappeur à l'humour décalé a déployé ses rythmes entraînants en compagnie de ses invités, nous propulsant ainsi dans son univers flamboyant où se mêlent fiction et réalité. Une captation originale, un rendez-vous musical électrisant et rassembleur. En pleine nature, à Métis-sur-Mer, Isabelle Boulay nous a conviés dans sa Gaspésie natale pour nous présenter son *Chant des possibles*, un concert filmé à l'extérieur qui a marié la beauté de sa voix et de ses chansons à l'immensité du fleuve et des paysages côtiers.

Aux Fêtes, le groupe phare Le Vent du Nord a fait swinguer la compagnie à *La veillée trad*. Musique traditionnelle, giges et contes ont été à l'honneur dans cette soirée chaleureuse et festive à souhait. De leur côté, Passe-Partout, Passe-Montagne et Passe-Carreau ont convié l'Orchestre Métropolitain et les Petits Chanteurs du Mont-Royal à les accompagner pour le concert *Passe-Partout symphonique*. Le temps d'un grand rendez-vous à la fois audacieux et nostalgique, les drag queens Mona de Grenoble, Gisèle Lullaby, Barbada et Tracy Trash ont quant à elles rencontré et salué avec admiration leurs idoles de la chanson France D'Amour, Marie Denise Pelletier, Patsy Gallant et Mitsou, dans *Drags – Les reines de la pop!*.

Enfin, en novembre 2023, afin de souligner le grand talent du chanteur des Cowboys Fringants, Karl Tremblay, dont tout le Québec apprenait avec tristesse le décès, nous avons présenté en rappel le spectacle *Les Cowboys Fringants en concert avec l'Orchestre symphonique de Montréal*. Le concert a été regardé par 736 000 téléspectateurs et téléspectatrices au cours des trois diffusions, entre le 28 novembre et le 2 décembre 2023. Ce fut l'événement culturel le plus regardé à Télé-Québec depuis le lancement de nos grands rendez-vous, en 2020²¹.

Tout au long de l'année, nous avons offert une vitrine exceptionnelle au talent québécois avec ces rendez-vous culturels et les fêtes de la musique que sont *Le Premier Gala de l'ADISQ*, *Le grand spectacle de la Fête nationale dans la capitale* et *Le grand solstice*.

Cette année, à l'invitation du Centre de la francophonie des Amériques, nous avons participé à la Journée québécoise de la francophonie canadienne, le 22 mars, en mettant en lumière dans nos émissions originales des artistes et des thèmes issus de la francophonie canadienne. Une belle façon de nous rassembler autour de notre langue et de fêter ses multiples accents et sa vitalité d'un océan à l'autre.

Enfin, du 19 au 24 juin 2024, nous avons proposé une programmation spéciale à l'occasion des festivités de la fête nationale du Québec. En plus de l'incontournable spectacle sur les plaines d'Abraham, des documentaires, des émissions spéciales et des films cent pour cent québécois se sont ajoutés à cette liste de rendez-vous qui ont contribué, chacun à leur façon, au rayonnement de la culture québécoise.

20 Source : Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, portée cumulative 1 minute (3 664 000 Québécois de 2 ans+ ou 48%) parmi les 14 captations culturelles présentées dans la case Captation (49 diffusions au total).

21 Source : Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé du 28 novembre au 2 décembre 2023, 2 ans+.

L'expérience des Fêtes

Dans le contexte d'un mois de décembre perturbé par des grèves dans le secteur de l'éducation, de nombreux enfants et adolescents étaient à la maison au moment où nous lançons notre programmation des Fêtes. Celle-ci a donc offert aux familles, dont le quotidien a été perturbé, des moments de détente fort bienvenus. Avec une part de marché de 17,6 %, Télé-Québec a été la chaîne jeunesse préférée des enfants de 2 à 11 ans durant les Fêtes 2023²².

Nouveautés et classiques se sont relayés dans beaucoup de plaisir tout au long de ces quatre semaines bien spéciales et si chères au cœur des Québécois et des Québécoises de toutes les origines. Dans *Les 30 travaux de Charlie et Elliot*, Charlie Pierre et Elliot Léonard sont partis à la conquête de trucs et d'idées afin de cultiver l'effervescence du temps des Fêtes. Chaque jour, à la manière d'un calendrier de l'avent, une personnalité est venue partager avec nous des idées d'activités ou des souvenirs qu'elle associe à cette période magique. Connue notamment pour ses albums de Noël, mais aussi pour ses livres-disques de comptines traditionnelles, l'autrice-compositrice-interprète Maryse Letarte a quant à elle invité les tout-petits à jouer avec les mots, les sons et les rimes dans son premier projet à la télé : *Les comptines de Maryse*.



Joey Bélanger, porte-parole officiel
des Fêtes 2023-2024



Les 30 travaux de Charlie et Elliot

Pour la soirée du 24 décembre, nous avons offert un programme double. D'abord, la spéciale *Belle et Bum des Fêtes*, où ont défilé Salebarbes, Nathalie Simard, Mateo, Elisabeth St-Gelais et Chef Oli, ainsi que la gagnante de la dernière saison de *Star Académie*, Krystal Mongeau. De quoi mettre de l'ambiance dans les festivités ! Puis, dans une nouvelle émission spéciale de *Y'a du monde à messe de Noël*, Christian Bégin s'est attablé avec Janette Bertrand, Pascal Morrissette, François Morency et Yaëlle Azoulay, avec qui nous avons pu assister aux prestations entraînantes et parfois émouvantes de Mélissa Bédard, de Vincent Vallières, de France D'Amour et de Justin Legacy. *Y'a du monde à messe de Noël* a rassemblé un total de 371 000 téléspectateurs et téléspectatrices au cours de ses deux diffusions²³. *Belle et Bum des Fêtes* en a fait tout autant²⁴.

À l'invitation de Christian Bégin, nous nous sommes réunis autour de la table pour un repas de haute gastronomie avec les chefs invités Jean-Luc Boulay et Camilo Lapointe-Nascimento. Des invités de cœur de *Curieux Bégin* se sont joints aux festivités : Pierre Curzi, Marie Tifo et Véronique Claveau. Un Noël festif et gourmand qui a fait saliver 274 000 personnes lors de ses diffusions²⁵.

Tel que le veut la tradition depuis plus de quarante ans maintenant, *Ciné-cadeau* a présenté les meilleurs classiques de son répertoire, en plus de bonifier son catalogue grâce à des films originaux pour toute la famille, dont le plus récent des *Contes pour tous*, *Coco ferme*.

22 Source : Numeris, Québec francophone, Fêtes 2023 (4 semaines), lundi-dimanche 2h-2h, enfants 2-11 ans.

23 Source : Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé T2+ des 24 et 25 décembre 2023.

24 Source : Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé T2+ des 24 et 29 décembre 2023.

25 Source : Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé T2+ des 8 et 11 décembre 2023.

AUDITOIRE DE TÉLÉ-QUÉBEC

Au terme de l'année télévisuelle 2023-2024, Télé-Québec affiche une part de marché de 3,2 % auprès des téléspectateurs francophones du Québec de 2 ans et plus, et de 3,6 % auprès des 25 à 54 ans. Télé-Québec rejoint près de 3,2 millions de téléspectateurs en moyenne chaque semaine, soit 42 % des francophones du Québec. Ceux-ci lui ont consacré en moyenne 1 heure et 48 minutes par semaine²⁶.

GRAND PUBLIC

Tirant une grande force de sa mission éducative et culturelle, Télé-Québec continue de séduire le grand public avec des contenus variés en cinéma, en documentaires, en captations culturelles, en magazines et en fictions.

En tout, 5,1 millions de Québécois et de Québécoises ont regardé au moins un documentaire présenté sur nos ondes cette année²⁷.

Du côté du cinéma, 6 millions de personnes ont vu l'un ou l'autre des films présentés à notre antenne entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024²⁸.

JEUNESSE

En moyenne chaque semaine, en 2023-2024, 366 000 jeunes de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit 44 % des enfants québécois. Durant les heures de programmation destinées au jeune public, Télé-Québec se positionne encore cette année comme la chaîne jeunesse préférée des enfants, avec une part d'écoute de 20,4 % auprès des 2 à 11 ans, soit davantage que Radio-Canada durant ses heures de programmation jeunesse (16,3 %).

Les parents (adultes de 25 à 54 ans avec enfants de moins de 12 ans au foyer) sont aussi nombreux aux côtés de leurs enfants. Ils sont en moyenne chaque semaine 420 000, soit 39 % des parents québécois, à l'écoute de la programmation jeunesse de Télé-Québec²⁹.

MULTIPLATEFORME

Accessible partout, en tout temps et gratuitement, notre plateforme telequebec.tv a été l'endroit par excellence pour trouver des contenus à dévorer en 2023-2024, en exclusivité, en primeur ou en rattrapage. Films, magazines, séries de fiction, émissions jeunesse, de variétés et d'humour, grands plateaux et documentaires, notre plateforme propose une vaste gamme de contenus selon les saisons et les événements locaux ou internationaux. Elle a par exemple été le point de ralliement de nombreuses personnes endeuillées pour voir et entendre de grands disparus, dont Karl Tremblay et Paul Houde, puisque nous avons veillé à modifier notre programmation multiplateforme.

Cette année, plusieurs capsules de La Fabrique culturelle ont également été offertes sur video.telequebec.tv afin de donner envie au public de découvrir les artistes de chez nous.

Un public de plus en plus présent sur toutes les plateformes

Notre public est de plus en plus nombreux à consommer nos contenus en ligne. Entre avril 2023 et mars 2024, on comptabilise un total annuel de 29,5 millions de visionnements, soit en moyenne près de 2,5 millions de visionnements par mois³⁰.

Afin de mieux faire connaître notre offre de contenus, nous avons lancé en juin 2023 une campagne de notoriété de grande envergure à travers le Québec, de Sherbrooke à Saguenay, en passant par Montréal, Trois-Rivières et Québec. Conçue par notre équipe des Communications, cette campagne a joué avec les éléments souvent associés à la période des déménagements – boîtes, déménageurs et... pizza ! – pour rappeler à notre public que nous sommes accessibles en tout temps et gratuitement sur notre application mobile.

26 Source : Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, du lundi au dimanche 2h-2h.

27 Source : Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, portée cumulative 1 minute (5 133 000 Québécois de 2 ans+ ou 67%), parmi tous les documentaires présentés dans les cases Docu-Nature, Docu-Science, Docu-Société et Docu-Histoire (763 diffusions au total).

28 Source : Numeris, Québec francophone, portée cumulative 1 minute (5 989 000 Québécois de 2 ans+ ou 78 %), *Ciné-cadeau* inclus (720 diffusions au total).

29 Source : Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, portée hebdo C2-11 lundi-dimanche 2h-2h ; créneaux jeunesse de TQ : lundi-vendredi 6h-10h30, mardi 11h-11h30, lundi, mercredi à vendredi 11h à 12h, lundi 16h à 19h30, mardi-jeudi 15h30 à 19h, vendredi 15h30 à 17h et 17h30 à 19h, samedi-dimanche 6h-12h.

30 Source : Brightcove Beacon/Videocloud, nombre de visionnements cumulés sur telequebec.tv, sauf Télé-Québec en classe et l'écoute en direct, du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.



Outre deux promotions télé, dont une tournée avec Pierre-Yves McSween, la campagne s'est déclinée sur des lumiquais et des murales de stations de métro de Montréal, dans plusieurs quotidiens régionaux et provinciaux, notamment *La Presse*, à la radio et sous forme de bannières Web.

Plateformes jeunesse

Afin d'en assurer la pérennité, une mise à jour importante de notre plateforme numérique Coucou, pour les tout-petits, a été complétée cette année. Cette mise à jour avait pour objectif d'améliorer l'expérience des usagers et des usagères. Nous en

avons profité pour ajouter un minuteur, qui permet désormais aux parents de mieux encadrer le temps d'écran des enfants, et une fonctionnalité de mise en favori des contenus qui se trouvent sur la plateforme.

Plusieurs nouveaux contenus sont venus diversifier l'expérience des jeunes sur nos plateformes jeunesse Coucou et Squat, grâce à l'ajout, entre autres, de nouvelles chansons dans *La boîte à chansons de Passe-Partout* et de nouveaux jeux associés aux émissions *L'aventure du Monde des mondes* et *Drazilion*.

Nous avons également déployé, à titre de projet pilote, une chaîne YouTube spécialement dédiée à nos contenus jeunesse. L'objectif visé, à ce stade, est d'évaluer les possibilités offertes par YouTube pour rejoindre les jeunes publics là où ils se trouvent et les inviter à découvrir les plateformes de Télé-Québec comme lieu de prédilection pour des émissions jeunesse passionnantes



NOS PLATEFORMES JEUNESSE EN QUELQUES CHIFFRES

Nos plateformes jeunesse Coucou et Squat cumulent au total près de **7 millions de pages vues** entre avril 2023 et mars 2024³¹.

En tout, **1 million de visionnements** ont été cumulés à partir de Squat en 2023-2024³².

Pas moins de **1,7 million de visionnements** ont été cumulés à partir de Coucou en 2023-2024³³.

On compte **556 000 téléchargements cumulés** pour l'application Coucou depuis l'ouverture du compte sur iOS et Android³⁴.

31 Source : Google Analytics Universal et GA4 : total pages vues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

32 Source : Brightcove Videocloud : visionnements cumulés entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

33 Source : Brightcove Videocloud : visionnements cumulés entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

34 Source : Application Coucou : Google Play Console (Android), nombre des acquisitions de nouveaux appareils installés pour la première fois, du 1^{er} novembre 2019 au 31 mars 2024. App Store Connect (iOS), nombre d'unités, du 1^{er} août 2018 au 31 mars 2024.

Cuisinez

Notre plateforme culinaire est le deuxième site parmi les plus consultés cette année par les internautes de Télé-Québec, avec 4,3 millions de visites cumulées sur un an. D'avril 2023 à mars 2024, Cuisinez a atteint un total annuel de 5,4 millions de pages vues³⁵.

En 2023-2024, nous avons effectué un important travail d'optimisation de près de 400 recettes afin d'en faciliter la consultation et d'en augmenter le rayonnement grâce au référencement des moteurs de recherche les plus populaires. Toujours dans un objectif d'amélioration de la découvrabilité, nous avons enrichi le catalogue de recettes par l'ajout de plusieurs nouveautés, dont des recettes acquises auprès des Éditions Marabout, qui signaient avec nous leur premier partenariat nord-américain, ainsi que des recettes du Cuisinier Rebelle et pas moins de 45 recettes originales spécialement conçues pour nous par les Éditions Cardinal. Avec des partenaires comme Vert Couleur Persil, nous avons créé des visuels et de courtes vidéos qui ont suscité un excellent engagement sur les réseaux sociaux. La marque Cuisinez est présente sur Facebook, Instagram, TikTok et Pinterest. Pour alimenter nos réseaux, nous avons aussi tourné de nombreuses capsules originales, parfois éducatives, parfois humoristiques, afin de consolider l'esprit de communauté, basé sur le partage de connaissances et d'astuces. Des vidéos destinées au public jeunesse (8 à 12 ans) ont également été développées; elles alimenteront la nouvelle chaîne YouTube jeunesse.

Pour rejoindre un public de plus en plus sollicité sur les réseaux sociaux, mais aussi la part non négligeable du public désengagé des réseaux sociaux ou qui n'y sont pas actifs, nous avons développé une nouvelle formule d'infolettres spéciales portées par des personnalités invitées telles que Meeker Guerrier, Rémi-Pierre Paquin (*À boire et à manger*), Stéphane Bellavance (*Moi j'mange*), Olivier Louissaint (*Chef Oli vire champêtre*), Chloée Deblois (*Sauve ma recette*) et sœur Angèle. Depuis juin 2023, le nombre d'abonnés à notre infolettre hebdomadaire a doublé.

Télé-Québec en classe

UNE RESSOURCE FASTE EN CONTENUS POUR LE PERSONNEL ÉDUCATIF ET LES ÉLÈVES

Grâce à Télé-Québec en classe, nous offrons au milieu scolaire un accès à la collection de vidéos éducatives de Télé-Québec, y compris des contenus qui ne se trouvent plus sur d'autres plateformes. La production et l'acquisition de quelques contenus originaux permettent aussi de répondre à des besoins particuliers du milieu de l'éducation.

Parmi les productions originales soutenues par Télé-Québec en classe au cours de la dernière année, notons la deuxième saison du balado *Empreinte numérique*, produit en collaboration avec l'organisme Printemps numérique.



À ces productions se sont ajoutées, pour les deuxième et troisième cycles du primaire, huit nouvelles troupes de littérature réalisées au cours de la dernière année. Elles portent sur des livres d'auteurs et d'autrices d'ici, et sont lues par des comédiens et des comédiennes issus d'horizons divers.

Conformément au mandat confié à Télé-Québec par le ministère de l'Éducation, qui vise notamment à proposer du contenu pour tous les niveaux scolaires et dans toutes les disciplines, divers contenus ont été acquis, dont les séries *Tout sur ta mer*, qui propose de courtes capsules sur le monde de l'océanographie; *Citoyens du futur* et *Le sacré et la cité*, en collaboration avec Savoir média; l'œuvre vidéo *Le carnaval des animaux*, en partenariat avec Les violons du Roy; les pièces de théâtre audio *Guide d'éducation sexuelle pour le nouveau millénaire* et *Partout ailleurs*, en partenariat avec Théâtrophone; ainsi que le court métrage *Madeleine* et une série de courtes capsules sur les métiers de l'imagerie numérique, en partenariat avec l'organisme Synthèse.

³⁵ Source : Google Analytics et GA4, moyenne mensuelle des sessions et des pages vues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

De plus, afin de répondre à des demandes provenant du milieu scolaire, nous avons obtenu les droits pour les documentaires *La ferme et son état*; *Allo, voici mon pénis* et *Je vous salue salope*, ces derniers étant destinés aux élèves du deuxième cycle du secondaire, dans le cadre des contenus obligatoires relatifs à l'éducation à la sexualité.

Autre nouveauté : en août 2023, juste à temps pour la rentrée, Télé-Québec en classe a lancé son infolettre destinée au personnel enseignant de l'éducation préscolaire et du primaire. Envoyée tous les mois à plus de 8 000 abonnés, elle propose des inspirations pédagogiques pertinentes selon les grandes thématiques de l'année.

Enfin, au 31 mars 2024, la plateforme Télé-Québec en classe proposait des inspirations pédagogiques sous la forme de courtes « pistes » pour plus de 4 000 contenus distincts. Des guides pédagogiques complets ou des fiches complémentaires étaient offerts pour plus de 500 contenus.

La communauté de Télé-Québec en classe, c'est plus de 49 000 abonnés à notre page Facebook. Nos publications y rayonnent grâce à nos interactions avec de nombreux groupes d'enseignants. Télé-Québec en classe est également active sur X, et plus récemment sur LinkedIn.

GRAND CHANTIER D'INDEXATION EN 2023-2024

Un autre grand chantier a été réalisé au cours de la dernière année, celui d'indexer et de catégoriser tous les contenus pertinents pour le nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise, déjà enseigné par certaines écoles et qui deviendra obligatoire à la rentrée 2024 pour remplacer le cours Éthique et culture religieuse. L'agilité et les compétences développées par l'équipe ont rapidement permis de rendre ces contenus accessibles par les différents modes de recherche sur notre plateforme, dont un filtre selon la matière scolaire « Culture et citoyenneté québécoise », ainsi qu'en fonction des mots clés tirés des thématiques, des concepts et des notions prévus au programme.



TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE EN QUELQUES CHIFFRES

En 2023-2024, enclasse.telequebec.tv enregistre :

84 000 visionnements cumulés sur le site³⁶, 428 000 sessions cumulées sur le site³⁷.

.....
On compte **43 000 enseignants et enseignantes abonnés au compte de Télé-Québec en classe en date du 31 mars 2024³⁸.**

SUR LE TERRAIN

Afin de faire connaître sa plateforme aux enseignants et aux enseignantes, l'équipe de Télé-Québec en classe a participé à 14 événements et congrès au cours de la dernière année, dont le grand congrès de l'Association Québécoise des Utilisateurs d'Outils technologiques à des fins Pédagogiques et Sociales (AQUOPS) (printemps 2023 et 2024), le congrès de l'Association québécoise des enseignants d'univers social (AQUEUS), où les guides pédagogiques produits pour accompagner les épisodes de la série *Décoloniser l'histoire* ont été présentés au cours d'un atelier (octobre 2023) et au congrès de l'Association québécoise des enseignantes et enseignants du primaire (AQEP) (novembre 2022).

L'équipe de Télé-Québec en classe a fait plusieurs présentations auprès de centres de services scolaires et d'établissements d'enseignement. En 2023-2024, elle a participé à plusieurs salons du livre, où elle a pu présenter ses troupes de littérature. Enfin, elle a eu de nouveau l'occasion de faire découvrir sa plateforme à plus de 200 étudiants et étudiantes du programme d'éducation préscolaire et primaire de l'UQAM dans le cadre d'un cours de didactique, en février 2024.

Le 13 janvier 2024 avait lieu la toute première Conférence TEDx organisée par Créativité Québec, à la Place des Arts. Sous le thème *Prévoir l'imprévisible*, ces conférences inspirantes, dont certaines présentées par des jeunes, se voulaient une occasion de repenser l'éducation de façon positive. Partenaire de l'événement, Télé-Québec en classe a offert une conférence du scientifique Martin Carli, qui a aussi pu échanger avec les participants, à son stand. Cet événement a aussi été une belle occasion de présenter les bandes annonces de nos séries *Être ado* et *Les conférences MAMMOUTH*.

³⁶ Source : Brightcove, visionnements sur enclasse.telequebec.tv entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

³⁷ Source : Google Analytics Universal et GA4, nombre total de sessions entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024.

³⁸ Source : Données internes, nombre de personnes enseignantes abonnées à Télé-Québec en classe, en date du 31 mars 2024.

La CLEF

La CLEF – Compter, Lire et Écrire en famille – est un projet d’alphabétisation familiale financé par le ministère de l’Éducation.

Avec ce projet, Télé-Québec déploie toute son expertise en matière d’éducation, de jeunesse et de famille pour rejoindre les parents d’enfants âgés de cinq à huit ans dont le degré de littératie est faible. Depuis son lancement, en 2018, La CLEF est devenue une référence dans le milieu de l’alphabétisation, et ses relations avec des joueurs majeurs dans ce domaine contribuent à son rayonnement et à l’accomplissement de sa mission.

À LA RENCONTRE DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE

Les 7 et 8 novembre 2023, l’équipe de La CLEF a eu le privilège de participer à la Rencontre nationale de la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF). L’événement, qui a eu lieu au centre des congrès de Drummondville, accueillait plus de 500 participants de plus de 260 organismes de partout au Québec.

À titre de partenaire, La CLEF a offert aux congressistes un spectacle inspirant sur le quotidien des parents par l’humoriste Jérémie Larouche, un complice du projet, lui-même devenu père à 18 ans.

Cette rencontre a aussi été une occasion unique pour tisser des liens avec le milieu communautaire. L’équipe de La CLEF a animé deux ateliers de formation de trois heures devant des groupes de 60 personnes. Les participants y ont fait part de leurs préoccupations, et l’équipe a pu leur présenter 12 séries vidéo pour répondre aux besoins des parents et des familles qu’ils accompagnent.



« Je suis tombée en amour avec La CLEF! »

« J’ai juste envie d’aller m’enfermer dans ma chambre d’hôtel pour écouter toutes vos vidéos! »

« Vous savez, avec la pénurie de main-d’œuvre, on manque de bras. Avec vos vidéos, vous allez nous faire gagner un temps fou dans notre planification! »

— Témoignages d’intervenantes communautaires reçus à la fin des ateliers

Pour l’occasion, La CLEF a créé un jeu de charades destiné aux familles. Ce jeu a été conçu pour être rassembleur, pour favoriser l’acquisition de vocabulaire, jouer avec les mots et les lettres, et pour valoriser la langue française. Il comprend 50 charades, dont 8 écrites par des enfants, et comprend 2 cartes qui permettent aux enfants d’écrire leurs propres charades et de les ajouter au jeu.

À l’occasion de la rencontre nationale, 2 500 exemplaires du jeu ont pu être distribués aux organismes afin qu’ils les offrent aux parents et aux enfants qu’ils accompagnent. Un beau cadeau à offrir à l’occasion du temps des Fêtes.

En 2023-2024, La CLEF est aussi allée à la rencontre des familles de partout au Québec en présentant un nombre record d’Heure du conte en direct sur Facebook. En tout, 23 Heure du conte ont en effet permis aux familles qui nous suivent d’être exposées à un moment de lecture privilégié.

La communauté Facebook de La CLEF compte maintenant plus de 51 000 membres engagés, à qui notre équipe La CLEF propose semaine après semaine des capsules vidéo, des trucs, des astuces, des jeux, des concours et des conseils simples, mais efficaces, pour les aider au quotidien dans leur rôle de parent. Cette année, plusieurs dizaines de listes thématiques spécialement pensées pour les parents ont été déployées sur laclef.tv, une belle façon de revaloriser les contenus.

TOUJOURS PLUS DE CONTENUS

En 2023, nous avons lancé une nouvelle série de quatre capsules des *Astuces de Mélissa*, une série mettant en vedette notre complice Mélissa Bédard, dont l'un des objectifs est de rehausser le niveau de littératie financière des parents. Cette série spéciale *Les astuces REEE de Mélissa* a été produite en collaboration avec Desjardins et avait pour mission d'encourager les parents à investir pour financer les études postsecondaires de leur enfant.

Télé-Québec dans les médias sociaux

Considérant l'évolution rapide de notre industrie, les multiples transformations des médiums avec lesquels nous travaillons, ainsi que les changements dans les habitudes de consommation du public, Télé-Québec a ajouté, à l'automne 2023, une nouvelle direction à son organigramme.

La Direction du contenu éditorial et social joue un rôle stratégique dans l'orchestration d'une proximité relationnelle avec les différents publics de Télé-Québec. Son mandat consiste à élargir la portée numérique de Télé-Québec et à renforcer les relations avec tous ses publics sur les plateformes sociales, en propulsant ses différentes initiatives de découvrabilité grâce à des stratégies créatives et novatrices. Cette nouvelle direction regroupe au sein d'une même équipe tout le personnel affecté à la rédaction, aux relations avec l'auditoire et à l'animation des différents médias sociaux, tâches qui étaient précédemment effectuées dans différents secteurs. Ce regroupement assure une cohérence dans l'utilisation de nos réseaux sociaux et de nos différentes marques selon les canaux, en plus de nous permettre d'instaurer des pratiques plus efficaces et d'assurer une meilleure connaissance des algorithmes. Cette initiative s'inscrit dans notre objectif stratégique de rejoindre nos publics là où ils sont.

Au fait des nouvelles tendances et à l'affût de l'actualité, notre équipe se conforme aux meilleures pratiques en matière de médias sociaux pour faire briller à leur juste valeur nos contenus, partenariats et événements. En 2023-2024, nous avons adapté nos formats aux différentes plateformes sociales en segmentant les contenus pour leur faire raconter des histoires, susciter des émotions ou alimenter des discussions saines et constructives. Les enjeux de société, les arts – notamment la musique et l'humour – et les rencontres significatives ont été au cœur de nos stratégies d'influence.

Pour la jeunesse, nous avons adapté plusieurs contenus spécialement pour les réseaux sociaux afin de rejoindre les parents du Québec, très présents en ligne et à la recherche de ressources et d'émissions québécoises à présenter à leurs enfants. Par exemple, à la suite du lancement de notre série jeunesse *Le safari de Joanie*, nous avons proposé un événement en direct sur notre nouvelle chaîne YouTube jeunesse, où l'animatrice et technicienne en santé animale Joanie Lamoureux a répondu aux questions des participants et des participantes. La création de cette nouvelle chaîne YouTube nous permet de développer une plateforme dédiée à nos contenus jeune public et répondant aux intérêts plus particuliers des familles du Québec.

La musique a aussi été à l'honneur sur nos médias sociaux, grâce notamment aux contenus tirés des émissions *Plaza Plaisir*, *On ramassera demain*, *Belle et Bum*, *Premier Gala de l'ADISQ* et, bien sûr, de nos grands rendez-vous culturels. Ces contenus qui ont fait la part belle aux artistes d'ici ont eu beaucoup d'écho auprès de nos abonnés et abonnées, suscitant presque systématiquement des échanges passionnés et des témoignages émotifs. D'autres contenus ont fait rire, comme la reprise par le quatuor *a cappella* Qw4rtz et l'humoriste Arnaud Soly de comptines classiques de *Passe-Partout*, un projet élaboré à l'hiver 2024 et diffusé dans nos médias sociaux au printemps 2024. La vidéo a généré plus de 500 000 visionnements sur Facebook, Instagram et YouTube, et a eu un excellent taux d'engagement, puisque les internautes ont beaucoup interagi.

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Abordant des sujets qui touchent à l'universel, nos contenus trouvent écho bien au-delà de nos frontières, où ils ont été récompensés encore cette année, que ce soit à Cannes (*L'air d'aller*) ou à New York (*Le 422*, *Dounia*). Nos contenus attirent également l'attention de diffuseurs internationaux comme TV5MONDE.

Près de 364 millions de foyers et 120 millions de mobiles dans 198 pays reçoivent effectivement une ou plusieurs des 10 chaînes de TV5MONDE. En 2023-2024, TV5MONDE a acquis les droits de diffusion de nouvelles saisons de nos contenus grand public ainsi que de certaines de nos nouveautés en jeunesse, soit nos magazines *Le safari de Joanie* et *Luka et Léo*, et des séries *Les 30 travaux de Charlie et Elliot*, *Les comptines de Maryse* et *Les mots de Passe-Partout*. Le diffuseur a également acquis les droits de nos documentaires *Adieu Daech ?* et *L'Osstidquoi ? L'Osstidcho!*, et des séries documentaires *Pourquoi tu restes* et *Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones*.



Nos contenus sont également offerts à la clientèle de Bell, de Tou.tv Extra, de Telus et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de vidéo sur demande (télé, Web, téléphones mobiles, tablettes). Parmi les contenus présentés sur l'une ou l'autre, ou encore toutes ces plateformes, nommons nos magazines *Au-delà du sexe*, *Ça vaut le coût*, *Moi j'mange*, *Dans les médias*, *Beau dans ma tête* et *Tout le monde s'habille*, nos émissions de variétés *Plaza Plaisir* et *On ramassera demain*, nos docu-séries *De garde 24/7* et *Être ado*, ainsi que nos rendez-vous culturels *Drags – Les reines de la pop*, *Plamondon : des mots qui résonnent* et *Passe-Partout symphonique*, et nos documentaires uniques *Adieu Daech ?*, *Adonis* et *Casques bleuEs*, entre autres.

Notons aussi la diffusion de certains de nos contenus audio chez nos partenaires, dont *Les contes musicaux de Passe-Partout*, *Passe-Partout – La musique est partout* et *Les rigolades de Passe-Partout*, *Récite ton récit* et *Cœur de cristal*, en jeunesse, ainsi que les contenus documentaires *Les Osstidannées*, *Adieu Daech ?* et *Adonis*, dans les *vestiaires*. L'application de Radio-Canada Oh! Dio a également intégré à son catalogue des contenus audio de Télé-Québec comme *Les poussières de Daech*, *T'es où Youssef ?* et *Y a pas juste Céline*.

Conseils d'administration, jurys et comités auxquels siègent les membres de la direction générale de Télé-Québec

En 2023-2024, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents conseils d'administration, jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises et internationales.

Marie Collin, Présidente-directrice générale

CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Présidente du conseil d'administration de Savoir média
- Membre du conseil d'administration d'Alloprof
- Membre du conseil d'administration de TV5MONDE
- Membre du conseil d'administration de TV5 NUMÉRIQUE

COMITÉS

- Vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics
- Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE
- Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics (MFP)

Mélanie Charette, Vice-présidente des ressources humaines

COMITÉ

- Membre du comité Développement et ressources humaines des Médias francophones publics (MFP)

Nadine Dufour, Vice-présidente des contenus

COMITÉ

- Conseil de coordination des Médias francophones publics (MFP).

Marie-Christine Hamelin, Vice-présidente des finances et de l'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Membre du conseil d'administration de Savoir média et présidente du comité d'audit

COMITÉ

- Membre du Conseil national de l'audiovisuel (CNA)

Sébastien Labbé, Vice-président des technologies, du numérique et des opérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Membre du conseil d'administration et président du comité de gouvernance de l'Institut national de l'image et du son (INIS)

COMITÉ

- Membre du comité d'experts sur l'intelligence artificielle des Médias francophones publics (MFP)

Marie-Claude Robichaud, Vice-présidente de la stratégie multiplateforme, de la recherche et de l'innovation

COMITÉ

- Membre du comité numérique des Médias francophones publics (MFP)

Nicole Tardif, Vice-présidente des communications, image de marque et affaires gouvernementales

COMITÉ

- Membre du comité Responsabilité sociétale des entreprises des Médias francophones publics (MFP)

VIVRE L'EXPÉRIENCE DU PATRIMOINE ET DU TERROIR QUÉBÉCOIS

La culture des arts et celle du territoire

À Télé-Québec, le territoire et les différentes spécificités culturelles des régions du Québec sont des sources d'inspiration, de créativité et d'émerveillement. En 2023-2024, nous avons fait voyager notre public du nord au sud et d'est en ouest, depuis les grandes villes jusqu'aux coins les plus éloignés du Québec grâce à nos contenus, qui ont su présenter la richesse de nos savoir-faire artisanaux aussi bien que scientifiques ou gourmands.

Notre série estivale *La belle tournée* a fait rêver de voyages au Québec. Pour cette troisième saison, l'animateur Guy Jodoin et ses invités sont partis à la découverte des beautés naturelles et des talents de 13 régions du Québec, dont l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, la Montérégie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les invités ont parlé de leur attachement pour leur région d'origine en racontant quelques souvenirs, tandis que des artistes établis ou de la relève ont fait briller les paysages de ces régions. Nous avons ainsi eu droit à de magnifiques interprétations de l'artiste émergent Jean-Christophe Lessard, le temps d'un détour de carte postale dans la ville de Preissac, en Abitibi, et à une prestation de la slameuse Leïla Sofiane, à Bonaventure, en Gaspésie.



Nos grands rendez-vous culturels nous ont également invités à parcourir le Québec. Avec son *Chant des possibles*, Isabelle Boulay est retournée dans les grands espaces qu'elle aime. Grâce aux chansons choisies et réinterprétées, elle a parlé de paysages sonores, ceux de Métis-sur-Mer et de sa région, de mots qui font chavirer et des grandes rencontres qui l'ont touchée. Dans *Maître dans son domaine*, Mario Pelchat nous a quant à lui accueillis dans son vignoble situé à Saint-Joseph-du-Lac, lieu magique où la nature et la musique se sont déployées le temps de quelques chansons de son répertoire. Enfin, *Le grand spectacle de la Fête nationale dans la capitale*, filmé sur les plaines d'Abraham, a été regardé par 811 000 téléspectateurs et téléspectatrices au cours des deux diffusions, les 23 et 25 juin 2023³⁹. Ce rassemblement festif nous a donné à entendre des artistes de plusieurs régions du Québec, avec qui nous avons célébré la beauté de la langue et du territoire de chez nous. Les artistes invités ont peint un portrait actuel et représentatif du Québec d'aujourd'hui, baigné de musique métissée, de folk, de pop et de hip-hop.

Présenté dans le cadre de la programmation des Fêtes, le conte hivernal d'animation *La magie de Charlevoix* a dévoilé les charmes de cette région. Créé en partenariat avec Tourisme Charlevoix et le regroupement du secteur hôtelier de La Malbaie, ce conte de Télé-Québec et de l'équipe de La Fabrique culturelle, d'une durée de trois minutes, a fait voir toute la magie de Charlevoix au gré des histoires fictives de Stéphanie et de Pascal, de Romina et de Justin, puis de la famille Desbiens. Réalisé en dessins animés tout en intégrant des images véritables de la région, le conte a dévoilé de magnifiques panoramas de Charlevoix, dont de hauts sommets enneigés, ainsi que des scènes de plein air, comme du ski et divers attraits touristiques de ce territoire.

Désormais installé à Warden, en Estrie, le chef Olivier Louissaint est reparti sur les routes du Québec pour une deuxième saison de *Chef Oli vire champêtre*, pour aller à la rencontre de spécialistes des saveurs en région. Ferme piscicole, herboristerie, brasserie rurale, culture de camerise, élevage de porcs, fumoir, restaurant huit services ou four à pizza ambulante à Rimouski, Chef Oli nous a fait voir toute la diversité des idées et des produits innovants du Québec.

Dans *Curieux Bégin*, Christian a inauguré son plateau dans les Cantons-de-l'Est, cette année, avec des personnes passionnées de cette région qui nous ont fait découvrir leurs produits locaux coups de cœur comme l'argousier, le canard de Granby, la moutarde de Bedford et les vins de ce coin de pays. En cours d'année, l'animateur s'est aussi déplacé du côté de l'Outaouais, tout en continuant de recevoir en cuisine, tout au long de la saison, des chefs et autres spécialistes gourmands.

39 Source : Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé des 23 et 25 juin 2023, 2 ans+.

Christian Bégin nous a aussi ouvert les portes de l'abbaye de Val Notre-Dame, à Saint-Jean-de-Matha, dans Lanaudière, grâce aux rencontres qu'il y a faites pour *La grande messe*. Un lieu de recueillement d'une rare beauté et d'une grande sérénité dans la nature québécoise.

Avec Joanie Lamoureux, les jeunes ont exploré les différents habitats des animaux sauvages du Québec. Au fil de cette première saison, l'équipe s'est déplacée sur la Côte-Nord, dans la Capitale-Nationale, en Gaspésie, en Montérégie et en Abitibi, notamment, découvrant les cachettes des bécasses, la réhabilitation des nyctales, la route des oiseaux migrateurs, les traces des orignaux et les barrages franchis par les anguilles, aussi bien que l'Aquarium de Québec. Béluga, lynx, couleuvre, dinde noire, raton laveur, ours noir, grenouille des bois, saumon ou chauve-souris brune, *Le safari de Joanie* a transmis une foule de renseignements aux jeunes au sujet de la faune québécoise.

Aussi en programmation jeunesse, notre magazine *Luka et Léo* a été tourné dans plusieurs régions du Québec, dont la Mauricie, la Beauce, l'Estrie, Chaudière-Appalaches et Charlevoix.

À *L'enquête McSween*, plusieurs tournages ont aussi eu lieu en région, entre autres pour parler de sirop d'érable, ce qui a mené l'équipe à Oka, à Frelighsburg, à Laurierville et à Plessisville pour rencontrer des acteurs du milieu. Dans une autre émission, tout un segment a été consacré au transport en commun en région, un enjeu et une problématique, hors des grands centres, pour plusieurs portions de la population.

RÉALITÉS ET SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES SOUS LA LOUPE DE NOS DOCUMENTARISTES

Notre série documentaire en milieu hospitalier *De garde 24/7* s'est de nouveau déplacée en région, cette année, à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, ainsi que pour la toute première fois aux Îles-de-la-Madeleine, des régions où les médecins vivent en proximité avec leurs patients, mais où les ressources sont plus limitées. L'équipe y a documenté le travail du personnel des Évacuations aéromédicales du Québec (ÉVAQ), qui transportent par avion les personnes malades ou blessées des régions éloignées vers les hôpitaux des grands centres. Cette neuvième saison a été l'occasion pour le public de faire connaissance avec des soignants passionnés comme la D^{re} Amélie Hubert, médecin de famille à l'Hôpital de l'Archipel, aux Îles-de-la-Madeleine, et le D^r Nicolas Jobin, médecin de famille à l'Hôpital Le Royer, à Baie-Comeau.



La série *Être ado* a exploré les réalités d'ados des quatre coins du Québec. Les jeunes se définissant beaucoup par le milieu dans lequel ils grandissent, il était important pour nous de montrer toutes ces réalités, depuis l'immigrant de première génération, arrivé dans une école multiethnique de Montréal où il se retrouve soudain en contact avec plusieurs cultures et valeurs différentes, jusqu'à l'adolescent de Mashteuiatsh (une communauté autochtone du Lac-Saint-Jean), qui a l'objectif d'être le premier de sa famille à compléter ses études secondaires, en passant par la jeune fille née dans une ferme du Centre-du-Québec et qui doit conjuguer l'école et le travail sur la terre pour aider sa famille.

L'équipe du documentaire *Récolter l'hiver* a rencontré des maraîchers et des maraîchères de la Montérégie, de l'Estrie et de la Capitale-Nationale qui ont fait le choix de cultiver des légumes en plein hiver, créant ainsi une nouvelle richesse économique et sociale dans les régions où ils se sont implantés et mettant en valeur notre nordicité. Le documentaire a permis à un public peut-être moins familier avec le monde agroalimentaire d'en apprendre plus sur le travail nécessaire pour apporter des fruits et des légumes sur les tables du Québec, et sur le poids des décisions d'achats dans les épiceries et supermarchés.

De son côté, Isabelle Maréchal a tendu le micro à des travailleurs et des travailleuses qui, dans divers secteurs d'emploi et des régions différentes, ont choisi de tourner le dos au monde du travail tel qu'on le connaît. Dans *La grande démission*, nous avons entendu des témoignages éloquentes de gens de la Gaspésie, de la Mauricie et de Lanaudière.

Enfin, les deux prix *Ça vaut le coût* remis au printemps 2024 par l'équipe de cette émission ont été attribués à des entreprises situées en région, l'une dans les Laurentides et l'autre dans la Capitale-Nationale.

Premières Nations et Inuits du Québec

En 2023-2024, nos projets et nos contenus ont comblé notre curiosité et notre désir de découverte grâce à la présence et aux partages généreux de membres de différentes communautés autochtones québécoises, au gré de rencontres ou de prestations artistiques qui ont su alimenter les discussions et charmer le public.



EN PROGRAMMATION GRAND PUBLIC

Plus rassembleur et festif que jamais, le spectacle haut en couleur *Le grand solstice* a présenté des prestations artistiques en pleine ville, au cœur même du territoire de Tiohtià:ke (Montréal). Diffusé le 19 juin à la fois à Télé-Québec, sur les réseaux d'ICI ainsi qu'à APTN, le spectacle a célébré le patrimoine, la diversité culturelle et les contributions des Inuits, des Métis et des membres des Premières Nations du Canada en nous emmenant dans des lieux emblématiques de la métropole. Parmi les artistes qui ont participé au spectacle, notons Soleil Launière, Shawnee Kish, Kanen, Laura Niquay, Joseph Sarenhes, Elisapie Isaac, Florent Vollant et son fils Mathieu McKenzie.

Le grand spectacle de la Fête nationale dans la capitale, présenté sur toutes nos plateformes, a quant à lui réuni une pléiade d'artistes de tous les horizons, qui ont chanté avec beaucoup d'émotion le Québec d'aujourd'hui. Parmi eux, l'autrice-compositrice-interprète Kanen, ainsi que le trio innu Maten, venu de la communauté d'Uashat Mak Mani-Utenam, qui a été le coup de cœur de plusieurs en interprétant notamment « Nitepuatauat ». Le groupe atikamekw Black Bear, de Manawan, a également contribué à faire du dernier numéro de la soirée une finale grandiose.

Plusieurs thématiques touchant les Premières Nations ont fait l'objet, en 2023-2024, de discussions et de reportages dans nos magazines et documentaires, en plus d'inviter à des moments de réflexion bienvenus. Ce fut notamment le cas avec *Décoloniser l'histoire*, qui a rappelé plusieurs aspects de notre histoire relatifs aux Premières Nations, dont les pensionnats autochtones, la sédentarisation forcée du peuple naskapi, la rafle d'enfants autochtones dans les années 1960, mais aussi la création du Collège Manito, premier cégep autochtone au Québec. À *Tout le monde s'habille*, nous avons abordé la mode autochtone en nous envolant pour Sept-Îles, à la rencontre de Josée Shushei Leblanc, membre de la nation innue d'Uashat Mak Mani-Utenam, fondatrice d'Atikuss, qui fabrique notamment des bottes et des mocassins dans le respect des traditions autochtones. Au cours de la saison, nous avons aussi visité l'atelier de l'artiste anichinabée internationalement reconnue Caroline Monnet pour parler de l'art dans le vêtement. À *Y'a du monde à messe*, Alexis Wawanoloath, d'origine abénaquise et premier autochtone élu à l'Assemblée nationale, nous a expliqué l'importance de la guérison pour le peuple autochtone. À *Deux hommes en or et Rosalie*, nous avons reçu la soprano innue Elisabeth St-Gelais, gagnante du concours Prix d'Europe 2023, ainsi que l'écrivain et journaliste Michel Jean, de la même nation. Au printemps 2023, la cinquième saison de *Kebec* a pu compter sur la présence dans son équipe d'Isabelle Picard, ethnologue autochtone. Toute une émission a été consacrée à des personnalités remarquables qui ont fait rayonner et avancer les Premières Nations : la poétesse de grand talent Joséphine Bacon et le chef Max Gros-Louis, un homme aussi déterminé qu'influent. Nous avons de plus fait appel à la jeune cinéaste de la relève Jani Bellefleur-Kaltush, dans le cadre de notre partenariat avec Wapikoni, pour notre projet *Cinéaste en résidence*, sur notre page Facebook, au cours de l'été 2023.

Les scènes de *Belle et Bum* et de *Plaza Plaisir* ont aussi fait entendre des artistes des Premières Nations et du peuple inuit. Y ont brillé des artistes comme Melissa Mollen Dupuis, Ivan Boivin Flamand, Beatrice Deer, Elisapie Isaac, Willows, Aysanabee, Natasha Kanapé Fontaine, Laura Niquay et Joseph Sarehnes. *La belle tournée* a aussi été l'occasion d'entendre la poésie de la grande Joséphine Bacon et l'auteur-compositeur-interprète Matiu, entre autres. Celui-ci était également sur la scène du *Premier Gala de l'ADISQ 2023* pour offrir une prestation. L'auteur-compositeur-interprète Shauit, originaire de Maliotenam, dans le nord-est du Québec, a aussi présenté un numéro, en plus de monter sur scène pour recevoir le prix de l'Album de l'année – Langues autochtones.

Le militant abénaquis et chroniqueur Xavier Watso a été bien présent chez nous cette année, notamment en aidant l'équipe de *L'émission possible* à replacer dans leur contexte les monuments historiques de Montréal pour que nous puissions mieux comprendre les polémiques les entourant et les mythes qu'ils perpétuent. Avec lui, dans *Philo Pop*, nous avons aussi réfléchi aux différentes avenues proposées par les philosophes pour faire face au malheur.



Dans *Être ado*, nous avons suivi le parcours semé d'embûches, mais aussi d'espoirs, de Jean-Émilien, un jeune de Mashteuiatsh, une communauté ilnue du Lac-Saint-Jean. À l'aube de sa rentrée au secondaire, il se confiait à notre caméra, disant qu'il craignait l'intimidation. Son objectif : être le premier de sa famille à compléter son secondaire. Tout au long de la série, dont le tournage s'est étalé sur cinq années, Jean-Émilien a fait la démonstration de sa grande résilience et a su toucher notre public. À la fin de la série, quatre mois après la remise de son diplôme, Jean-Émilien disait qu'il avait eu le vertige à l'idée de quitter sa famille pour étudier en cuisine à Jonquière.

Dans la deuxième saison de la série documentaire *Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones*, réalisée en collaboration par La Fabrique culturelle et Tourisme autochtone Québec, le chef cuisinier wolastoqey Maxime Lizotte est parti à la rencontre de membres de différentes nations pour découvrir leur culture, en commençant par les traditions culinaires. Dans le premier épisode, mis en ligne en mars 2024, dans le temps des sucres, il commençait son périple sur le territoire de la nation anichinabée. Dans la foulée, nous avons proposé sur notre plateforme Cuisinez, où la série est également présentée, des recettes du chef Marc de Passorio, du restaurant de l'Hôtel-Musée Premières Nations de Wendake.

En partenariat avec Wapikoni, La Fabrique culturelle a présenté trois courts métrages entre les 28 septembre et 12 octobre. À l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le public pouvait découvrir l'univers fascinant de trois jeunes réalisateurs et réalisatrices.

- ▶ *Kanockatonanok* (Croiser quelqu'un), de Nicolas Jimmy Awashish
- ▶ *Nitahkôtân* (Je suis arrivée), de Moe Clark
- ▶ *Aski, la mère de tous*, d'Amélie Courtois

De plus, la collaboration avec notre nouveau partenaire Air Inuit a permis de faire voyager Télé-Québec à bord des avions de la compagnie, puisque des contenus de La Fabrique culturelle y sont diffusés. Nos équipes de La Fabrique culturelle ont produit, en collaboration avec l'Institut culturel Avataq, les deux premières vidéos d'une série visant à mettre en lumière des artistes et des artisans du Nunavik. Ces portraits, présentés à l'hiver, ont permis de faire connaissance avec Winifred Nungak, créatrice de mode et de fierté au Nunavik, et gagnante du Prix du CALQ – Artiste de l'année au Nord-du-Québec, ainsi que William Tagoona, journaliste, travailleur culturel et musicien inuit. Enfin, au cours du 39^e Festival Innu Nikamu, le karaoké *Passe-Partout* a rejoint de nombreux jeunes et nous a permis de faire rayonner la marque Télé-Québec dans la communauté autochtone de Mani-Utenam.

EN PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILLE

Puisque l'ouverture à l'autre s'apprend dès l'enfance, nous avons le souci de représenter les cultures autochtones du Québec et d'encourager le partage de leurs connaissances ancestrales dans nos contenus jeunesse. En 2023-2024, nous avons emmené les jeunes à la rencontre d'acteurs et d'actrices des communautés du Québec.

En décembre, pendant le dévoilement de notre calendrier de l'avent *Les 30 travaux de Charlie et Elliot*, le créateur de contenu et chroniqueur d'origine abénaquise Xavier Watso a partagé avec nous une tradition qui lui tient particulièrement à cœur, le solstice d'hiver. Il a également fait partie de notre équipe du magazine *Bien joué!* pour discuter de jeux vidéo, et a parlé des aspects de la culture autochtone associés à l'animal « invité du jour » dans une émission du *Safari de Joanie*. Dans *On joue! avec Biscuit et Cassonade*, l'un des personnages récurrents, incarné par le comédien Marco Poulin, est d'origine autochtone. Et dans la deuxième saison de la série d'animation *Dounia*, la jeune réfugiée syrienne fait la connaissance de Miguizou, qui lui présente sa culture et l'invite à un pow-wow de sa communauté atikamekw.

Nous avons également salué le travail de trois personnes inspirantes issues des Premières Nations au cours de notre *Soirée MAMMOUTH 2023* : la danseuse et chorégraphe Aïcha Bastien N'Diaye et l'astronome Laurie Rousseau-Nepton étaient toutes deux parmi les finalistes de la soirée, la première pour avoir représenté fièrement ses identités culturelles par l'art et les médias numériques tout au long de l'année, et la seconde pour avoir su concilier brillamment l'astrophysique et le savoir ancestral innu. Audrey-Lise Rock-Hervieux, connue comme la « Maman autochtone », a quant à elle reçu l'insigne MAMMOUTH pour son militantisme en faveur d'une éducation à l'image des peuples autochtones.



« Je suis très heureuse, mais surtout fière d'être ici aujourd'hui. Je ne serais pas ici devant vous si vous n'aviez pas pris le temps de voter pour moi. Tout ce que j'accomplis, c'est pour vous que je le fais. Je suis convaincue que vous aussi, vous irez très loin. Ayez toujours de la résilience, de l'audace. Croyez toujours en vous et en vos capacités. »

— Audrey-Lise Rock-Hervieux, qui a présenté ses remerciements aux jeunes en innu-aimun et en français.

Enfin, l'une de nos capsules *MAMMOUTH Hebdo* a fait le portrait de Mikisiw Awashish. Originaire de la communauté inue de Mashteuiatsh, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mikisiw nous a parlé de son parcours inspirant dans le milieu du hockey et de son quotidien au sein des Redbirds de l'Université McGill.

Chaque année, Télé-Québec en classe s'applique à mettre les cultures autochtones en valeur par différentes initiatives, notamment par sa collaboration avec l'organisme Wapikoni. Grâce à ce partenariat, Télé-Québec en classe a proposé sur sa plateforme, en 2023-2024, 13 courts métrages réalisés par des jeunes issus de communautés autochtones.

Télé-Québec en classe a aussi participé, pour une troisième année consécutive, à la Semaine de la vérité et de la réconciliation. Pour l'occasion, l'équipe de Télé-Québec en classe a revalorisé cinq listes thématiques regroupant des contenus qui font rayonner les cultures autochtones : sur les langues, sur l'héritage et l'identité, sur la littérature, sur les musiques, les chansons et les danses, puis sur les voix autochtones. Ces listes créées par Télé-Québec en classe ont été diffusées dès le début du mois de septembre afin de permettre aux membres du personnel enseignant de les découvrir et de présenter des contenus à leurs élèves.

Les activités de La Fabrique culturelle

Nos équipes de La Fabrique culturelle ont continué de parcourir le territoire québécois en 2023-2024 pour aller à la rencontre d'artistes et d'artisans de disciplines variées, et pour capter la beauté de nos paysages, accomplissant le mandat amorcé il y a dix ans.

Le mardi 11 mars 2014, Télé-Québec lançait en effet dans ses studios sa plateforme culturelle en présence de nombreux médias, artistes et partenaires, dont le Conseil des arts et des lettres du Québec, partenaire de la première heure. L'autrice, animatrice, journaliste et passionnée de culture Rose-Aimée Automne T. Morin a endossé le rôle de porte-parole de cette année anniversaire. Avec nos équipes, elle a commencé à tourner des images dans plusieurs régions du Québec en vue d'une émission spéciale qui sera présentée à l'automne 2024.

Cette année, plusieurs nouvelles séries ont fait le bonheur de notre public curieux et passionné. Dans notre nouveauté *Les culturistes*, quelques-unes des têtes d'affiche de nos émissions ont dévoilé leurs coups de cœur en matière de culture en nous faisant leurs recommandations, parfois très surprenantes. Des personnalités comme Normand Brathwaite, Vanessa Destiné, Pascale Lévesque, Judith Lussier et Jonathan Roberge nous ont en effet parlé avec passion des livres, des films, des chansons ou des spectacles qui les ont marqués ou transformés au cours de leur vie.



En parallèle, nous avons présenté *Les jeunes culturistes*, série destinée au public adolescent. La série de capsules de deux minutes s'est penchée sur les œuvres incontournables à découvrir au tournant de l'adolescence. Dix personnalités de Télé-Québec s'y prononcent et racontent au passage comment elles se sont éveillées à la culture en bas âge.

Notre nouvelle série *Sur les épaules des géants* a proposé des rencontres touchantes avec nos aînés artistes. Comment ces artistes, qui ont réfléchi en pratiquant leur art pendant tant d'années, voient-ils aujourd'hui l'art, la vie, l'humain, l'avenir ? Véritable partage de connaissances, de sagesse et de réflexion sur l'art et le temps, la série s'est poursuivie à l'été 2024.

Dans *De toutes beautés*, nous avons présenté des rencontres marquantes entre la comédienne, artiste multidisciplinaire et galeriste Geneviève Boivin-Roussy et des artisans du territoire. Dans cette série, l'art devient un prétexte pour ralentir et réfléchir tout en créant des liens humains, poétiques et philosophiques.

Nous avons aussi offert de nouvelles saisons de séries bien appréciées du public comme *Hors piste*, *la culture insoumise*. Partout sur le territoire, des âmes frondeuses en culture et engagées dans leur communauté nous ont guidés sur de nouveaux chemins artistiques. Cette deuxième saison a également été diffusée sur nos ondes, tout juste après *Belle et Bum*, à l'automne 2023.

La deuxième saison d'*Atrium : regards sur l'architecture* a été l'occasion de réfléchir à l'architecture du Québec par le regard de six architectes qui pensent, construisent et revalorisent les bâtiments d'ici. Que l'on parle de nordicité, de patrimoine bâti, de mobilier, d'environnement, d'aménagement paysager ou d'imaginer le futur de nos bâtiments, les sujets à réflexion sont multiples, dans cette série.

Cette année, les contenus de La Fabrique culturelle ont bénéficié d'une plus grande visibilité : plus de 150 ont été mis en ligne sur notre plateforme telequebec.tv dans une toute nouvelle collection La Fabrique culturelle, créée en août 2023. Les contenus de La Fabrique ont également trouvé leur place à notre antenne en 2023-2024. Notre public a en effet pu voir à la télévision les séries *Hors piste*, *la culture insoumise*, *Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones*, *Les culturistes* et *Les jeunes culturistes*.



LA FABRIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

Au cours de l'année 2023-2024, **572 000 visites** ont été enregistrées sur le site www.lafabriqueculturelle.tv, pour un total annuel de **855 000 pages vues**⁴⁰.

.....
En tout, **1,7 million de visionnements de vidéos** ont été enregistrés pour La Fabrique culturelle en 2023-2024⁴¹.

UNE CONSTELLATION DE PARTENAIRES

Avant de partir : hommage aux bâtisseurs et aux bâtisseuses du Québec

En janvier 2024, nous faisons l'annonce d'un partenariat exceptionnel entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et Télé-Québec, avec la participation financière du gouvernement du Québec pour la réalisation du projet *Avant de partir*. Initié par l'actrice, animatrice et autrice Danielle Ouimet, ce projet est d'une importance majeure pour la mémoire collective du peuple québécois.

Avant de partir consiste en une série de 50 entrevues effectuées avec des figures marquantes de la sphère publique québécoise. Le but est de préserver le souvenir de ces personnes et de transmettre l'héritage culturel qu'elles nous laissent. *Avant de partir* représente donc l'ultime rencontre, empreinte d'émotions, avec ces figures phares de notre société, pour rappeler leur legs destiné aux générations futures.

Pour réaliser cette série, les fonds d'archives et les collections patrimoniales de BAnQ ont été mis à profit, de même que l'expertise de ses équipes. L'aide financière de 2 755 000 \$ octroyée à la production d'*Avant de partir* provient du Fonds du patrimoine culturel québécois.



Ensemble pour la culture

Au printemps 2023, nous remettons une bourse de 10 000 \$ au lauréat du Prix du public Télé-Québec du Conseil des arts de Montréal (CAM). Ce partenariat de longue date entre le CAM et Télé-Québec offre un soutien précieux et une visibilité plus que bienvenue à plusieurs artistes et organismes culturels de la métropole.

C'est aussi le cas de notre partenariat de plus de vingt ans avec Les Arts et la Ville. Chaque année, ce réseau organise un forum qui réunit des acteurs de la culture à l'échelle municipale. Par ailleurs, huit prix Les Arts et la Ville ont été remis à l'automne 2023. Ils visent à encourager la vitalité culturelle des communautés et à promouvoir les bonnes pratiques en la matière. Le prix Aménagement a été attribué en collaboration avec Télé-Québec.

Notre partenariat avec le Festival international de court métrage au Saguenay REGARD s'est poursuivi pour une vingt-cinquième année. Dans le cadre de ce partenariat, 10 films coups de cœur de la programmation 2024 ont été présentés sur La Fabrique culturelle en mars et en avril.

Notre plateforme Cuisinez nous a de nouveau offert l'occasion de former ou de poursuivre des partenariats, notamment avec *Les Lauriers de la gastronomie*. À titre de partenaire média pour le Gala des Lauriers, en juin 2023, Télé-Québec a présenté le prix Artisan.e de l'année. Notre partenariat comprenait des vidéos produites par Cuisinez pour nos réseaux sociaux, ainsi que la mise en valeur de recettes associées aux finalistes des Lauriers, dont la personnalité honorée, sœur Angèle. De nouveaux partenariats avec le magazine *Caribou* et le Club des petits déjeuners, pour le Mois de la nutrition, nous ont aussi offert de la visibilité.

40 Google Analytics et GA4, sessions et pages vues cumulées du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

41 Site de La Fabrique culturelle : Brightcove visionnements cumulés ; Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube et TikTok) de La Fabrique culturelle : visionnements vidéo cumulés (3 secondes+) ; du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Plus d'une centaine de partenariats ont également solidifié les liens entre La Fabrique culturelle de Télé-Québec et le milieu culturel. Nous assurons ainsi le rayonnement de près d'une quarantaine de partenariats nationaux majeurs, dont le CALQ et Culture pour tous.

Dans la région de Montréal, nous avons eu le plaisir de travailler avec l'Orchestre Métropolitain en documentant l'une de leurs nouvelles initiatives : l'Académie de direction d'orchestre, dont nous avons été le présentateur. Parmi les nouveaux partenaires de 2023-2024, Espace pour la vie a choisi La Fabrique culturelle pour héberger sa série de vidéos *Potagers du monde*. Nous avons aussi été le présentateur officiel de la série de concerts *Les arts s'invitent au Jardin*, qui s'est déroulée en juillet et en août 2023.

En Montérégie, notre nouveau partenariat avec le Lumifest a mené à la production du court métrage d'animation *Super Plex et la manette magique*, qui a été projeté lors du festival.

Dans la Capitale-Nationale, notre belle collaboration avec le Festif! s'est poursuivie cette année. Nous y avons présenté l'Espace famille Télé-Québec. À l'Institut canadien de Québec, la collaboration établie pour mettre en lumière la Maison de la littérature a pris un nouvel envol cette année, avec la production d'articles et la présentation d'une soirée *Ciné-cadeau à la Maison*.



Au Bas-Saint-Laurent, ce sont près de 10 partenariats qui se sont déployés au cours de 2023-2024, dont de fructueux échanges avec l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et le festival de cinéma *Vues dans la tête*.

Pour une première année, nous avons pu compter sur CJTB, la radio communautaire de Tête-à-la-Baleine, parmi nos partenaires. La collaboration a entre autres permis d'inaugurer une chronique mensuelle qui présente les vidéos offertes sur La Fabrique culturelle. Ce partenariat appuie notre mandat de rayonnement sur le territoire de la Basse-Côte-Nord, territoire où nous n'avions pas encore de partenariat.

Ce sont près d'une douzaine de partenariats qui ont eu lieu dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dont une nouveauté avec le Ciné Bobine. Dans le cadre du 50^e anniversaire de l'organisme, des vidéos de La Fabrique ont été projetées avant les soirées cinéma durant toute l'année. Parmi tous les partenariats de la région, notons également le retour de nos collaborations avec le Festival en chanson de Petite-Vallée et le Festival Musique du Bout du Monde.

Pour nos équipes de l'Abitibi-Témiscamingue, l'élément fort de la dernière année a été la capsule produite avec l'artiste de renommée internationale Daniel Lanois dans le cadre du partenariat avec le Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue. La vidéo produite a offert à notre public un accès privilégié et une rare proximité avec l'artiste.

En Mauricie, La Fabrique culturelle de Télé-Québec a été présentateur officiel de la série *Hors les murs*, en partenariat avec le Festival de Lanaudière. Et dans les Laurentides, nous avons développé un nouveau partenariat avec le Festival de films d'auteur de Val-Morin, où nous avons remis le Prix Télé-Québec à Laurence Collins, cinéaste de la région, pour son film *Bungalow*.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une dizaine de partenaires ont contribué au rayonnement des contenus de La Fabrique culturelle auprès des publics de la région, en plus de mener à la production de nouveaux contenus en lien avec des événements culturels bien implantés sur le territoire. Plus d'une quarantaine de courts métrages récents issus de ces partenariats ont enrichi l'offre vidéo de Télé-Québec. Notons aussi la poursuite de notre partenariat avec le Festival international des arts de la marionnette à Saguenay, qui rejoint plus de 37 000 festivaliers et festivalières, et notre nouvelle collaboration avec le Centre Bang, dont les contenus ont fait découvrir aux internautes de La Fabrique culturelle les démarches artistiques de plusieurs créateurs et créatrices en art contemporain à Chicoutimi.

Alliée du milieu éducatif et des parents

En collaboration avec Printemps numérique, Télé-Québec en classe a participé à la production d'une deuxième saison du balado *Empreinte numérique* pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de citoyenneté à l'ère du numérique. En compagnie du duo Douaa Kachache et Tom-Éliot Girard (*MAMMOUTH Hebdo*) à l'animation, des adolescents du deuxième cycle du secondaire y ont partagé leurs expériences et rencontré des spécialistes du numérique et de l'intelligence artificielle.

Télé-Québec en classe a elle-même mis en valeur des contenus de nos partenaires, comme les courtes capsules Boussole, réalisées par l'organisme Synthèse et qui permettent de découvrir des métiers de l'imagerie numérique. La contribution de Télé-Québec en classe permet d'ajouter de la valeur aux ententes de partenariat et à certaines initiatives développées par l'équipe des Ventes de Télé-Québec.

Cette année encore, La CLEF s'est associée à Alloprof parents pour offrir des livres à une famille dans le cadre d'un concours des Fêtes. De plus, un partenariat entre Communication Jeunesse et La CLEF a été conclu en 2023, grâce auquel 12 listes de lecture spécialement conçues pour les familles qui nous suivent ont été créées. Ces listes mettent en vedette une majorité de livres québécois qui abordent des thèmes tels que la musique, l'espace et la persévérance scolaire. Les retombées positives de ce projet sont nombreuses et démontrent toute son importance, tant pour les parents que pour les milieux communautaires et scolaires.

En septembre 2023, *Urbania*, qui produit pour nous des émissions comme *L'air d'aller* et *Bien joué!*, dévoilait Mollo, sa nouvelle plateforme dédiée aux parents de jeunes enfants réalisée en collaboration avec Télé-Québec. L'objectif de Mollo est d'accompagner une communauté de parents, de la naissance de leur enfant jusqu'à sa sixième année du primaire, dans leur vie familiale et sociale, avec autodérision, audace et empathie, et surtout sans jugement.

En mars 2024, nous avons vu l'aboutissement d'un beau partenariat entre La Fabrique culturelle de Télé-Québec et l'École supérieure en Art et technologie des médias (ATM) du Cégep de Jonquière. Les professionnels et professionnelles de La Fabrique culturelle ont eu le plaisir de transmettre leur savoir à plus de 100 étudiants et étudiantes inscrits en Techniques cinématographiques et télévisuelles et en Techniques de communication dans les médias en ATM. Cet accompagnement s'est déroulé sur une période d'environ six mois et s'est terminé avec la réalisation de 16 vidéos sur des sujets qui allument les jeunes et les motivent à développer leurs compétences. Les spécialistes de la caméra, du montage et de la réalisation de La Fabrique culturelle ont su transmettre leur savoir-faire et leurs connaissances à ces futurs professionnels, qui ressortent très heureux de leur expérience. Le résultat du travail des étudiants et des étudiantes d'ATM a été présenté sur notre plateforme culturelle.

Du côté de nos sites jeunesse, un partenariat amorcé en mai 2023 avec la plateforme de livres audio Narra a permis aux jeunes de découvrir six livres dans ce format.

Et alliée du milieu des affaires

Le nouveau concept *On ramassera demain* a suscité l'intérêt de partenaires d'envergure, dont Recyc-Québec, Desjardins et Volkswagen, qui se sont associés à notre émission à titre de commanditaires. Recyc-Québec a choisi de s'associer à l'émission au titre évocateur pour promouvoir sa campagne de compostage Si ça se mange, ça se composte. L'organisme a aussi profité de l'influence de l'animateur pour montrer la simplicité du compostage par quelques intégrations dans l'émission. Desjardins Assurances a misé sur l'humour pour faire connaître les avantages de son produit d'assurance auprès d'un public plus jeune. Volkswagen a pour sa part décidé de capitaliser sur sa collaboration avec son porte-parole Pier-Luc Funk au fil de mini-sketchs produits sur mesure à même le contenu de l'émission.

Les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont collaboré avec Télé-Québec pour célébrer joyeusement le temps des Fêtes et illustrer la polyvalence des produits de l'érable. La campagne «L'érable, c'est bon dans tout» soutient le positionnement des PPAQ en affirmant que l'érable est passe-partout. La campagne s'est déclinée entre autres dans des messages associatifs diffusés lors des émissions spéciales phares du temps des Fêtes à Télé-Québec, dont *Y'a du monde à messe de Noël*, *Belle et Bum des Fêtes* et nos grands rendez-vous culturels. En parallèle, une campagne publicitaire mettant en vedette le sirop d'érable et le personnage emblématique de Télé-Québec Passe-Partout a été lancée.

Présence internationale

Au printemps 2023, Télé-Québec était bien représentée à Lille, dans le nord de la France, pour le festival Séries Mania. Au cours de l'événement Coming Next from Québec, nous avons présenté ce que nous diffusons en fiction québécoise et internationale notamment *L'air d'aller*. La productrice Annie Bourbeau et la comédienne Catherine Saint-Laurent étaient également présentes pour parler du succès de la série.

On ramassera demain



En juin 2023, nous avons accueilli une dizaine de dirigeants et de dirigeantes des Médias francophones publics (MFP) venus de la France, de la Suisse, de la Belgique et du Canada. Après une journée de formation et de discussions à l'extérieur, ils se sont posés à Télé-Québec. Nous avons profité de leur présence pour leur proposer une visite de notre bâtiment patrimonial, agrémentée d'une présentation de son histoire par Myriam Wojcik, une historienne et collaboratrice de notre série *Kébec*.

Au printemps 2024, Mélissa Veilleux et Sophie Legault, scénaristes de *Passe-Partout*, ont été invitées à présenter la conférence inaugurale au Congrès national des professeurs de français des Pays-Bas, puis à animer un atelier pour présenter la série et son mandat éducatif. Organisé tous les deux ans, ce congrès est l'un des plus importants pour toutes les personnes qui s'occupent – sous quelque forme que ce soit – de l'enseignement de la langue de Molière aux Pays-Bas, réunissant en effet plus de 500 enseignants et enseignantes, ainsi que des maisons d'édition et autres partenaires du domaine de l'enseignement du français, y compris beaucoup d'ambassades francophones.

Télé-Québec, une entreprise citoyenne

Engagée envers son milieu, Télé-Québec a continué de soutenir des causes sociales qui lui tiennent à cœur et des organismes communautaires du quartier qui l'accueille depuis sa création, en 1968. En plus de sa collaboration de longue date avec Mères avec pouvoir, qui favorise le développement optimal et le bien-être des femmes cheffes de famille monoparentale à faible et à modeste revenu, son personnel a recueilli des dons pour des événements caritatifs comme la campagne d'entraide et la Guignolée des médias, dont Télé-Québec est également membre depuis ses débuts. Une équipe formée de membres de son personnel a également participé à un match-bénéfice de ballon-chasseur pour collecter des fonds destinés aux bourses de financement de l'Alliance Médias Jeunesse.

UN MILIEU DE TRAVAIL QUI SE RÉINVENTE

Développement organisationnel

En 2023-2024, nous avons réalisé plusieurs projets afin de favoriser le développement de notre culture d'entreprise. Nous avons notamment accompagné les membres de notre personnel et les cadres dans la gestion du changement, puisque de nombreux chantiers technologiques se sont achevés cette année. Des formations ont été offertes, ainsi que de l'accompagnement plus ciblé et particulier.

Nous avons procédé à quelques réorganisations internes afin d'optimiser nos opérations et de valoriser les différents titres d'emploi, contribuant ainsi à augmenter la désirabilité de Télé-Québec comme employeur. Les équipes du réseau et de l'entretien, puis des réseaux sociaux ont été accompagnées tout au long de ces changements, qui s'alignent sur notre plan stratégique 2023-2027.

Nous avons accompagné chacune des équipes touchées de près ou de loin par les réorganisations ou par la mise en place de nouveaux outils ou de nouvelles plateformes de travail. De leur côté, les gestionnaires ont continué de profiter de notre programme d'accompagnement en leadership, en plus de bénéficier d'une offre de coaching. D'autres formations ont été offertes, notamment sur la collaboration en mode projet, présentée à tout le personnel.

Marque employeur

Pour mieux accueillir les nouveaux membres du personnel, nous avons préparé un nouveau guide d'accueil et avons multiplié les activités et occasions de socialisation entre collègues. Parmi les nominations de nouveaux cadres, notons celles des directions des Technologies de l'information, de l'Innovation technologique, de La Fabrique culturelle, du Contenu éditorial et social, ainsi que des services des Ressources humaines. L'arrivée de nouveaux visages à Télé-Québec a été en partie rendue possible par un travail important sur le terrain de l'équipe des Ressources humaines de Télé-Québec, entre autres au cours d'événements publics comme les salons de carrière et par une campagne renouvelée sur les réseaux sociaux comme LinkedIn. Employeur de choix, Télé-Québec a par ailleurs attiré plusieurs stagiaires en 2023-2024. À ce propos, nous avons également mis en œuvre une nouvelle directive concernant les stages.

Avec la mise en œuvre d'entrevues après-départ (après six mois) et d'entrevues d'intégration (après trois mois), nous acquérons une meilleure vue d'ensemble de ce qui attire et retient les personnes employées par Télé-Québec. Des sondages réalisés à l'interne par un panel de HEC Montréal ont aussi permis d'avoir un portrait plus juste du bien-être de notre personnel et de son taux d'engagement envers Télé-Québec.

Sur le plan syndical, nous avons implanté en juin 2023 la relativité salariale pour le personnel du Syndicat général des employés et employées de Télé-Québec.

Santé et mieux-être

Plusieurs changements ont été apportés en 2023-2024 sur le plan des ressources humaines, afin d'améliorer le mieux-être et la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Possibilité d'horaire comprimé à l'année, maintien du télétravail trois jours par semaine, bonification de la stratégie de reconnaissance des années de service et adoption d'une politique d'équité, de diversité et d'inclusion.

Tout au long de l'année, des communications internes ont informé le personnel des services offerts par notre programme d'aide, en plus de fournir diverses ressources (notamment pour la prévention du suicide et la sensibilisation à la santé mentale) et d'encourager l'activité physique et les saines habitudes de vie. Nous avons présenté le premier d'une série de webinaires sur la santé mentale, en partenariat avec notre programme d'aide, et des ateliers ont été offerts pour améliorer la communication dans les équipes. Enfin, en collaboration avec le comité de Santé, sécurité, mieux-être au travail, nous avons mis en œuvre un plan de prévention des risques.

Agilité informatique

Grâce à la mise en place d'un environnement infonuagique d'analytique et d'intelligence d'affaires et du recrutement de ressources humaines spécialisées, nous avons désormais une meilleure idée de la performance de nos contenus audiovisuels. Nous pouvons aussi mieux connaître le parcours des usagers et des usagères de nos plateformes et en découvrir les tendances.

La création d'une équipe de travail dédiée au processus de mise en ligne et maîtrisant l'ensemble de l'environnement technologique, les outils et les besoins d'affaires a grandement facilité la mise en ligne de nos contenus sur notre plateforme vidéo.

Le projet Organisation simplifiée multiplateforme (OSM) s'est poursuivi en 2023-2024 pour améliorer notre agilité sur le plan de nos opérations d'affaires et technologiques. Ce vaste chantier a permis l'optimisation et la standardisation des processus de travail relatifs à la gestion et à l'exploitation de nos contenus multiplateformes. Le projet OSM a aussi permis de centraliser et de maximiser l'accès à l'information en augmentant sa visibilité, notamment par l'élimination de la duplication de certaines informations dans plusieurs systèmes.

Les médias et la publicité numériques font désormais partie intégrante de notre paysage. En 2023-2024, nous avons offert une formation sur les fondements des médias et de la publicité numériques aux membres de notre personnel afin de les guider dans le développement de leurs compétences numériques. En connaissant les bases des médias et de la publicité numériques, notre personnel sera mieux équipé pour comprendre les tendances du marché et les comportements du public en ligne.

Sécurité de l'information

À l'hiver 2024, nous avons déployé une nouvelle plateforme de formation sur la cybersécurité. Avec cet outil, les membres du personnel peuvent désormais obtenir de la formation en continu en matière de cybersécurité, l'objectif étant de réduire notre vulnérabilité aux cyberattaques en sensibilisant notre personnel aux risques.

Grâce à la création d'un comité sur la gestion de l'information, la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels, conformément à l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et à l'article 12 de la Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information, nous encadrons davantage la gestion et la sécurité de l'information à Télé-Québec. L'objectif est d'optimiser la protection des renseignements personnels.

Une créativité média en croissance pour contrer une baisse de revenus

L'année 2023-2024 a été marquée par une baisse de nos revenus, principalement attribuable à une réduction généralisée des dépenses en publicité télévisée traditionnelle. L'instabilité économique ainsi que la croissance de l'offre publicitaire sur les plateformes étrangères telles que Netflix, Amazon Prime et Disney+, notamment, ont contribué à ces résultats. Bien que les revenus numériques affichent une croissance remarquable de 47 %, celle-ci n'a pas pu compenser la perte des revenus télévisuels.

Le renouvellement de notre offre de programmation a grandement favorisé la croissance des revenus de la créativité média, qui ont connu une hausse significative de 24 %. Cette croissance témoigne de l'attrait pour la grande qualité des contenus rassembleurs de Télé-Québec et de la puissance de l'association des marques avec nos différentes plateformes.

APERÇU 2024-2025

Riche de cette année effervescente grâce à un rehaussement historique de son financement qui a permis une programmation extraordinaire truffée de nouveautés et de grands retours, Télé-Québec a tenu sa promesse de faire découvrir, de faire réfléchir, de divertir, de concevoir et de voir autrement. Le diffuseur public s'est engagé dans la création d'un lien unique, toujours gratuit, multigénérationnel et inclusif avec tous les Québécois et les Québécoises en valorisant sa raison d'être : la langue française, la culture, l'éducation, l'identité et l'innovation.

Au cours de la prochaine année, Télé-Québec entend bien poursuivre avec la même ardeur et encore plus de détermination la réalisation de son plan stratégique 2023-2027. C'est pourquoi une nouvelle infrastructure en intelligence d'affaires sera mise en place pour gérer et analyser les données. Cela permettra de centraliser et d'ordonner les informations critiques relatives à ses clientèles, et de fournir des outils analytiques et de visualisation pour la surveillance en temps réel des performances. Cet apport est essentiel pour assurer la prise de décisions optimales dans un univers hautement concurrentiel.

Télé-Québec implantera également des outils d'intelligence artificielle (IA) dans ses opérations afin de contribuer à leur automatisation et de réduire ainsi le nombre de tâches sans valeur ajoutée. Par ailleurs, de plus en plus d'innovations et d'améliorations significatives contribuent à divers aspects de la production, de la distribution et de la consommation de contenu audiovisuel. Télé-Québec explore déjà ces nouvelles possibilités et compte bien en tirer profit au cours des prochains mois pour améliorer et maximiser ses capacités opérationnelles.

Le développement de la nouvelle plateforme Web du diffuseur se poursuivra également afin de créer une destination unifiée Web et mobile permettant de promouvoir la richesse culturelle québécoise sous toutes ses formes, de faire rayonner les régions et de contribuer sainement au développement des enfants dans un contexte de divertissement. Plusieurs étapes cruciales d'ordre législatif devront aussi être franchies au cours des prochains mois pour assurer la concrétisation de ce projet d'envergure, au printemps 2025.

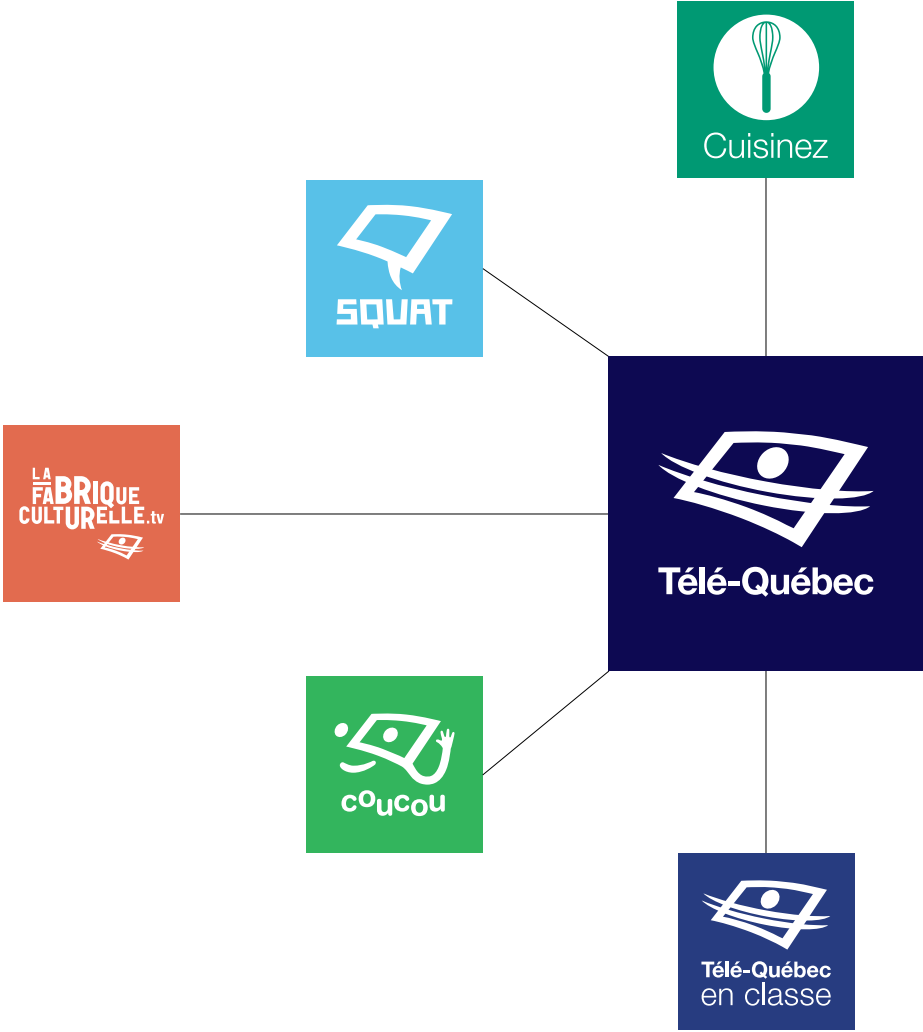
En matière de contenus, c'est cette année que se feront sentir les effets concrets de l'octroi, par le gouvernement du Québec, d'une somme de 101,1 millions de dollars sur cinq ans, au cours de l'exercice budgétaire de 2023-2024, pour réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse et culturelle. En effet, de nouvelles productions originales destinées au jeune public seront présentées, en plus de toutes nouvelles acquisitions internationales. À cela s'ajoute le soutien additionnel de 10 M\$ par année pour les deux prochaines années attribué au moment du budget 2024-2025 du Québec et destiné aux contenus grand public. Il s'agit là de deux marques de confiance successives dont Télé-Québec avait grandement besoin pour rester à la hauteur des attentes de ses publics et demeurer compétitive dans cette abondance de contenus provenant des joueurs locaux et nationaux, mais aussi et surtout internationaux. Cette concurrence, portée par des budgets colossaux et une très grande accessibilité, complique la découvrabilité des contenus d'ici par le jeune public québécois. En août 2024, ce sont plus de 15 nouveautés qui s'ajouteront à notre offre de contenus déjà riche et diversifiée qui avait été bonifiée l'an dernier. Certaines d'entre elles – de très grande envergure et à potentiel élevé de rayonnement – permettront de mettre à profit tous les leviers de découvrabilité mis en place au cours des deux dernières années.

Sur le plan réglementaire, Télé-Québec poursuivra ses interventions dans le cadre de la mise en œuvre de la *Loi sur la diffusion continue en ligne* adoptée en avril 2023, qui oblige le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à moderniser le cadre de radiodiffusion canadien. Dans la foulée de ses représentations de 2024, Télé-Québec continuera de s'assurer qu'elle soit entendue à toutes les étapes du processus, afin que l'exposition de contenus en langue française demeure au centre des préoccupations de tous et toutes. En tant que média public à vocation éducative et culturelle, Télé-Québec est persuadée que c'est un aspect primordial pour la préservation et le rayonnement de la culture québécoise, et qu'il y a urgence d'agir, notamment auprès des jeunes publics, qui risquent toujours davantage de perdre le contact avec les contenus d'ici en français, laissant ainsi s'effriter l'identité culturelle et linguistique du Québec.

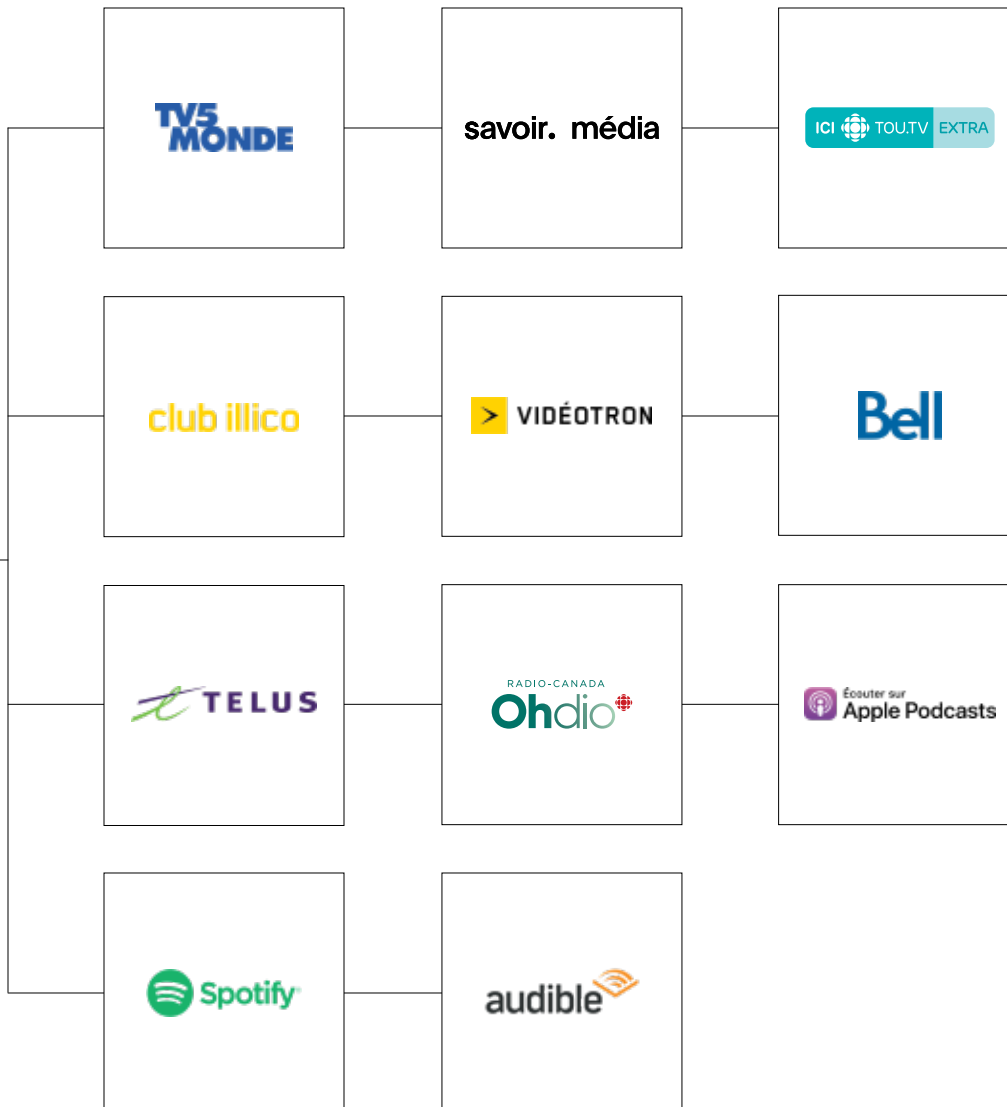
Dans la même optique, Télé-Québec participera activement à la Consultation pour un encadrement législatif sur la découvrabilité des contenus culturels francophones lancée en mars dernier par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

L'année 2024-2025 s'annonce donc riche en défis pour Télé-Québec, et c'est avec optimisme et détermination que celle-ci entend bien les relever en s'appuyant sur ses plus grandes forces : l'engagement indéfectible, la créativité et le professionnalisme de tous les membres de son personnel, ainsi que la collaboration dévouée de ses nombreux partenaires d'affaires, commerciaux et institutionnels qui, tous les jours, font de ce média public une entreprise unique et humaine dans le paysage médiatique québécois.

ÉCOSYSTÈME DE TÉLÉ-QUÉBEC



NOS PARTENAIRES EN DIFFUSION



PRIX REMPORTÉS PAR NOS CONTENUS



GÉMEAUX 2023

Climat dérégulé, santé en danger

IMPACT TV

- ▶ Meilleure émission ou série documentaire : santé, nature, sciences et environnement

Cracké la famille s'éclate

PRODUCTIONS SQUEEZE

- ▶ Meilleure émission ou série d'animation

Croque-mort, c'est beau la vie

OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

- ▶ Meilleure émission ou série documentaire : société

Curieux Bégin

ZONE3

- ▶ Meilleur magazine de services ou de style de vie
- ▶ Meilleure animation : magazine de services ou de style de vie (Christian Bégin)

Dans les médias

ZONE3

- ▶ Meilleure animation : magazine culturel ou d'intérêt social (Marie-Louise Arsenault)

Janette et filles

LA RUELLÉ FILMS

- ▶ Meilleure émission ou série documentaire : biographie ou portrait, arts et culture

L'avenir nous appartient

ZONE3

- ▶ Meilleure réalisation : magazine culturel, d'intérêt social, de services ou de style de vie

MAMMOUTH Hebdo

PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- ▶ Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques jeunesse : fiction, divertissement ou magazine

La Soirée MAMMOUTH

ATTRACTION / PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- ▶ Meilleure émission ou série jeunesse : divertissement ou magazine
- ▶ Meilleure réalisation jeunesse : divertissement ou magazine

La Une

GROUPE FAIR-PLAY

- ▶ Meilleure émission ou série documentaire d'observation

Y'a du monde à messe

LES PRODUCTIONS BAZZO BAZZO

- ▶ Meilleur son : magazine, affaires publiques, humour, documentaires, variétés toutes catégories

Prix Gémeaux de la relève

- ▶ Olivier Louissaint, chef et animateur (*Chef Oli vire champêtre*)

PRIX REMPORTÉS PAR NOS CONTENUS



ADC AWARDS 2023

Janette et filles

LA RUELLÉ FILMS

- ▶ Lettrage
- ▶ Design de produits – Typographie

CANNESERIES 2023

L'air d'aller

URBANIA

- ▶ Prix des étudiants

NEW YORK TELLY AWARDS 2023

Le 422

BLACHFILMS

- ▶ Prix argent – Craft visual effects – Télévision

NEW YORK INTERNATIONAL CHILDREN'S FILM FESTIVAL 2024

Dounia

TOBO MÉDIA, DU COUP STUDIO PRODUCTION

- ▶ Unstoppable Kids Prize

NUMIX 2023

La liste des choses qui existent

LA PASTÈQUE, OFFICE NATIONAL DU FILM
DU CANADA

- ▶ Capsule et websérie – Jeunesse et famille

PRIX JUDITH-JASMIN 2023

Essentiels

PICBOIS PRODUCTIONS

- ▶ Catégorie politique et enjeux de société (Sarah Champagne)
- ▶ Grand Prix Judith-Jasmin (Sarah Champagne)

SOCAN MUSIQUE 2023

Belle et Bum

SPHÈRE MÉDIA

- ▶ Prix Partenaire en musique

Cochon dingue

TRIO ORANGE

- ▶ Musique de télévision – National – Émission jeunesse : Nicholas Savard-L'Herbier

AUTRES PRIX



ALLIANCE DES FEMMES DES INDUSTRIES CRÉATIVES

Marie Collin

- ▶ Honorée en 2023 pour le travail d'adaptation de l'offre télévisuelle durant la pandémie et pour sa gestion hors pair de plus de vingt-cinq ans dans le monde de la télévision

GRANDS PRIX DU DESIGN 2023

Bâtiment historique Au Pied-du-Courant

- ▶ Prix Grand Lauréat – Architecture
- ▶ Prix Platine – Bâtiment commercial, Immeuble de bureaux (cinq étages et plus)
- ▶ Prix Platine – Prix spéciaux, Reconversion et réutilisation adaptative

IDÉA 2023

Campagne Desjardins

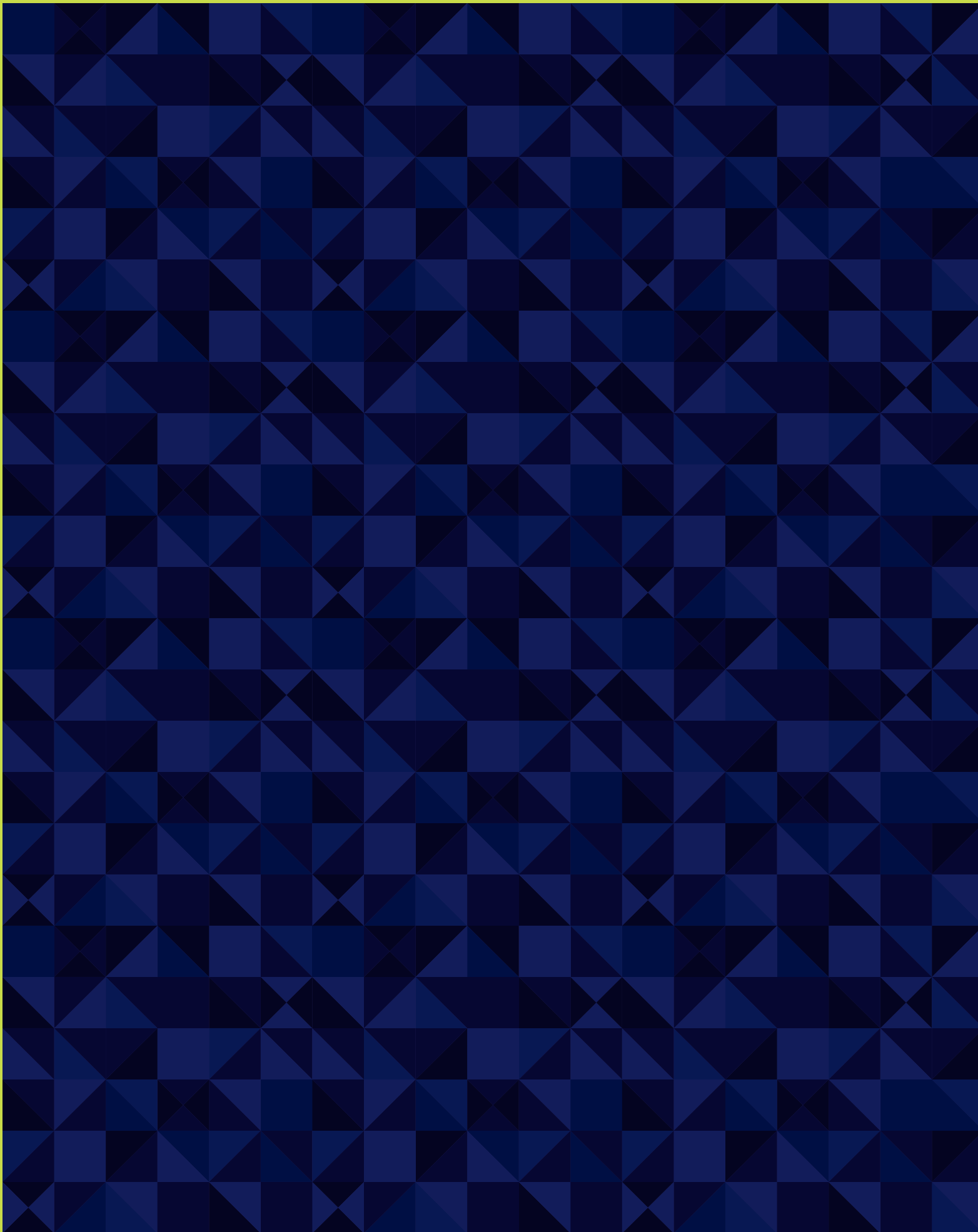
- ▶ Argent – Meilleure utilisation de la commandite ou de l'intégration de marque

Campagne Les Producteurs de lait

- ▶ Argent – Campagne intégrée – 250 000 dollars et plus

Campagne Les Producteurs de lait

- ▶ Argent – Mouvement média d'ici





**ÉTATS
FINANCIERS**

RAPPORT DE LA DIRECTION

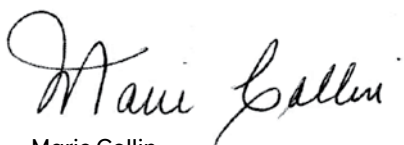
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Sylvie Napert, CPA
VICE-PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM – FINANCES ET ADMINISTRATION

Montréal, le 2 juillet 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec a comptabilisé aux 31 mars 2024 et 2023, à l'état de la situation financière, des revenus reportés en lien avec des subventions octroyées par le gouvernement du Québec relatives à des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Toutefois, pour une partie de ces revenus reportés, il n'existe pas de stipulations créant une obligation répondant à la définition d'un passif pour Télé-Québec. Cela constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transferts qui avait également donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Ainsi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	2024	2023
État de la situation financière		
Revenus reportés	(16 459 049)	(15 526 219)
Dette nette	(16 459 049)	(15 526 219)
Excédent cumulé / Déficit cumulé	16 459 049	(15 526 219)
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	932 830	(173 227)
Excédent annuel 2024 / Déficit annuel 2023	932 830	(173 227)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Télé-Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-Québec ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-Québec ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Télé-Québec à cesser son exploitation ;

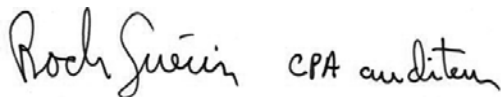
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 2 juillet 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024 BUDGET	2024 RÉEL	2023 RÉEL
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	94 009 022 \$	94 430 506 \$	63 151 305 \$
Immobilisations	5 145 222	5 343 885	4 699 897
Intérêts sur la dette	1 758 455	1 643 286	1 406 200
Autres	2 110 848	3 319 321	4 967 689
Publicités, loyers et autres revenus (note 4)	17 487 761	18 242 763	18 607 901
	120 511 308	122 979 761	92 832 992
CHARGES			
Droits de diffusion	67 141 400	68 799 637	47 081 054
Traitements et charges sociales	26 964 123	26 381 405	24 263 871
Services professionnels et administratifs	11 580 247	11 369 126	9 005 739
Loyers, location et fournitures	1 226 318	1 433 719	1 376 897
Frais de promotion et de communications	4 781 584	5 341 462	3 358 037
Coûts de transmission et de distribution	1 893 957	1 815 112	1 715 507
Amortissement des immobilisations corporelles (note 14)	5 145 215	5 334 094	4 700 409
Frais financiers (note 5)	1 758 460	1 694 239	1 446 963
Charge de désactualisation – OMHS (note 10)	–	15 064	16 313
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 004	9 792	4 548
	120 511 308	122 193 650	92 969 338
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	–	786 111	(136 346)
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(531 386)	(531 386)	(395 040)
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(531 386) \$	254 725 \$	(531 386) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2024

ACTIFS FINANCIERS

	2024	2023
Trésorerie	2 338 861 \$	3 883 222 \$
Créances (note 6)	8 613 143	9 844 309
Placement (note 7)	9 842	9 842
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	53 806 359	56 345 201
	64 768 205	70 082 574

PASSIFS

Emprunts temporaires (note 8)	7 716 381	9 944 920
Charges à payer et frais courus (note 9)	10 582 409	11 370 348
Droits de diffusion à payer	16 577 852	6 643 238
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	313 629	361 381
Dettes à long terme (note 11)	44 628 393	39 825 578
Revenus reportés (note 12)	53 422 841	52 950 681
Avance du gouvernement du Québec (note 13)	2 750 000	2 750 000
	135 991 505	123 846 146

DETTE NETTE

(71 223 300) **(53 763 572)**

ACTIFS NON FINANCIERS

Droits de diffusion	27 664 309	10 946 628
Stock de fournitures	1 069 221	—
Immobilisations corporelles (note 14)	40 670 731	39 770 921
Charges payées d'avance	2 073 764	2 514 637
	71 478 025	53 232 186

EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ

254 725 \$ **(531 386) \$**

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Francine Cléroux
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024 BUDGET	2024 RÉEL	2023 RÉEL
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	– \$	786 111 \$	(136 346) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 557 800)	(6 306 512)	(4 315 010)
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	–	62 816	143 422
Amortissement des immobilisations corporelles	5 145 215	5 334 094	4 700 409
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 004	9 792	4 548
	(392 581)	(899 810)	533 369
Acquisition des droits de diffusion		(82 826 808)	(43 604 967)
Utilisation des droits de diffusion		66 109 127	45 048 953
Acquisition des stocks de fournitures		(1 645 772)	–
Utilisation des stocks de fournitures		576 551	–
Acquisition de charges payées d'avance		(3 136 170)	(4 262 126)
Utilisation des charges payées d'avance		3 577 043	3 592 219
		(17 346 029)	774 079
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(392 581)	(17 459 728)	1 171 102
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(53 763 572)	(54 934 674)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(71 223 300) \$	(53 763 572) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) annuel	786 111 \$	(136 346) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement de revenus reportés de l'année	(14 479 399)	(11 396 772)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 334 094	4 700 409
Charge de désactualisation – OMHS	15 064	16 313
Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles	(12 975)	—
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	9 792	4 548
	(8 347 313)	(6 811 848)
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 15)	5 458 384	1 414 081
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2 888 929)	(5 397 767)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	12 975	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 393 573)	(4 647 005)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(7 380 598)	(4 647 005)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts temporaires	9 730 645	2 191 317
Remboursement des emprunts temporaires	(1 005 479)	(355 105)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 725 166	1 836 212
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(1 544 361)	(8 208 560)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 883 222	12 091 782
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 338 861 \$	3 883 222 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2024

1. CONSTITUTION, OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle, de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les obligations liées à la mise hors service, la durée de vie utile des droits de diffusion ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu du fait qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus, excluant les charges sociales à payer, les droits de diffusion à payer et les dettes à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Dans un tel cas, les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Publicités

Les revenus publicitaires constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles Télé-Québec doit diffuser une publicité en échange de la somme reçue d'un payeur, soit une agence publicitaire ou un annonceur. Ces revenus sont constatés progressivement, soit au fur et à mesure que l'obligation est remplie au rythme de diffusion de la publicité.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Constatation des revenus [suite]

Loyers

Les revenus de location constituent des opérations avec obligations de prestation. L'obligation de prestation pour Télé-Québec consiste à mettre des locaux ou emplacements d'antennes à la disposition du payeur. Ces revenus sont constatés progressivement sur la durée des ententes d'occupation et baux signés avec les clients.

Redevances

Les revenus tirés des redevances constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles Télé-Québec doit rendre disponible le matériel de télédiffusion en échange d'une somme reçue d'un payeur, soit un diffuseur. Les revenus tirés des redevances sont constatés à un moment précis, soit suite au partage de matériel de diffusion.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Lorsque le recouvrement des intérêts n'est pas raisonnablement sûr, la comptabilisation des revenus d'intérêts cesse.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est constituée des soldes bancaires.

PASSIFS

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint Télé-Québec à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques ;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation ;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées ;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles qui sont reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels de diffuser un produit télévisuel ou numérique, et sont généralement acquis pour une période de 5 ans. Ils sont constatés à l'actif lorsque le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est commencée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même moment. Ils sont ensuite amortis aux résultats en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits selon les bases suivantes :

Acquisitions et productions originales jeunesse :

70 % lors de la première diffusion ;

30 % lors de la deuxième diffusion.

Productions originales :

100 % lors de la première diffusion

Contenus numériques :

100 % à la première mise en ligne

Contenus numériques des productions originales jeunesse :

Linéairement sur 24 mois

Les montants payés pour des droits de diffusion avant que le contenu n'ait été livré ou que ne commence la période de diffusion sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous la rubrique « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres pour refléter la baisse de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui inclut les coûts de mise hors service, le cas échéant.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	<u>Durée de l'amortissement</u>
Bâtiment	40 ans
Réseau d'antennes	20 ans ⁽¹⁾
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique et logiciel	de 3 à 5 ans
Matériel roulant	5 ans
Aménagement du bâtiment	25 ans

⁽¹⁾ Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des réseaux d'antennes sont amortis sur une durée de 29 à 92 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de sa valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats et du déficit cumulé. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont Télé-Québec bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où Télé-Québec bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Adoption d'une nouvelle norme comptable

SP 3400, Revenus

Le 1^{er} avril 2023, Télé-Québec a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, Revenus qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées «opérations avec contrepartie») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées «opérations sans contrepartie»).

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier;
- Télé-Québec doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque Télé-Québec a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, Télé-Québec doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque Télé-Québec détermine qu'il y a ou d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de Télé-Québec.

4. PUBLICITÉS, LOYERS ET AUTRES REVENUS

	2024	2023
Publicité	11 484 555 \$	13 500 474 \$
Loyers	1 910 208	2 056 974
Redevances	1 563 180	913 366
Revenus d'intérêts	1 418 628	588 481
Autres revenus	1 866 192	1 548 606
	18 242 763 \$	18 607 901 \$

5. FRAIS FINANCIERS

	2024	2023
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	13 045 \$	8 779 \$
Fonds de financement	324 867	508 359
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	1 356 327	929 825
	1 694 239 \$	1 446 963 \$

6. CRÉANCES

	2024	2023
Agences de publicité	5 251 620 \$	4 418 476 \$
Récupération de coûts auprès d'un organisme du gouvernement du Québec	223 945	2 863 138
Taxes à la consommation à recevoir	1 458 162	1 131 011
Autres	1 679 416	1 431 684
	8 613 143 \$	9 844 309 \$

7. PLACEMENT

	2024	2023
Placement TV5MONDE	9 842 \$	9 842 \$

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

8. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2024	2023
Emprunts auprès du Fonds de financement	7 716 381 \$	9 944 920 \$

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 52 271 258 \$ au 31 mars 2024 (50 486 587 \$ au 31 mars 2023), aux fins suivantes :

	2024	2023
Maintien d'actif	32 921 258 \$	31 136 587 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	52 271 258 \$	50 486 587 \$

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux du bon du Trésor 3 mois, plus une marge de 0,02 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt est de 5,308 % au 31 mars 2024 (3,496 % au 31 mars 2023).

En 2024, un emprunt temporaire de 10 953 705 \$ a été converti en dette à long terme directement par le ministère (2023 : 14 628 796 \$). Ces remboursements d'emprunts temporaires et ces nouvelles dettes à long terme ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie, compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	4 318 431 \$	5 472 207 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	286 541	573 748
Traitements à payer	2 881 047	2 128 171
Provision pour vacances et congés de maladie	2 090 559	1 866 201
Charges sociales à payer	1 005 831	1 330 021
	10 582 409 \$	11 370 348 \$

10. OBLIGATION LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de Télé-Québec concernent principalement le retrait de pylônes et d'antennes sur son réseau de diffusion.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2024	2023
Solde au début	361 381 \$	488 490 \$
Charge de désactualisation	15 064	16 313
Révision des estimations	(62 816)	(143 422)
Solde à la fin	313 629 \$	361 381 \$

10. OBLIGATION LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS [suite]

Principales hypothèses utilisées

	2024	2023
Taux d'actualisation	De 4,51 à 4,98 %	De 4,05 à 4,29 %
Période d'actualisation restante	De 20 à 87 ans	De 21 à 88 ans
Taux d'inflation	2,22 %	2,03 %

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 mars 2024 et inclus dans l'évaluation du passif sont de 959 468 \$ (2023 : 922 646 \$).

11. DETTES À LONG TERME

	2024	2023
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
• 2,934 % (taux effectif de 3,071 %) remboursable par versements annuels de 238 480 \$ échu au 1 ^{er} septembre 2023	—	238 320
• 2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	917 220	1 833 127
• 1,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026	1 278 515	1 703 606
• 2,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	2 538 869	3 382 814
• 2,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	2 636 225	3 293 307
• 2,314 % (taux effectif de 2,416 %) remboursable par versements annuels de 100 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	501 004	600 929
• 2,083 % (taux effectif de 2,194 %) remboursable par versements annuels de 964 345 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	4 806 368	5 764 723
• 1,345 % (taux effectif de 1,440 %) remboursable par versements annuels de 147 694 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2030	883 315	1 030 076
• 1,330 % (taux effectif de 1,421 %) remboursable par versements annuels de 97 227 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	678 195	774 752
• 3,627 % (taux effectif de 3,725 %) remboursable par versements annuels de 1 469 788 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2032	13 170 687	14 628 796
• 4,102 % (taux effectif de 4,202 %) remboursable par versements annuels de 209 886 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2033	2 089 775	—
• 4,255 % (taux effectif de 4,355 %) remboursable par versements annuels de 890 657 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2033	8 864 705	—
• 3,235 % (taux effectif de 3,310 %) remboursable par versements annuels de 315 163 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2043	6 263 515	6 575 128
	44 628 393 \$	39 825 578 \$

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 6 188 650 \$ (2023 : 6 420 734 \$) ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie, compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2025	7 050 713 \$
2026	6 132 142
2027	6 132 142
2028	4 856 400
2029	4 195 253
2030 et suivants	16 451 461

12. REVENUS REPORTÉS

	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	PUBLICITÉS, LOYERS ET AUTRES REVENUS	TOTAL
2024			
Solde au début	52 771 164 \$	179 517 \$	52 950 681 \$
Nouveaux revenus reportés	14 575 594	375 965	14 951 559
Virements aux résultats de l'exercice	(14 208 574)	(270 825)	(14 479 399)
Solde à la fin	53 138 184 \$	284 657 \$	53 422 841 \$
2023			
Solde au début	46 363 830 \$	457 700 \$	46 821 530 \$
Nouveaux revenus reportés	17 226 281	299 642	17 525 923
Virements aux résultats de l'exercice	(10 818 947)	(577 825)	(11 396 772)
Solde à la fin	52 771 164 \$	179 517 \$	52 950 681 \$

13. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret n° 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts, et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret n° 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance a été utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2031 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAIN	BÂTIMENT	RÉSEAU D'ANTENNES	MATÉRIEL TECHNIQUE	MOBILIER	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	MATÉRIEL ROULANT	AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	TOTAL
Coût des immobilisations									
2022	1 277 606	8 674 234	34 267 554	20 896 805	1 548 043	31 187 055	700 895	15 776 905	114 329 097
Acquisitions ou transferts	—	—	363 888	654 428	103 350	2 432 769	122 938	637 637	4 315 010
Obligations liées à la mise hors service	—	—	(143 422)	—	—	—	—	—	(143 422)
Radiations	—	—	(1 067)	(25 849)	—	(662 085)	—	—	(689 001)
2023	1 277 606	8 674 234	34 486 953	21 525 384	1 651 393	32 957 739	823 833	16 414 542	117 811 684
Acquisitions ou transferts	—	—	228 588	613 631	243 269	4 289 475	7 943	923 606	6 306 512
Obligations liées à la mise hors service	—	29 577	(92 393)	—	—	—	—	—	(62 816)
Dispositions et radiations	—	—	(1 404)	(298 007)	—	(160 121)	(67 005)	—	(526 537)
2024	1 277 606	8 703 811	34 621 744	21 841 008	1 894 662	37 087 093	764 771	17 338 148	123 528 843
Cumul des amortissements									
2022	—	361 229	28 242 180	17 516 608	744 842	25 501 169	698 304	960 475	74 024 807
Amortissement de l'exercice	—	216 856	662 679	1 053 162	99 677	2 028 429	7 524	632 082	4 700 409
Radiations	—	—	(599)	(25 848)	—	(658 006)	—	—	(684 453)
2023	—	578 085	28 904 260	18 543 922	844 519	26 871 592	705 828	1 592 557	78 040 763
Amortissement de l'exercice	—	217 448	651 646	1 086 547	125 323	2 554 026	24 795	674 309	5 334 094
Dispositions et radiations	—	—	(841)	(296 942)	—	(151 957)	(67 005)	—	(516 745)
2024	—	795 533	29 555 065	19 333 527	969 842	29 273 661	663 618	2 266 866	82 858 112
Valeur nette comptable									
2023	1 277 606	8 096 149	5 582 693	2 981 462	806 874	6 086 147	118 005	14 821 985	39 770 921
2024	1 277 606	7 908 278	5 066 679	2 507 481	924 820	7 813 432	101 153	15 071 282	40 670 731

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [suite]

Des immobilisations corporelles totalisant 943 120 \$ au 31 mars 2024, dont 927 936 \$ pour l'équipement informatique et logiciel et 15 184 \$ pour l'aménagement du bâtiment n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice (1 606 594 \$ au 31 mars 2023, dont 1 555 028 \$ pour l'équipement informatique et logiciel, 49 234 \$ pour l'aménagement du bâtiment et 2 332 \$ pour le matériel technique). De ce montant de 943 120 \$, un montant de 925 811 \$ correspond à du développement en cours de logiciels et d'applications informatiques de la catégorie « Équipement informatique et logiciel » (2023 : 1 189 424 \$).

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 491 870 \$ (2023 : 1 578 931 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

	2024	2023
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Créances	1 231 166 \$	250 803 \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(3 612 048)	(8 009 757)
Charges à payer et frais courus	299 122	(5 148 638)
Droits de diffusion à payer	9 934 614	(3 978 329)
Revenus reportés	14 951 559	17 525 923
Droits de diffusion	(16 717 681)	1 443 986
Stock de fournitures	(1 069 221)	—
Charges payées d'avance	440 873	(669 907)
	5 458 384 \$	1 414 081 \$

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élevaient à 1 409 727 \$ (2023 : 577 397 \$).

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 mars 2024, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum, étant donné que ce gouvernement est une partie apparentée qui possède une excellente qualité de crédit. Télé-Québec n'est pas exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir, compte tenu de l'historique des comptes en souffrance non significatifs, et de la diversité et de l'historique favorables des clients. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	2024	2023
Moins de 30 jours	6 948 450 \$	3 850 485 \$
De 30 à 60 jours	289 034	1 038 237
Plus de 60 jours	77 143	4 020 980
	7 314 627	8 909 702
Provision pour créances douteuses	(159 646)	(196 404)
	7 154 981 \$	8 713 298 \$

16. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

2024	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	7 716 381 \$	— \$	— \$	— \$	7 716 381 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	9 576 578	—	—	—	9 576 578
Droits de diffusion à payer	16 577 852	—	—	—	16 577 852
Dettes à long terme	8 501 775	14 583 250	10 675 063	18 889 963	52 650 051
	42 372 586 \$	14 583 250 \$	10 675 063 \$	18 889 963 \$	86 520 862 \$
2023	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	9 944 920 \$	— \$	— \$	— \$	9 944 920 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	10 040 327	—	—	—	10 040 327
Droits de diffusion à payer	6 643 238	—	—	—	6 643 238
Dettes à long terme	7 336 947	12 815 693	10 055 025	16 265 816	46 473 481
	33 965 432 \$	12 815 693 \$	10 055 025 \$	16 265 816 \$	73 101 966 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa trésorerie portant intérêt à taux variable, de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et de ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêt générés par la trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2024 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 133 630 \$ (2023 : 84 162 \$), respectivement.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2024 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 30 611 \$ (2023 : 73 118 \$), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêts de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché, puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

17. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de Télé-Québec participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré au taux de 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élevaient à 1 848 920 \$ (2023 : 1 771 129 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

18. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Droits contractuels

Télé-Québec dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2027 pour la réalisation de projets spéciaux à venir qui totalisent 4 568 487 \$ (2023 : 1 772 779 \$).

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2025	2 980 791 \$
2026	1 188 312
2027	399 384
	4 568 487 \$
	4 568 487 \$

Obligations contractuelles

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2027 pour des locaux et autres biens et services qui totalisent 3 521 335 \$ (2023 : 3 917 388 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 10 ans.

La charge de loyer de l'exercice clos le 31 mars 2024 concernant ces baux s'élève à 1 214 408 \$ (2023 : 1 223 841 \$) et celle des autres biens et services s'élève à 220 041 \$ (2023 : 216 518 \$).

Télé-Québec s'est engagé par des contrats de droits de diffusion dont les droits débutent subséquemment au 31 mars 2024 pour une valeur de 8 025 007 \$ (2023 : 12 976 918 \$).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2025	9 703 193
2026	969 379
2027	618 781
2028	254 989
	11 546 342 \$
	11 546 342 \$

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction, ainsi que la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.





ANNEXES
▲

UTILISATIONS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT INFONUAGIQUE D'ANALYTIQUE ET D'INTELLIGENCE D'AFFAIRES ET RECRUTEMENT DE RESSOURCES SPÉCIALISÉES

Valeur induite :

- ▶ permettre l'appréciation de la performance des contenus audiovisuels ;
- ▶ mieux connaître le parcours des usagers et des usagères sur les propriétés numériques de Télé-Québec et optimiser la découvrabilité des contenus ;
- ▶ repérer et découvrir des tendances ou des corrélations entre différentes actions et les performances observées ;
- ▶ automatiser des opérations manuelles et en tirer des gains d'efficacité ;
- ▶ permettre à Télé-Québec de mesurer les bases d'une approche de marketing numérique.

ORGANISATION D'UNE FORMATION SUR LES BASES DES MÉDIAS ET DE LA PUBLICITÉ NUMÉRIQUES

Valeur induite :

- ▶ amélioration de la compétence numérique : les membres du personnel développent leurs compétences numériques, ce qui les rend plus agiles dans un environnement professionnel de plus en plus axé sur la technologie ;
- ▶ meilleure compréhension du marché : les membres du personnel sont mieux équipés pour comprendre les tendances du marché et les comportements des consommateurs et des consommatrices en ligne, des données nécessaires pour prioriser les travaux, correctifs et opérations ;
- ▶ adaptabilité accrue : les membres du personnel peuvent mieux s'adapter aux changements et se préparer à saisir de nouvelles occasions dans un paysage numérique évoluant rapidement, avec de nouvelles plateformes et des technologies émergentes.

PROJET ORGANISATION SIMPLIFIÉE MULTIPLATEFORME

Télé-Québec souhaite accroître l'agilité dans ses opérations d'affaires et technologiques afin de rester pertinente, performante et compétitive.

Valeur induite :

- ▶ optimisation et standardisation des processus de travail relatifs à la gestion et à l'exploitation de nos contenus multiplateformes ;
- ▶ centralisation, visibilité et maximisation de l'accès à l'information ;
- ▶ élimination de la duplication de certaines informations dans plusieurs systèmes ;
- ▶ réduction de la dette technologique par l'élimination de plusieurs systèmes en désuétude ;
- ▶ amélioration de l'expérience utilisateur pour les membres du personnel de Télé-Québec ;
- ▶ facilitation et sécurisation des échanges avec les producteurs et autres partenaires d'affaires de Télé-Québec.

REMPLACEMENT DE L'OUTIL DE GESTION ET DE VALIDATION DES ALLOCATIONS DE DÉPENSES

La gestion et la validation des allocations de dépenses se font maintenant par l'entremise de l'application Concur (SAP).

Valeur induite :

- ▶ élimination d'un outil maison développé dans un environnement technologique qui n'est plus supporté ;
- ▶ amélioration de l'expérience utilisateur pour les membres du personnel de Télé-Québec ;
- ▶ mise en place d'un environnement Concur optimal en fonction des besoins des secteurs d'affaires, tout en protégeant l'intégrité et la sécurité des données de Télé-Québec ;
- ▶ maximisation de la fluidité du processus d'approbation des allocations de dépenses.

MISE EN PLACE D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL DÉDIÉE AU PROCESSUS DE MISE EN LIGNE

La création d'une équipe multidisciplinaire (Taskforce Brightcove) qui maîtrise l'ensemble de l'environnement technologique, les outils et les besoins d'affaires permet la mise en ligne des contenus sur la plateforme vidéo de Télé-Québec.

Valeur induite :

- ▶ maîtrise, par l'équipe, de notre environnement technologique, et ce, de bout en bout ;
- ▶ partage de l'expertise de chacun ;
- ▶ force d'intervention rapide ;
- ▶ formation continue sur les outils technologiques ;
- ▶ diminution du temps de résolution des problématiques système ;
- ▶ vue d'ensemble partagée de la feuille de route du produit ;
- ▶ priorisation des prochaines étapes de déploiement, mise à jour du système, etc.

DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL VIGILANCE ET CAMPAGNE DE CYBERSÉCURITÉ

Télé-Québec a procédé au déploiement d'une nouvelle plateforme de formation sur la cybersécurité et les outils Microsoft 365, et sur les formations internes qu'elle offre aux membres de son personnel.

Valeur induite :

- ▶ formation en cybersécurité et simulation d'hameçonnage en continu ;
- ▶ sensibilisation des membres du personnel de Télé-Québec afin de réduire le risque face aux cyberattaques ;
- ▶ possibilité de suivre l'avancement et les résultats par le moyen d'un tableau de bord personnalisé ou de rapports en temps réel ;
- ▶ signalisation de tout courriel suspect par l'entremise d'une intégration directe à Outlook pour fin d'analyse par les Technologies de l'information ;
- ▶ accès à une banque de formations supplémentaires pour tout le personnel de Télé-Québec sur les outils Microsoft 365 sous forme de E-learning ;
- ▶ déploiement de formations internes de Télé-Québec sous forme de bibliothèque ou de campagne de formation ;
- ▶ génération de données statistiques.

MISE EN PLACE D'UN OUTIL PERMETTANT LE TRAVAIL À DISTANCE DES ÉQUIPES DE POSTPRODUCTION (AMULET HOTKEY)

Valeur induite :

- ▶ permettre la connexion à distance sur les postes de travail de Télé-Québec tout en conservant la performance ainsi que la sécurité ;
- ▶ augmenter la flexibilité au travail et favoriser un meilleur équilibre famille-travail ;
- ▶ améliorer l'expérience des employés.

RÉORGANISATION DU TRAVAIL ET DES PROCESSUS DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Valeur induite :

- ▶ responsabilisation accrue des membres de l'équipe, qui effectue dorénavant l'ensemble des tâches éditoriales et techniques relatives au contrôle de la qualité ;
- ▶ amélioration de la performance par la réduction du délai total de traitement ;
- ▶ diminution de 50 % du nombre de contrôles de qualité requis.

MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE TRANSFERT DE FICHIERS SÉCURISÉS (SIGNIANT – MEDIA SHUTTLE)

Valeur induite :

- ▶ améliorer les processus d'acquisition et de distribution en permettant le transfert de fichiers volumineux de façon fiable et performante ;
- ▶ offrir une plus grande rapidité (jusqu'à cent fois plus rapide que les méthodes standards telles que FTP) et réduire au minimum la latence ;
- ▶ augmenter la sécurité des transferts en utilisant le TSL (Transport Security Layer).

REFONTE DE L'APPLICATION JEUNESSE COUCOU

Valeur induite :

- ▶ amélioration de la performance : réduire le temps de chargement des pages et optimiser la navigation pour améliorer l'expérience utilisateur, en particulier sur les versions mobiles (iOS et Android) ;
- ▶ correction des vulnérabilités et des enjeux de sécurité : repérer et résoudre les vulnérabilités de sécurité, puis mettre en place des mesures de sécurité adéquates pour protéger l'application et les données sensibles ;
- ▶ ajout d'un minuteur qui permettra aux parents de contrôler le temps d'écran et de visionnement de leurs enfants.

REHAUSSEMENT DE L'ENVIRONNEMENT VIRTUEL VM WARE

Valeur induite :

- ▶ augmentation de la capacité et de la flexibilité pour les applications internes ;
- ▶ amélioration de la robustesse de notre infrastructure en cas de catastrophes ou de pannes ;
- ▶ simplification et standardisation des structures de virtualisation des serveurs.

GESTION DES EFFECTIFS

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et ETC transposés

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Catégorie	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total des heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Total en ETC transposés (4) = (3) / 1826,3	2022-2023 Total en ETC transposés (5)	Évolution (6) = (4) - (5)
Personnel d'encadrement	68 607	14	68 621	38	35	2
Personnel professionnel ¹	198 725	812	199 537	109	99	10
Personnel de bureau, technicien et assimilé	174 692	1 789	176 481	97	101	(4)
Total des heures	442 024	2 615	444 639	243	235	8

La cible d'heures rémunérées fixée à 495 840 heures a été respectée par la Société.

¹ Les projets spéciaux ainsi que la mesure afin de réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse et culturelle ont contribué à l'augmentation des effectifs.

CONTRATS DE SERVICES

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2023 ET LE 31 MARS 2024

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	8	379 550 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ¹	71	5 018 449 \$
Total des contrats de services	79	5 397 999 \$

¹ Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, Télé-Québec a procédé à l'évaluation des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a établi ensuite les taux de financement atteints (voir le tableau ci-dessous).

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus	Coûts	Taux de financement	% atteint	% cible	Justification
Activités télévisuelles	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2024	15 329 794 \$	13 865 502 \$	1 464 292 \$	111 %	100 %	Performance des produits dérivés et redevances
Activités administratives	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2024	145 816 \$	332 322 \$	(186 506) \$	44 %	100 %	Loyers offerts à titre gracieux
				15 475 610 \$	14 197 824 \$	1 277 786 \$			

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Télé-Québec dispose d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles. La Société n'a toutefois reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* pour la période débutant le 1^{er} avril 2023 et se terminant le 31 mars 2024.

La Société, pour des considérations de concurrence, ne divulgue pas d'informations détaillées sur les objectifs de son plan stratégique et l'atteinte de ceux-ci.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En 2023-2024, la Vice-présidence des ressources humaines a continué d'établir plusieurs partenariats avec des organismes spécialisés en employabilité, favorisant ainsi l'accès à l'égalité en emploi au sein de Télé-Québec par le recrutement auprès de personnes issues des groupes visés. La Vice-présidence des ressources humaines était également présente pour représenter Télé-Québec dans plusieurs salons de l'emploi et salons de l'immigration et de l'intégration au Québec, et cela afin de faire découvrir Télé-Québec aux personnes participantes.

La Vice-présidence des ressources humaines porte une attention particulière aux questions d'accessibilité à l'occasion de chaque embauche et offre à l'ensemble des membres de son personnel des accommodements à la demande. En 2023-2024, Télé-Québec a répondu favorablement à toutes les demandes d'accommodement reçues des membres de son personnel.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2023-2024 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Ce bilan 2023-2024 présente les résultats des premiers mois de l'application du Plan d'action de développement durable 2023-2028 (PADD) adopté par le conseil d'administration le 23 octobre 2023.

Selon les indications reçues des autorités gouvernementales, la première année visée par le PADD s'écoulait du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Dans les faits, le PADD a trouvé application durant moins de la moitié de l'année financière 2023-2024 (de la fin d'octobre 2023 au 31 mars 2024).

Pour rappel, le PADD comporte 15 actions soutenant 9 sous-objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

2023-2024 en bref

Nombre total d'actions au PADD : 15

► Nombre total d'actions ne comportant aucune cible pour l'année 2023-2024 :
2 (actions 9 et 13)

► Nombre total de cibles atteintes en 2023-2024 :
11 actions

► Nombre total de cibles non atteintes en 2023-2024 :
2 actions

RÉSULTATS 2023-2024 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Cette section fait état des actions prévues et réalisées par Télé-Québec dans le cadre du PADD pour contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	1 Favoriser l'embauche de personnes appartenant aux groupes cibles sous-représentés dans le personnel	1.1 Proportion du personnel (équivalent à temps complet – ÉTC) appartenant aux groupes suivants : minorités visibles et ethniques (MVE), Autochtones ou personnes en situation de handicap, pour l'ensemble des catégories d'emploi	10 %	11 % Cible atteinte

Synthèse des activités contribuant à augmenter l'embauche auprès des groupes des MVE, des Autochtones et des personnes en situation de handicap : affichage de huit postes vacants et de quatre offres de stages sur des sites spécialisés pour personnes en situation de handicap et personnes immigrantes; deux stages offerts et réalisés auprès de personnes candidates issues de ces groupes au sein de nos services; participation de la conseillère en recrutement à plusieurs salons (p. ex. : Immigration et intégration, mai 2023).

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel (suite)	2 Engager les enfants et les jeunes par des contenus qui les représentent	2.1 Proportion des heures d'écoute mensuelles des contenus jeunesse sur les plateformes de Télé-Québec (traditionnelles et numériques) par rapport à l'ensemble des heures d'écoute mensuelles de tous les contenus sur ces plateformes	37 %	34 % Cible non atteinte

Synthèse des activités : Les heures d'écoute mensuelles des contenus jeunesse ont augmenté, en 2023-2024. Cependant, comme l'ensemble des heures d'écoute mensuelles de tous les contenus sur les plateformes (traditionnelles et numériques) a également progressé, la proportion des heures d'écoute mensuelles des contenus jeunesse demeure stable à 34 %.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel (suite)	3 Promouvoir la cohésion sociale par nos contenus	3.1 Proportion des contenus diffusés traitant de sujets à retombées positives sur la cohésion sociale (<i>Comportements égalitaires, Autochtones, régions, diversité culturelle et personnes en situation de handicap</i>) par rapport à l'ensemble des contenus diffusés	34%	60% Cible atteinte

Synthèse des activités : Il y a eu bonification des pratiques, notamment en raison d'une sensibilisation auprès des chefs de contenus jeunesse et grand public. Ils sont ainsi outillés pour mieux documenter les sujets à retombées positives sur la cohésion sociale traités dans les contenus.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	4 Évaluer la durabilité d'initiatives stratégiques structurantes	4.1 Proportion des interventions stratégiques structurantes démontrant un effet positif sur au moins deux des thèmes proposés par l'Outil d'évaluation de la durabilité, par rapport à l'ensemble des interventions stratégiques structurantes	50%	50% Cible atteinte

Synthèse des activités : L'Outil d'évaluation de la durabilité a été intégré dans le gabarit du Bureau de projets, lequel chapeaute les projets les plus structurants et stratégiques de notre organisation. Les gestionnaires remplissent cet outil en amont de leurs projets, ce qui leur permet de mieux évaluer leurs retombées, et donc de les bonifier.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales (suite)	5 Prendre en compte les principes de développement durable dans nos contenus	5.1 Proportion des contenus diffusés tenant compte d'au moins deux principes de développement durable parmi les suivants : santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, protection de l'environnement, efficacité économique, accès au savoir, protection du patrimoine culturel ainsi que production et consommation responsable	55%	50% Cible non atteinte

Synthèse des activités : Il y a eu bonification des pratiques, notamment en raison d'une sensibilisation auprès des chefs de contenus jeunesse et grand public. Ils sont ainsi outillés pour mieux documenter les principes de développement durable traités dans les contenus. Cependant, malgré cette sensibilisation, le résultat observé est légèrement en dessous de la cible.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables	6 Prioriser les acquisitions responsables	6.1 Proportion en volume (%) des acquisitions responsables issues du système électronique d'appel d'offres (SEAO) par rapport au nombre total d'acquisitions issues du SEAO	20%	36% Cible atteinte
		6.2 Proportion en valeur (\$) des acquisitions responsables issues du SEAO par rapport au montant total des acquisitions issues du SEAO	20%	31% Cible atteinte

Synthèse des activités : L'équipe de l'approvisionnement a été sensibilisée à l'intégration d'une vingtaine d'indicateurs d'acquisition responsable à l'ensemble des acquisitions publiées au système électronique d'appels d'offres (SEAO), ce qui lui a permis de mieux les repérer et d'augmenter ainsi considérablement la proportion des acquisitions responsables de l'organisation.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	7 Accroître l'indice de maturité numérique écoresponsable	7.1 Indice de maturité numérique écoresponsable	42%	43% Cible atteinte

Synthèse des activités : L'indice de maturité numérique est passé de 42% à 43% en raison de la virtualisation des serveurs d'un fournisseur de services infonuagiques.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux (suite)	8 Optimiser l'écosystème numérique citoyen	8.1 Proportion des projets numériques adoptant des pratiques écoresponsables de conception par les équipes de développement de systèmes et d'applications numériques	50%	50% Cible atteinte

Synthèse des activités : Les équipes de développement de la Société ont travaillé à augmenter la proportion des produits numériques favorisant le logiciel libre (dont l'utilisation et la modification en vue de leur diffusion sont permises, techniquement et juridiquement) et/ou ayant été conçus selon des normes d'écoconception, et ce, jusqu'à une hauteur de 50%.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.5.1 Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux (suite)	10 Optimiser l'architecture technologique	10.1 Pourcentage de réduction du nombre de systèmes métiers utilisés et soutenus par les équipes (systèmes métiers : systèmes d'information supportant les opérations des métiers de l'entreprise, par exemple les systèmes de mise en ondes, comptables, de gestion de l'information, etc.)	20%	40% Cible atteinte

Synthèse des activités : En 2023-2024, 17 systèmes métiers utilisés et soutenus par les équipes ont été décommissionnés par rapport à 5 en 2022-2023, ce qui génère un pourcentage de réduction de 40%. Parmi les systèmes décommissionnés, notons par exemple l'inventaire budget, l'import photos d'archives, l'import audiences, les allocations de dépenses, le formulaire de numérisation d'archives, l'infolettre, etc.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	11 Améliorer la performance environnementale des bâtiments	11.1 Émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments pour lesquels Télé-Québec acquitte le coût de consommation d'énergie, soit ceux de Montréal et de Sept-Îles	29,4 t. éq CO ₂	20 t. éq CO ₂ Cible atteinte

Synthèse des activités : La baisse de nos émissions de GES s'explique principalement par la réduction de la consommation de gaz naturel à notre siège social, à Montréal. Celle-ci est due à la moindre consommation d'eau chaude (grâce à la mise à disposition de substituts électriques pour chauffer l'eau) ainsi qu'à la mise au rebut d'équipements fonctionnant au gaz naturel (considérés comme trop énergivores). En outre, l'hiver 2024, particulièrement clément, a sans doute contribué à cette baisse importante.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	12 Favoriser la récupération écoresponsable des résidus dans les projets de construction et de rénovation	12.1 Proportion (%) annuelle des projets de construction et de rénovation de 25 000 \$ et plus avec engagement de l'entrepreneur à l'égard de la récupération écoresponsable en fin de vie des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)	25%	25% Cible atteinte

Synthèse des activités : Parmi quatre contrats de construction-rénovation de 25 000 \$ et plus en 2023-2024, un contrat de travaux concernant la réfection d'une salle de réunion au siège social, à Montréal, a pris en compte la récupération écoresponsable en fin de vie des résidus de construction, rénovation, démolition (CRD).

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.8.1 Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	14 Réduire l'empreinte carbone des déplacements	14.1 Consommation de carburant et émissions de gaz à effet de serre (GES) des véhicules légers utilisés par Télé-Québec, en L-éq. essence et en t. éq. CO ₂	29 167 [L-éq. essence] et 68 [t. éq. CO ₂]	27 908 [L-éq. essence] et 65 [t. éq. CO ₂] Cible atteinte

Synthèse des activités : La flotte automobile de Télé-Québec se compose actuellement de 18 véhicules à essence. En tout, 12 véhicules hybrides rechargeables (VHR) ont été commandés en 2023-2024 et remplaceront progressivement autant de véhicules à essence. Par ailleurs, 27 bornes électriques ont été installées en 2023-2024 (comparativement à 8 en 2022-2023) au siège social de Montréal et dans nos bureaux régionaux.

SOUS-OBJECTIF	ACTION	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employés de l'État	15 Sensibiliser à l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable	15.1 Nombre annuel d'activités ou de programmes de sensibilisation offerts au personnel, ou de partenariats favorisant le transport collectif, les déplacements actifs et le covoiturage	2	2 Cible atteinte

Synthèse des activités : Deux activités de sensibilisation à la mobilité durable ont été mises en œuvre auprès du personnel : un atelier « Comprendre la mécanique du vélo » à notre siège social (en mai 2023) et le « Défi sans auto solo » (au cours de la semaine du 18 au 23 septembre 2023) à notre siège social et dans nos bureaux régionaux.

GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Rapport d'activités des comités du conseil 2023-2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, notamment en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi qu'à la formation de ses membres.

Le comité s'est réuni à cinq reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2023 et se terminant le 31 mars 2024. Chacune des cinq réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment :

- ▶ vu à l'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités ;
- ▶ procédé à la mise à jour du Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de Télé-Québec ;
- ▶ assuré un suivi de la mise en œuvre des nouvelles exigences en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25), dont la recommandation d'adoption d'une nouvelle Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels ;
- ▶ recommandé l'adoption du Plan d'action de développement durable 2023-2028 de Télé-Québec ;
- ▶ surveillé la mise en œuvre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées ;
- ▶ contribué, conjointement avec le comité d'audit, à l'adoption d'une nouvelle Politique en matière d'approvisionnement et à la révision de la Règle de régie interne n° 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines vise à appuyer le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général ainsi qu'à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2023 et se terminant le 31 mars 2024. Chacune des quatre réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a notamment :

- ▶ contribué à la nomination d'un dirigeant ;
- ▶ entériné des changements à la structure organisationnelle ;
- ▶ procédé à une importante mise à jour du profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général, profil qui tient compte des orientations stratégiques de la Société ;
- ▶ recommandé l'adoption d'une nouvelle Politique équité, diversité et inclusion (ÉDI) ;
- ▶ effectué la révision annuelle du Plan de relève de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société en examinant l'intégrité de l'information financière et des états financiers, et en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant la période commençant 1^{er} avril 2023 et se terminant le 31 mars 2024. Chacune des trois réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a notamment :

- ▶ recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- ▶ présenté le Plan triennal d'immobilisations 2023-2026 ;
- ▶ mis à jour le Plan financier 2024-2029 | COF (Consolidation des organismes et des fonds) ;
- ▶ révisé la Politique de divulgation financière de la Société ;
- ▶ présenté au conseil d'administration pour adoption une nouvelle Politique en matière d'approvisionnement et une révision de la Règle de régie interne n° 1 relative à la gestion financière de Télé-Québec (conjointement avec le comité de gouvernance et d'éthique) ;
- ▶ assuré le suivi du Plan de gestion intégrée des risques ;
- ▶ mis à jour le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, et en a assuré le suivi ;
- ▶ fait le suivi de l'état des résultats.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Renseignements sur le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le gouvernement.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines.



Francine Cléroux

Présidente du conseil d'administration de Télé-Québec

Membre du conseil d'administration de l'Ordre des architectes du Québec, membre de son comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, membre de son comité de planification stratégique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 28 mars 2012 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2024

STATUT : Membre indépendant

Francine Cléroux est diplômée de l'Université de Montréal en relations publiques. Elle détient un mini-MBA de CIREM-HEC. M^{me} Cléroux a œuvré pendant plus de trente ans en direction d'équipes, plus précisément dans le secteur des relations publiques et des communications stratégiques. Elle a notamment occupé des postes de directrice des communications au sein de deux ordres professionnels, de vice-présidente adjointe aux affaires publiques et générales pour la Financière Sun Life, de vice-présidente aux relations publiques et communications pour le Mouvement Desjardins, et de présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec. Outre ses activités d'administratrice de sociétés, c'est avec enthousiasme qu'elle partage maintenant sa vaste expérience par des activités de mentorat auprès de jeunes cadres d'entreprises.

M^{me} Cléroux est également très engagée dans la communauté. Depuis le début de sa carrière, elle a apporté sa contribution à l'évolution de nombreux organismes sans but lucratif, tant dans les secteurs humanitaires que dans les domaines des arts et des organismes gouvernementaux, paragonnementaux et d'affaires, dont le Conseil du patronat du Québec, Centraide du Grand Montréal, le Conseil de gestion de l'assurance parentale et les Grands Ballets canadiens. Elle a de plus présidé le conseil d'administration du Cercle canadien de Montréal, ainsi que celui du Nouvel Ensemble Moderne.



Marie Collin

Présidente-directrice générale, Société de télédiffusion du Québec

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 10 août 2015 / Reconduction le 10 août 2020

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 9 août 2025

STATUT : Membre non indépendant

Arrivée à Télé-Québec dotée d'une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également effectué la scolarité de la maîtrise en communications.

Par la suite, après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la Direction des relations publiques du réseau TVA, de 1987 à 1994, elle obtient un poste à la Direction des communications de Télévision Quatre-Saisons pour les trois années subséquentes. En 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et de Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'est accentué au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Media, en 2000, puisqu'elle y a assumé la vice-présidence principale, Programmation, communications et médias interactifs pour Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé, et cela pendant treize ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin a fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle a notamment été invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

Depuis janvier 2016, M^{me} Collin assure la présidence du conseil d'administration de Savoir média. Elle siège également au conseil d'administration d'Alloprof. En janvier 2020, elle a accepté un mandat à titre de vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics. Sur le plan international, M^{me} Collin est aussi membre du conseil d'administration de TV5Monde.



Vanessa Cherenfant

Membre du comité des ressources humaines

Cheffe de la direction Stratégie

VIA Rail

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 3 février 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 2 février 2025

STATUT : Membre indépendant

Ingénieure de formation et véritable intrapreneure, Vanessa Cherenfant est une leader de talent qui se distingue par sa vision stratégique, sa capacité à mobiliser des équipes multidisciplinaires pour livrer des projets novateurs, son orientation client et sa facilité d'adaptation à un monde en constante évolution.

Après avoir démarré sa carrière en optimisation de la performance opérationnelle et organisationnelle auprès de fleurons québécois tels que Bombardier, où elle a orchestré la mise en œuvre de projets d'envergure, elle a entrepris un virage vers une carrière dans le domaine des technologies et des communications, où elle a contribué avec succès au lancement et à la croissance de nouveaux produits et services au sein d'organisations telles que GSOFTE et Cossette. Aujourd'hui, comme cheffe de la Direction stratégique à VIA Rail, elle dirige les équipes de stratégie d'affaires, de développement durable, de gestion des risques d'entreprise et d'amélioration continue. Elle pilote également les initiatives stratégiques visant à maximiser les retombées de VIA pour les Canadiens et Canadiennes.

La mission personnelle de M^{me} Cherenfant est de bâtir un monde qui offre des chances égales de réussite à toute personne. Elle s'engage en ce sens au sein du comité d'investissement de Fondation et du conseil d'administration de Télé-Québec. Elle s'est activement engagée à augmenter la représentation des femmes en technologie par différentes initiatives (Startup Weekend Women, Technovation, Angles-Morts). M^{me} Cherenfant mentore par ailleurs bon nombre de jeunes pousses technologiques par l'entremise de programmes comme Next AI.

Ses réalisations et ses engagements lui ont valu plusieurs distinctions et nominations, dont le prix Femme en technologie pour une entreprise émergente développant une technologie innovante de YES Montréal et SAP (2015), le prix Jeune femme en technologie du Y des Femmes (2018), une présence parmi les finalistes aux Prix des femmes d'affaires du Québec (2018), une nomination à Excellence Québec (2020) ainsi qu'une nomination à la Mighty Women List (2023).



France Desharnais
Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 16 mai 2018 / Reconduction le 22 juin 2022

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 21 juin 2026

STATUT : Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié décerné par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditrice chez Samson Bélair et l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et Associés.

Elle a par la suite occupé pendant dix ans divers postes de direction et de gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a notamment été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de 2 à 4 milliards de dollars. Ses domaines d'intervention incluaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement d'affaires et la rentabilité.

En 1998, elle réoriente sa carrière vers le développement des affaires au sein de CGI, de Siebel Systems Canada, puis de EY. Pendant deux ans, elle a été basée au bureau de Paris, où elle a agi comme leader du développement des affaires pour la région de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y implanter le plan de transformation mondial d'EY. De 2019 à 2023, M^{me} Desharnais a été désignée par la Caisse de dépôt et placement du Québec comme membre du conseil d'administration d'Avison Young, présidente de leur comité d'audit et membre de leur comité de cybersécurité et technologies. Elle siège au conseil d'administration du Centre de Création O Vertigo. Elle cumule plus de vingt ans d'expérience au sein de divers conseils d'administration et comités, notamment comme présidente de la Société canadienne du cancer (SCC) Division Québec, membre du CA national de la SCC et membre du conseil d'administration de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée à titre de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris dans le domaine des ressources humaines.



Nathalie Dorval
Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Administratrice de sociétés

Services Conseils Nathalie Dorval Consulting

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

M^{me} Dorval est une administratrice de sociétés cumulant trente années d'expérience dans les affaires juridiques, réglementaires et gouvernementales dans le secteur des médias et des télécommunications. Elle a une connaissance approfondie des environnements réglementés et des stratégies de communication et de création de valeur qui s'y appliquent. Elle est aussi reconnue pour sa vaste expérience en gouvernance et en gestion de risques, ainsi que pour ses antécédents de succès qui ont mené à des changements réglementaires et à de nouvelles occasions d'affaires dans le secteur des communications.

M^{me} Dorval a été vice-présidente des Affaires juridiques, réglementaires et relations aux affiliés pour le groupe de radiodiffusion Astral, puis vice-présidente des Affaires réglementaires pour Astral Media, avant de rejoindre Cogeco en 2013 en tant que vice-présidente des Affaires réglementaires et des droits d'auteur. Depuis 2021, elle est avocate en droit réglementaire et politiques publiques en pratique privée.

M^{me} Dorval est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est administratrice certifiée du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.



Vincent Godcharles
Président du comité d'audit
Président et chef de la direction
Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un D.E.S.S. en comptabilité publique, il est admis en 2009 à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec.

Sa carrière en comptabilité s'amorce en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. En 2009, M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications en tant que contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel). Depuis, il cumule plus de dix années d'expérience dans les domaines des communications et des technologies de l'information. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de technologie où il occupe le poste de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé ayant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives qui visent l'optimisation des opérations.

En plus de son rôle de chef de la direction de Logient, M. Godcharles est depuis 2021 associé au sein d'Oliva Capital, où il est responsable de la division Oliva Tech.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré comme vice-président Finances et administration à la Jeune Chambre de commerce de Montréal, en 2011 et 2012. Il a également fondé en 2012 le Comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec. De 2015 à 2019, il a siégé au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier et président du comité d'audit. En janvier 2017, M. Godcharles s'est joint au conseil d'administration de Télé-Québec et, en décembre 2018, à celui de la Fondation sablon.



Jérémie Monderie-Larouche, ASC
Membre du comité de gouvernance et d'éthique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Jérémie Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

En 2008, il fonde une entreprise de création numérique, Balbuzard, spécialisée en production vidéo. Pendant dix ans, il a développé le secteur de la création numérique en région, accompagnant des centaines d'organisations de tous genres à rayonner tant localement qu'à l'international. Il a participé à plusieurs productions cinématographiques régionales et a coproduit et réalisé *Le Routier*, un long métrage documentaire qui a connu un bon succès en festival.

M. Monderie-Larouche est également engagé dans sa communauté et a siégé à de nombreux conseils et comités, tant du milieu culturel que du milieu des affaires. En 2019, il obtient sa certification d'administrateur de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés.

Il gère l'équipe de développement numérique de l'UQAT depuis maintenant six ans et est au cœur de la transformation numérique de l'organisation. Il est également le directeur digital de rEnergize, fonds d'investissement immobilier.



Vincent Leduc

Président du comité de gouvernance et d'éthique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de trente ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec en tant que directeur adjoint du marketing, à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il s'est joint à Télévision Quatre-Saisons, où il a été directeur des programmes.

Passant au domaine de la production télévisuelle, il s'est joint au Groupe Coscient, devenu Motion International, où il a occupé le poste de vice-président de l'unité Divertissement et documentaires.

En 2000, M. Leduc a été l'un des associés fondateurs de Zone3, devenue depuis l'une des maisons de production télévisuelle les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et compte aussi des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été l'un des producteurs exécutifs, en plus d'occuper le poste de vice-président à la production. Quand il a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président à la distribution et l'un des producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a siégé à plusieurs comités et jurys, et il a participé à une foule de rencontres industrielles. Il a aussi été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise et de celui de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), conseil qu'il a présidé durant trois années.



Amilie Parent-Crevier

Membre du comité d'audit

Présidente

Showcare

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Amilie Parent-Crevier a obtenu un baccalauréat en administration des affaires en 2007 et, l'année suivante, un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique de HEC Montréal. Elle a été admise à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en 2010.

M^{me} Parent-Crevier a travaillé au sein de la firme KPMG de 2008 à 2013 à titre de chargée de mission et de directrice. C'est à la fin de l'année 2013 qu'elle débute en tant que vice-présidente Finance chez Showcare. Après avoir démontré son leadership par des réalisations concrètes dans la gestion financière et opérationnelle, elle est nommée présidente de Showcare en avril 2019. Elle défie le statu quo et utilise sans cesse son sens aigu des affaires et de l'innovation pour mener son organisation plus loin, ce qui lui a valu un prix CPA de l'année de la région de Montréal en 2021.

M^{me} Parent-Crevier a cofondé la Brigade Arts Affaires de Montréal en 2013, un organisme sans but lucratif qui a pour mission de conscientiser la relève d'affaires et de favoriser son engagement envers le milieu artistique montréalais. Elle a siégé de 2019 à 2022 au conseil d'administration de la Professional Convention Management Association (PCMA), une association qui représente plus de 8 400 membres dans 37 pays.

Enfin, M^{me} Parent-Crevier siège actuellement au conseil d'administration de #Meet4Impact, une organisation qui a pour objectif de transformer l'industrie des événements d'affaires en favorisant l'émergence d'un mouvement de création d'influence sociétale positive auprès de ses acteurs et de ses événements. En 2021, elle a également été entraîneuse auprès de la relève entrepreneuriale dans le programme Accélérateur Banque Nationale – HEC Montréal.



Myriam Sahi

Membre du comité des ressources humaines

Avocate

Champagne – Cabinet d'avocats

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Myriam Sahi est titulaire d'un baccalauréat ès science de l'Université McGill obtenu en 2013 et d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval obtenu en 2015. Après un stage et un début de pratique comme avocate chez Stikeman Elliott, M^{me} Sahi a orienté sa pratique vers le droit de la santé à l'Institut Lady Davis de recherches médicales, avant de se joindre en 2022 au cabinet Ménard Martin Avocats. Elle a par la suite joint Champagne – Cabinet en droit de la santé, en 2024.

M^{me} Sahi a également siégé pendant plusieurs années à un comité d'éthique à la recherche pédiatrique.



Louis Tassé

Président du comité des ressources humaines

Consultant sénior

André Filion & Associés

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Louis Tassé est conseiller sénior en coaching et développement du leadership chez André Filion et Associés, à Montréal, depuis mai 2022.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, M. Tassé cumule trente-cinq années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés. Ces dernières années, il a été vice-président principal aux ressources humaines Amérique du Nord pour les sociétés Siemens et Brookfield. Il a agi pendant près de dix ans à titre de vice-président aux ressources humaines à Astral Media, avant quoi il a occupé divers postes de leadership en ressources humaines dans plusieurs sociétés basées à Montréal.

M. Tassé est membre du conseil d'administration du Club de recherche d'emploi Montréal Centre-Nord, un OSBL qui vient en aide aux personnes en recherche d'emploi. Il agit également comme mentor pour différents organismes qui soutiennent des étudiants, des étudiantes et de jeunes professionnels en ressources humaines, de même que pour l'organisme La Gouvernance au Féminin.

Revue des présences des membres du conseil d'administration aux séances du conseil et des comités 2023-2024

	Conseil d'administration		Comité d'audit		Comité des ressources humaines		Comité de gouvernance et d'éthique	
	3 séances ordinaires	2 séances spéciales	3 séances ordinaires	0 séance spéciale	3 séances ordinaires	1 séance spéciale	3 séances ordinaires	2 séances spéciales
FRANCINE CLÉROUX	3/3	2/2	3/3	—	2/3	1/1	3/3	2/2
MARIE COLLIN	3/3	2/2	—	—	—	—	—	—
VINCENT GODCHARLES	3/3	2/2	3/3	—	—	—	—	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROCHE	3/3	2/2	—	—	—	—	3/3	2/2
VINCENT LEDUC	3/3	2/2	—	—	—	—	3/3	2/2
LOUIS TASSÉ	3/3	2/2	—	—	3/3	1/1	—	—
FRANCE DESHARNAIS	3/3	2/2	3/3	—	—	—	—	—
VANESSA CHERENFANT	3/3	2/2	—	—	3/3	1/1	—	—
NATHALIE DORVAL	3/3	2/2	—	—	—	—	3/3	2/2
MYRIAM SAHI	3/3	2/2	—	—	3/3	1/1	—	—
AMILIE PARENT-CREVIER	3/3	2/2	3/3	—	—	—	—	—

Note : Le conseil d'administration s'est également réuni le 5 avril 2024, soit après la période couverte par le présent rapport. Par conséquent, seules trois séances sont comptabilisées ici.

État de la situation relative à la constitution du conseil d'administration Loi sur la gouvernance des sociétés d'État

Caractéristique	Exigence	Situation au 31 mars 2024 – Conseil d'administration de Télé-Québec
Indépendance des membres	Au moins 2/3 des membres doivent être indépendants, dont la personne à la présidence du conseil d'administration	10 des 11 membres sont indépendants, dont la présidente du conseil d'administration (91%)
Proportion de femmes	Au moins 40% des membres	7 des 11 membres sont des femmes (64%)
Membres âgés de 35 ans ou moins lors de leur nomination	Au moins 1 membre	1 membre était âgé de 35 ans ou moins lors de sa nomination (ou au renouvellement de son mandat)
Représentation de la diversité de la société québécoise	Au moins 1 membre	2 des 11 membres sont représentatifs de la diversité

Rémunération des dirigeants

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

La rémunération des dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la rémunération variable, s'il y a lieu, de même que les autres avantages.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

		Rémunération de base versée	Rémunération variable annuelle versée	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État ¹	Autres avantages versés ou accordés ²	Rémunération globale pour l'année financière
Nom et fonction des cinq dirigeants les mieux rémunérés		A	B	C	D	E = A + B + C + D
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	231 201 \$		23 366 \$	3 211 \$	257 778 \$
NICOLE TARDIF	Vice-présidente principale Communications, image de marque et affaires gouvernementales	215 791 \$		22 435 \$	8 051 \$	246 277 \$
MARIE-CHRISTINE HAMELIN	Vice-présidente Finances et administration	216 149 \$		22 506 \$	5 897 \$	244 552 \$
SÉBASTIEN LABBÉ	Vice-président Technologies, numérique et opérations	218 584 \$		22 733 \$	1 675 \$	242 992 \$
NADINE DUFOUR	Vice-présidente Contenus	201 590 \$		22 455 \$	4 356 \$	228 401 \$

1 Le régime de base constitue le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) pour la présidente-directrice générale, ainsi que le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) pour les autres hauts dirigeants au taux de 12,67 % pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

2 Les autres avantages comprennent les assurances collectives, l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule, ainsi que les indemnités de départ, le cas échéant, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Rémunération des membres du conseil d'administration

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024¹

		Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités ²		Avantages versés ³	Rémunération globale pour l'année financière
Nom du membre		Présidence A	Membre B	Présidence C	Membre D	E	F = A + B + C + D + E
FRANCINE CLÉROUX	Présidente conseil d'administration	21 200 \$					21 200 \$
VINCENT GODCHARLES	Président comité d'audit		10 600 \$	4 200 \$			14 800 \$
FRANCE DESHARNAIS	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
VINCENT LEDUC	Président comité de gouvernance et d'éthique		10 600 \$	4 200 \$			14 800 \$
MYRIAM SAHI	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
VANESSA CHERENFANT	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
NATHALIE DORVAL	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
LOUIS TASSÉ	Président comité des ressources humaines		10 600 \$	4 200 \$			14 800 \$
AMILIE PARENT-CREVIER	Administratrice		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$

1 Les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération annuelle fixe indiquée au tableau ci-dessus. Ils ont également droit au remboursement des dépenses correspondant aux frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de leurs fonctions. La rémunération annuelle ainsi que le remboursement des dépenses sont déterminés conformément aux règles établies par décret du gouvernement du Québec.

2 En plus de la rémunération versée aux membres pour la participation au CA, une rémunération de 4 200 \$ est versée aux présidents des comités du CA et une rémunération de 2 800 \$ est versée aux membres pour la participation à un comité.

3 Aucun avantage n'est versé aux administrateurs.

Honoraires payés à l'auditeur externe

Les états financiers de la Société sont audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires ne sont versés à l'auditeur externe de Télé-Québec.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Accès à l'information

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES

Nombre total de demandes reçues du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	4
---	---

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
0 à 20 jours	3	0	0
21 à 30 jours	1	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	4	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉCISIONS RENDUES

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la loi invoquées
Acceptée (entièrement)	1	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	1	0	0	1 et 9
Refusée (entièrement)	1	0	0	1 et 9
Autres	1 (retrait)	0	0	s. o.

MESURES D'ACCOMMODEMENT ET AVIS DE RÉVISION

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Les statistiques présentées ci-dessus ne concernent que les demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Protection des renseignements personnels

Au cours de l'exercice, Télé-Québec a instauré diverses mesures afin de respecter les modifications apportées à la *Loi sur l'accès*, dont :

- ▶ la constitution d'un registre qui recense les processus d'affaires et activités nécessitant le traitement de renseignements personnels ;
- ▶ l'adoption d'une nouvelle Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels et de nouvelles Conditions de confidentialité, ces documents étant facilement accessibles sur une nouvelle page Web dédiée à la protection de la vie privée ;
- ▶ la révision des libellés de consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels ;
- ▶ le déploiement de la bannière de consentement aux fichiers témoins.

Télé-Québec a par ailleurs élargi le mandat de son comité dédié à la gestion de l'information et à la protection des renseignements personnels, afin de lui confier également le volet sécurité de l'information. Ce comité répond ainsi aux exigences établies à l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès* et à l'article 12 de la Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information.

APPLICATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT ET DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DANS L'ADMINISTRATION

Émissaire et comité permanent

Avez-vous un ou une émissaire ? ¹	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	Non
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	s. o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ? Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures.	Non

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

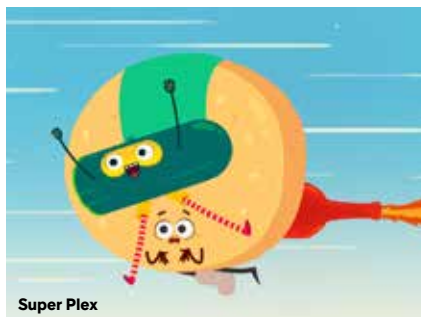
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Télé-Québec applique sa politique linguistique adoptée en juillet 2020. Une directive sera soumise au ministère de la Langue française en juin 2024 pour approbation.
Si vous avez une directive particulière : ► Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française. ► Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?	s. o.
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ? ¹	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, de cas, de circonstances ou de fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> ?	<ul style="list-style-type: none"> ► Remise de la politique aux nouveaux membres du personnel ► Publication de la politique sur le site Web ► Ressources linguistiques offertes au personnel par le service des Communications, de l'image de marque et des affaires gouvernementales

¹ À titre informatif, le mandataire porte le titre d'émissaire depuis le 1^{er} juin 2023.

BILAN DES RÉALISATIONS 2023-2024 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Tant dans ses magazines que dans ses documentaires, sa publicité et ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles qui concernent les personnes en situation de handicap.

En tout, 113 contenus télévisuels et numériques en 2023-2024



Les 30 travaux de Charlie et Elliot

Martin Deschamps : Martin, musicien et chanteur handicapé, donne ici un atelier de décoration de sacs réutilisables.

Le pacte

Dans la série, le personnage de Romane est en fauteuil roulant et Mali est diabétique.

Sam le pompier

Dans la série, un personnage est en fauteuil roulant et un autre porte une prothèse à une jambe.

L'île Kilucru

Ça roule pour les olympiades : L'un des personnages est en fauteuil roulant.

Super Plex

Dans la série, les «personnages-produits alimentaires» offrent la possibilité d'aborder le thème de la diversité corporelle et les défis uniques de chacun.

La Soirée MAMMOUTH 2023

Parmi les lauréats, les docteurs Dominique Tremblay et Élie Boghossian, spécialistes en chirurgie plastique à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, ont mis au point une intervention pour redonner l'usage de leurs mains et de leurs bras à des personnes tétraplégiques.

Parmi les lauréats, l'humoriste Phil Roy, s'appuyant sur son vécu, s'est lancé dans une démarche documentaire afin de comprendre comment l'obsession corporelle peut devenir la source de problèmes de santé mentale tels que les troubles de l'alimentation.

L'air d'aller

Deuxième saison de la série : Les trois personnages principaux sont atteints de fibrose kystique.

L'émission possible

Eau potable, nouveau country et accessibilité universelle : Dans un segment, on voit comment une personne non voyante navigue sur les réseaux sociaux.

Les Jeux paralympiques, une journée dans un CPE et comment savoir si l'on veut devenir parent : L'animateur Meeker Guerrier, qui porte une prothèse oculaire, rencontre des athlètes paralympiques.

Donner congé à un agriculteur, augmenter nos cotes d'écoute et recevoir une prothèse oculaire : Meeker a rendez-vous chez l'oculiste pour le remplacement de son œil de verre.

De garde 24/7

Trauma : En raison d'une crise d'hypoglycémie, Pierre-Alexandre, 31 ans, a fait une chute de plusieurs mètres du haut d'un balcon et a perdu l'usage de ses jambes. Un autre patient, Gabriel, a subi un accident qui le laissera entièrement paralysé.

Avancer : À la suite d'un accident de VTT, Raphaëlle restera paraplégique. Christian, un jeune patient atteint d'obésité, doit subir une gastrectomie verticale.

Génial!

Dominic Tardif et Karine Lefebvre : Ludovic, une recrue de l'émission, a présenté un fauteuil mobile pouvant se déplacer dans toutes les directions afin d'aider les personnes en situation de handicap à circuler dans des espaces intérieurs restreints.

Romane Denis et Karl-Antoine Suprice : L'expérience «Uncanny Valley» a abordé l'adaptation des personnes amputées à des prothèses et des membres artificiels.

Émilie Bibeau et Alexandre Goyette : La présentation d'une prothèse pour personne handicapée a permis d'aborder le sujet des personnes qui ont subi des amputations.

Dans les médias

Louis T. : Invité de l'émission, cet animateur et humoriste est atteint du trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Ta vie sans ça

Fauteuil roulant : Le fauteuil roulant nous raconte son histoire et parle de son évolution et de son design.

Tout le monde s'habille

Segment *Style de rue* : Les invitées sont Camille, athlète paralympique et Marie-Christine, qui vit avec une déficience visuelle.



Le pacte

Dans les médias
Louis T.

De garde 24/7

Documentaires

Casques bleuEs : Dans le cadre de la mission de femmes Casques bleus québécoises en République démocratique du Congo, une femme qui a subi une mutilation raconte son histoire.

Cinéma

Hors normes : L'histoire et les personnages sont inspirés du travail de deux éducateurs œuvrant auprès de personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA), en France, ainsi que de leurs associations – Le Silence des Justes et Le Relais Île-de-France.

Ma vie de Courgette : Plusieurs personnages d'enfants traumatisés, à la suite de divers abus, sont mis en scène.

Revoir Paris : Le parcours d'une femme qui se reconstruit après avoir subi un choc post-traumatique à la suite d'un attentat terroriste.

Cessez-le-feu : L'un des personnages principaux est un invalide de guerre étant devenu mutique à la suite d'un traumatisme.



Capsules Web

LA FABRIQUE CULTURELLE

Plateforme culturelle

Exemples de contenus traitant de handicap :

- ▶ *Harmoniser le quotidien des gens vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)* : En 2021, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire a mis sur pied le programme « La musique qui m'écoute » avec des personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- ▶ *Corolles radicales : La beauté qui fleurit autrement* : Dans un petit laboratoire, au Cégep de Rivière-du-Loup, la photographe Sarah Seené travaille minutieusement les pellicules 35 mm de son projet sur des femmes amputées.
- ▶ *Redéfinir l'apprentissage musical* : Deux professeurs de musique de deux écoles de Québec ont à cœur de faire resplendir le potentiel musical de leurs élèves vivant avec un handicap, grâce au projet « Unir la différence au-delà des mots et des sons ».
- ▶ *Le Théâtre Motus : Créer un spectacle inclusif unique* : Avec l'aide d'une enseignante en adaptation scolaire, la cofondatrice du Théâtre Motus a mis sur pied un spectacle interactif adapté aux enfants à besoins particuliers (trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle ou physique, etc.).
- ▶ *Marie-Sol St-Onge : L'espoir en toile de fond* : Quadruple amputée à la suite d'une infection à la bactérie mangeuse de chair dont elle a souffert en 2012, l'artiste peintre trifluvienne n'a jamais cessé de vivre de sa passion pour la peinture, le dessin et l'entrepreneuriat.
- ▶ *L'émancipation créatrice selon Mohamed Ghoul : Quand la musique rend la rencontre possible* : Cet artiste, passionné de musique et éducateur auprès de personnes issues de la neurodiversité (comme un trouble du spectre de l'autisme), fait de la musique un outil d'inclusion sociale.
- ▶ *La bédéiste Boum (capsule Instagram)* : Cette bédéiste a perdu l'usage de son œil droit en 2021 après avoir souffert de plusieurs maladies oculaires.

TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Plateforme éducative pour les professionnels de l'éducation et leurs élèves.

Deux listes thématiques de contenus concernent les personnes en situation de handicap :

- ▶ *La Semaine québécoise des personnes handicapées* (88 contenus)
- ▶ *L'autisme* (29 contenus)

Trousse de lecture sur *Ma plus belle victoire*, un album écrit par Gilles Tibo et qui raconte l'histoire d'un jeune garçon aux prises avec de l'anxiété.

LA CLEF

Communauté de parents sur les réseaux sociaux pour aider leurs enfants à compter, à lire et à écrire en famille par des contenus variés et pratiques.

- ▶ *L'heure du conte* : Au cours d'un épisode, Sophie Faucher a lu l'album *Frida, c'est moi*, qui raconte l'enfance de l'artiste mexicaine Frida Kahlo, qui souffrait de poliomyélite.
- ▶ Dans une liste de propositions de lectures sur la persévérance, réalisée en collaboration avec l'organisme Communication Jeunesse, l'un des albums proposés – *Nathan apprend autrement* – aborde la dyslexie.

Groupe de travail responsable

Le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 et du bilan relève de la vice-présidence des affaires juridiques, gestion de l'information et secrétariat général, en collaboration avec un groupe de travail constitué de 13 secteurs de Télé-Québec.

Consultations

Pour la préparation de nos plans d'action, nous consultons régulièrement des personnes handicapées ou des organismes qui les représentent.

La dernière consultation, effectuée par vidéoconférence, a eu lieu auprès des responsables de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et de quelques-uns de leurs membres, le 15 février 2023. Télé-Québec a tenu compte des commentaires recueillis afin de bonifier les mesures prévues en 2024-2025.

Mesures réalisées selon les exigences du décret

Ce bilan reprend les objectifs 2023-2024 selon l'ordre des exigences du *Décret 655-2021* du gouvernement du Québec.

PROMOTION (PRÉVENTION DES PRÉJUGÉS)

La programmation télévisuelle de Télé-Québec demeure entièrement sous-titrée pour les personnes malentendantes.

CONTENUS DIFFUSÉS

En tout, 113 contenus télévisuels et numériques ont été diffusés (contre 48 en 2022-2023). Il y a eu bonification des pratiques, notamment par une sensibilisation auprès des chefs de contenus jeunesse et grand public, pour mieux documenter les émissions traitant de handicap ou de personnes en situation de handicap.

DONS DE TEMPS D'ANTENNE

Pas moins de 11 dons ont été effectués (contre 9 en 2022-2023) :

- ▶ Fondations : CHU Sainte-Justine et Hôpital Sacré-Cœur; En cœur; Défi Alpine de la Fondation de la recherche pédiatrique;
- ▶ Organismes : Le Phare; Héma-Québec; Centre éducatif Les petits trésors; Le Manoir McDonald; La Société canadienne de sclérose en plaques; Les Amputés de guerre;
- ▶ Plateforme La SAMS (concerts en milieu de santé).

Accessibilité aux services offerts

DIAGNOSTIC

Un diagnostic de nos pratiques en matière d'accessibilité et d'inclusion a été réalisé dans les trois secteurs suivants :

- ▶ plateformes et croissance numériques;
- ▶ ressources matérielles et immeubles;
- ▶ communications et image de marque.

Il a permis de repérer des obstacles dans chaque secteur et d'élaborer deux nouvelles mesures d'accessibilité.

VIDÉODESCRIPTION

En tout, 23 heures et 37 minutes de vidéodescription ont été diffusées en moyenne par semaine, soit 3 heures de plus que l'an dernier, ce qui est bien supérieur à notre objectif de 4 heures par semaine, selon les conditions de la licence CRTC. Ce résultat exceptionnel s'explique de nouveau par la contribution des quotidiennes jeunesse telles que *Passe-Partout* et *Comme des têtes pas de poule*. Soulignons également celle de la nouvelle émission hebdomadaire grand public *Pour une fois*.

ACCESSIBILITÉ WEB

Malgré la refonte (toujours en cours) de notre écosystème numérique, plusieurs mesures en matière d'accessibilité ont pu être mises en œuvre, conformément aux standards sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0) et WCAG 2.1 Niveau AA), notamment :

- ▶ affichage des contenus en vidéodescription dans la grille horaire PDF du site Web;
- ▶ présentation du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024 en format WCAG.2.1 Niveau AA sur le site Web;

- ▶ légère augmentation du pourcentage de contenus sous-titrés (de 55 à 56 %, ce qui représente plus d'une centaine de contenus sous-titrés supplémentaires); la refonte de l'écosystème numérique devrait permettre une augmentation à cet égard;
- ▶ prise en compte des standards en vigueur sur l'accessibilité des sites Web dans la refonte du site institutionnel, où figureront les plans et bilans à l'égard des personnes handicapées.

Accessibilité à l'emploi

AFFICHAGE ET PARTENARIATS

En tout, huit postes vacants ou offres de stage ont été affichés sur les sites de AIM Croit, de La Marche de dix sous (March of dimes, organisme de bienfaisance aidant à accroître l'autonomie des personnes en situation de handicap) et du Centre de services scolaire Champagnat (aide à la réussite scolaire des adultes en situation de handicap de 16 ans et +).

La collaboration avec le Centre de services scolaire Champagnat a permis d'offrir un stage de six mois à un jeune adulte en situation de handicap (de 16 ans ou plus) aux Ressources matérielles et immeubles.

Formation de la conseillère en recrutement, au service des Ressources humaines, sur les meilleures pratiques gouvernementales pour accroître l'embauche de personnes en situation de handicap.

Accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations

SERVICES ADAPTÉS

La Place des Arts, où a eu lieu le spectacle *Passe-Partout symphonique*, le 2 décembre 2023, offrait des services adaptés pour les personnes handicapées (places réservées, prêts de fauteuils roulants, système de syntonisation pour personnes malentendantes, etc.).

Le spectacle de la fête nationale de la Ville de Québec, le 23 juin 2023 (en partenariat avec Télé-Québec), offrait des services adaptés sur les plaines d'Abraham, tels que des rampes d'accès pour fauteuils roulants et une tribune pour les personnes en situation de handicap.

L'accessibilité de personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant ou ayant des besoins particuliers est prise en compte au moment de procéder à une réservation, sur le site Internet « Recherche public cible » de *Belle et Bum*, pour assister à l'enregistrement des émissions.

Accessibilité à l'information et aux documents

Publication sur intranet et Internet du dernier Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Deux informations ou documents concernant les standards sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0) et WCAG 2.1 Niveau AA ont été transmises à l'équipe Plateformes et croissance numériques, pour la refonte du site institutionnel.

Adaptation aux situations d'urgence

Un appel à déclaration volontaire a été effectué sur intranet, afin de connaître les personnes à besoins particuliers, dans notre personnel, en cas d'exercice d'évacuation d'urgence. Une mise à jour de la documentation sur l'évacuation d'urgence a également été réalisée.

Approvisionnement en biens et services accessibles

Dans les acquisitions d'équipements et de biens mobiliers, ainsi que les appels d'offres, nous avons pris en compte diverses contraintes d'accessibilité selon les besoins rencontrés.

Cette année, aucune personne, parmi les membres du personnel, n'a manifesté de besoins en matière d'accessibilité.

Sensibilisation, information et formation

SENSIBILISATION

Les activités et événements promotionnels suivants ont été diffusés sur intranet :

- ▶ la Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1^{er} au 7 juin 2023;
- ▶ la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre 2023.

INFORMATION : ARRIMAGE AVEC D'AUTRES PLANS ET POLITIQUES

Quatre orientations du nouveau Plan d'action de développement durable 2023-2028 :

- 1 Favoriser l'embauche de personnes appartenant aux groupes cibles sous-représentés dans le personnel (dont les personnes handicapées).
- 2 Promouvoir la cohésion sociale par nos contenus (dont ceux traitant de handicap).
- 3 Insérer un critère « favorisant l'équité et l'intégration sociale des personnes vulnérables » dans l'évaluation de la durabilité des projets.
- 4 Parmi les 21 indicateurs d'approvisionnement responsable figure un critère d'inclusion ou d'accessibilité des personnes handicapées.

La nouvelle politique Équité, diversité, inclusion (ÉDI), adoptée en décembre 2023, vise à ancrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble des actions de Télé-Québec.

FORMATION

En mars 2024, la responsable du plan d'action a suivi la formation *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*.

RÉTROACTION

Ce bilan est consultable en ligne sur le site Internet de Télé-Québec, dans la section Accessibilité. Dans celle-ci figure également, depuis juin 2022, un processus de rétroaction. Il permet à toute personne, par une adresse courriel personnalisée, de transmettre un commentaire ou une suggestion, afin d'aider à améliorer l'accessibilité et la réduction des obstacles.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022-2027

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027, Télé-Québec s'assure que l'ensemble de ses contenus, sur toutes ses plateformes, et en particulier au sein de son offre jeunesse, présente des modèles de comportements égalitaires entre les filles et les garçons, ainsi qu'entre les femmes et les hommes.

Devant ou derrière les caméras, de nombreuses femmes contribuent à la programmation de Télé-Québec chaque année. Toutes les équipes de Télé-Québec, qu'il s'agisse de développer ou d'acquérir des contenus jeunesse ou grand public, accordent une grande importance à l'égalité. C'est une préoccupation majeure à chacune des étapes menant à la diffusion de nouveaux projets. Par ailleurs, toutes les émissions de Télé-Québec tendent vers la parité sur les plateaux, et plusieurs affichent la parité à l'animation ou dans l'équipe de production – *Les 30 travaux de Charlie et Elliot*, *Au-delà du sexe*, le documentaire *Adieu Daech ?*, *La langue dans ma poche*, *L'enquête McSween*, *Luka et Léo* et *Beau dans ma tête* sont toutes animées par un duo homme-femme.

Jeunesse

La programmation et les plateformes jeunesse de Télé-Québec offrent un espace idéal pour mettre le jeune public en contact avec différentes réalités et différentes valeurs. Les modèles de comportements égalitaires y occupent une place importante.

Ainsi, la nouvelle série *L'aventure du Monde des mondes* présente un dynamique duo formé d'un frère et d'une sœur débrouillards, curieux et sympathiques, qui accomplissent les missions que leur confie leur oncle en exploration autour du monde. La jeune fille et le jeune garçon font preuve d'une grande soif d'apprendre et d'un excellent sens de l'observation.

Dans la série de fiction *Drazilion*, deux garçons et deux filles sont transportés dans un univers fantastique où leurs forces personnelles deviennent des pouvoirs. C'est en combinant leurs talents et leurs connaissances que les quatre jeunes réussissent à contrecarrer les plans d'une bande de Vikings, laquelle compte des personnages féminins qui savent s'affirmer.

Parmi les 30 capsules de la série du temps des Fêtes *Les 30 travaux de Charlie et Elliot*, Charlie Pierre et Elliot Léonard ont rencontré plusieurs personnes, qui leur ont confié des trucs et des astuces sur leur métier ou présenté leurs traditions du temps des Fêtes. Parmi les invités, notons une jeune entrepreneure passionnée d'horticulture, un danseur multidisciplinaire, un ébéniste et une éducatrice canine. La série a transmis des valeurs de créativité, de partage et d'ouverture à la diversité.

Pour sa sixième saison, *Passe-Partout* a contribué à l'éveil musical des tout-petits. Les personnages de *Passe-Partout*, *Passe-Carreau* et *Passe-Montagne* leur ont fait découvrir des notions de base de la musique. Lors du concert *Passe-Partout symphonique*, des musiciens et des musiciennes de l'Orchestre Métropolitain ont présenté au public différents instruments de musique. Pendant le concert, l'orchestre était d'ailleurs dirigé par une femme, la cheffe Mélanie Léonard. Dans cette série pour les enfants d'âge préscolaire, les personnages s'échangent les rôles et les tâches sans distinction de sexe. La famille de marionnettes brosse également le portrait d'une famille égalitaire où le père et la mère cuisinent, s'occupent des enfants et jouent avec eux. Tantôt la voisine, Madame Coucou, est appelée en renfort pour réparer un robinet, tantôt le père, Perlin, prend congé pour passer du temps avec ses enfants, entre autres exemples de comportements paritaires.



À l'animation de *Luka et Léo*, Luka Lemay et Éléonore Lagacé se partagent les reportages et les entrevues dans ce magazine pour les esprits curieux. Pour répondre aux nombreuses questions des jeunes du Québec, ils sont allés à la rencontre de plusieurs spécialistes, hommes et femmes, œuvrant dans des disciplines variées. Dans *Le safari de Joanie*, la technicienne en santé animale Joanie Lamoureux parcourt le territoire québécois en faisant des incursions dans la forêt, au milieu d'un lac, dans des marécages ou en montagne pour faire mieux connaître la faune du Québec. L'animatrice-exploratrice présente un modèle de femme active et positive. Des acquisitions comme *Carmen Sandiego* et *L'armure de Jade*, parmi tant d'autres, offrent également des modèles positifs de filles déterminées et aventureuses. Dans *Bien joué!*, deux filles et trois gars faisaient partie des collaborateurs pour parler de jeux vidéo et en tester quelques-uns.

Dans *Le pacte*, des jeunes vivent le quotidien de milliers d'adolescents québécois, confrontés par moment à la réalité des préjugés, les leurs ou ceux des autres. Dans cette fiction pour toute la famille, deux des trois personnages principaux vivent dans des familles monoparentales, avec leur père. De son côté, la série *Comme des têtes pas de poule* présente le portrait d'une famille imparfaite, mais saine, où les parents sont des modèles en matière de comportements égalitaires. Cette saison, des personnages ont défié les conventions : Manolo a découvert qu'il aimait la manucure, Félix a réalisé, grâce à son père, que le cheerleading était un sport aussi bien pour les garçons que pour les filles, et Victoria a décidé d'aller à son bal vêtue d'une tenue qui ne cadrerait pas dans les standards féminins et masculins.

La Soirée MAMMOUTH 2023 a souligné les gestes inspirants de six hommes, de neuf femmes et d'une femme trans, dont plusieurs se sont démarqués dans des domaines ou pour des enjeux touchant les comportements égalitaires ; Caroline Côté en devenant la femme la plus rapide à atteindre le pôle Sud en ski de fond seule et sans assistance, Celeste Trianon en facilitant l'accès à la justice et en démantelant les barrières administratives pour les personnes trans, Isabelle Lessard, jeune mairesse de Chapais, en assurant la sécurité de la population de sa ville au cours d'importants incendies de forêt, Phil Roy en se confiant sur ses troubles alimentaires dans ses réseaux sociaux, Raphaëlle Tousignant en devenant la première femme à être sélectionnée pour rejoindre l'équipe canadienne de parahockey, etc. Les capsules *MAMMOUTH Hebdo* ont abordé plusieurs thèmes relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en parlant ouvertement de la vulnérabilité chez les hommes et de comportements toxiques dans les sports masculins, mais aussi de diversité corporelle, de l'inclusion des diversités sexuelles et de genre dans l'univers des jeux vidéo ainsi que des stéréotypes sociaux qui persistent autour de l'amitié entre garçons et filles. Au cours de cette troisième saison, l'équipe a également rencontré une haltérophile, pour discuter de ce sport encore hors normes pour les femmes, ainsi que des membres, filles et garçons, du Parlement jeunesse du Québec.

Grand public

L'ensemble de la programmation grand public de Télé-Québec présente de façon courante :

- ▶ les rapports entre filles et garçons, puis entre femmes et hommes ;
- ▶ la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels ;
- ▶ des femmes et des hommes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées ;
- ▶ l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants ;
- ▶ des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses...

Du côté des nouveautés de 2023-2024, mentionnons *Au-delà du sexe*, dont Rose-Aimée Automne T. Morin et Jonathan Roberge assuraient équitablement l'animation à l'automne 2023. L'émission a pour mandat d'informer la population sur la sexualité sous toutes ses formes, avec nuance, sensibilité et humour. Dans cette première saison, il a été question de sujets touchant autant les hommes que les femmes, depuis la contraception jusqu'au désir, en passant par la dysfonction érectile, la violence conjugale et le « slut shaming », une forme de violence qui s'exprime sur la base de perceptions que certaines personnes entretiennent envers les femmes. À *L'émission possible*, le trio formé de deux animateurs et d'une animatrice a abordé plusieurs sujets avec humour, se prêtant même à des expériences pour se mettre dans la peau d'autres personnes. Ainsi, Meeker Guerrier a testé une machine qui inflige une douleur similaire aux crampes menstruelles, tandis que Frédéric Bastien Forrest est devenu éducateur en garderie pour une journée. En cours de saison, l'équipe s'est aussi intéressée à la parentalité positive, au sexisme médical, à la relève féminine en agriculture et au concept de masculinité. À *La grande messe*, à l'été 2023, il y a eu parité chez les invités, puisque Christian Bégin a accueilli Denise Bombardier, Paul Houde, Mariana Mazza et Luc Ferrandez.



À *Deux hommes en or* et *Rosalie*, l'équipe s'est assurée d'une présence égalitaire à l'écran pour la plupart des émissions en recevant des invités, hommes et femmes, pour discuter de culture, d'actualité et d'enjeux de société. Sur le grand plateau de *Y'a du monde à messe*, il y a eu parité dans la chorale et dans l'équipe de production, et une recherche de parité parmi les invités. À l'été 2023, l'équipe a notamment accueilli la bûcheronne Stéphanie Naud ainsi que la mineuse abitibienne Linda Larocque, deux métiers non traditionnels pour des femmes, en plus de recevoir Marie-Pier Desharnais, alpiniste, conférencière et première femme à avoir grimpé les sept sommets et les sept volcans les plus hauts du monde. À *Contact*, Stéphan Bureau a interviewé six hommes et six femmes, dont Murielle Chatelier, fille d'immigrants haïtiens et cofondatrice de l'Association des Québécois unis contre le racisme, et Georges St-Pierre, qui s'est confié à lui sur sa dépression.

D'autres émissions ont également visé la parité parmi les personnes invitées, dont *Ça vaut le coût*, *Dans les médias* et *Curieux Bégin*, qui a reçu autant de chefs que de cheffes pendant la saison. Enfin, parmi les thèmes abordés par la série *Philo Pop*, notons la discussion autour de la masculinité hégémonique et de la masculinité plurielle avec le médaillé olympique Charles Hamelin.

Documentaires

Pour souligner la Journée internationale des droits des femmes, Télé-Québec a présenté deux documentaires enrichissants pendant la semaine du 8 mars 2024. *Cachez cette bedaine que je ne saurais voir* a abordé un enjeu spécial, celui de la maternité des travailleuses autonomes. Les comédiennes Eve Landry, Sophie Cadieux, Stéphanie Crête-Blais, Noémie Godin-Vigneau, Annette Garant et Geneviève Côté y ont témoigné de leurs expériences personnelles, celle d'une réalité précaire et vertigineuse. *Les héritières* a jeté un regard aiguisé sur les avancées des droits des



Contact
Murielle Chatelier



Cachez cette bedaine
que je ne saurais voir



Y'a du monde à messe
Linda Larocque

femmes au Québec. De Montréal à Chapais, Marie-Soleil Dion a rencontré des femmes entrepreneures, politiciennes et scientifiques de toutes les générations pour discuter des avancées et des réussites, mais aussi des batailles encore à mener aujourd'hui.

Pour sa neuvième saison, la série documentaire primée *De garde 24/7* a une nouvelle fois présenté le travail de médecins, hommes et femmes, dont une spécialiste en soins palliatifs, une spécialiste en périnatalité et une urgentologue.

Alors qu'on parle plus souvent des difficultés de certains hommes en lecture et en écriture, la nouvelle série documentaire *L'épreuve des mots* a permis de suivre le parcours de deux femmes et de trois hommes aux profils différents, dont une mère de deux jeunes enfants qui a reçu un diagnostic de dyslexie dysorthographique, ainsi qu'un adolescent et son père, qui a eu beaucoup de difficultés à l'école, mais qui est déterminé à y retourner pour offrir de meilleures conditions de vie à sa famille.

Au printemps 2023, la cinquième saison de *Kebec*, animée par Rose-Aimée Automne T. Morin, s'est attelée à brosser le portrait de grandes figures de l'histoire du Québec, tant des femmes que des hommes, malgré la faible représentation féminine dans les livres d'histoire. L'animatrice et son équipe, constituée de trois femmes et de quatre hommes, ont notamment parlé de Jehane Benoît, du frère André, de Lionel Groulx et d'Éva Circé-Côté, de Joséphine Bacon et de Max Gros-Louis. Il y a de plus parité à l'écran avec une animatrice, trois collaboratrices et quatre collaborateurs.

Le documentaire *Casques bleuEs* a suivi des Québécoises membres de l'équipe de police spécialisée en violence sexuelle dans l'enfer des conflits en République démocratique du Congo, là où le viol est utilisé comme arme de guerre. Le documentaire a été réalisé par une femme, en plus de présenter une majorité de femmes à l'écran. Le documentaire *Adonis*, diffusé à l'hiver 2024, a abordé de manière frontale un sujet controversé, mais de plus en plus alarmant : l'obsession du corps parfait chez les jeunes hommes et la consommation de produits dopants pour y arriver. Et dans *Adieu Daech ?*, dernier tour de piste de la série documentaire, suite de *T'es où, Youssef ?* et de *Les poussières de Daech*, la sœur de Youssef, un jeune Québécois radicalisé parti rejoindre les rangs de Daech, tente le tout pour le tout afin de rapatrier au Québec sa nièce, née en plein cœur des conflits armés et prisonnière en Syrie. Le documentaire, mené par Raed Hammoud et Leïla Sakhir, donne entre autres à voir le sort malheureux d'une fillette née en Syrie et ce qui pousse de jeunes hommes et de jeunes femmes à se radicaliser et à quitter leur famille. D'autres documentaires ont traité de thèmes égalitaires, dont *Paternité : que dit la science*, qui s'intéressait aux changements physiques et psychologiques des hommes lorsqu'ils deviennent pères.

La Fabrique culturelle

Filmés dans toutes les régions du Québec, les contenus de La Fabrique culturelle mettent en lumière des artistes qui, grâce à leur art, travaillent à changer les choses et à contribuer à une société égalitaire. Parmi les artistes dont le travail a été à l'honneur sur La Fabrique culturelle en 2023-2024, mentionnons Catherine Arsenault, qui souhaite donner une voix aux victimes de féminicide, Niti Marcelle Mueth qui, par ses illustrations, éduque et sensibilise la population à la réalité des communautés racisées, notamment celle des femmes de la diversité, la sculptrice centenaire Rose-Aimée Bélanger, qui n'a pas laissé les rôles sociaux traditionnels et les attentes envers les femmes l'empêcher de mener une carrière extraordinaire dans le domaine des arts, la bédéciste réputée Julie Doucet, qui en 2022 est devenue la troisième femme à recevoir le Grand Prix du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, la bijoutière Gabrielle Desmarais, qui permet à des femmes de faire part de leur histoire et d'ouvrir un dialogue par le moyen de la création de bijoux, le conteur Jérôme Bérubé, né dans un environnement où il ne faisait pas bon être un homme sensible, et le cinéaste indépendant Jean-François Leblanc, qui dépeint avec intelligence la masculinité non toxique.

La deuxième saison de la série *Hors piste* a brossé le portrait de plusieurs femmes qui ouvrent de nouvelles voies, chacune à leur façon, dont Esther Calixte-Béa, une artiste d'origine ivoirienne et haïtienne qui renverse les codes de la beauté occidentale en mettant en scène des corps féminins velus. *Hors piste* est aussi allée à la rencontre des fondatrices d'une compagnie de théâtre féministe basée à Tadoussac.

Pour le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, La Fabrique a présenté, en collaboration avec la coopérative de cinéma indépendant SPIRA, un programme de courts métrages provenant uniquement de réalisatrices.

La Fabrique culturelle embauche plusieurs réalisatrices pigistes chaque année. De plus, tous ses projets vidéo en 360° sont réalisés par des femmes.



Esther Calixte-Béa

Œuvre de Catherine Arseneault
pour les victimes de féminicide

Rose-Aimé Bélanger

Télé-Québec en classe

Tout comme pour l'ensemble des contenus de Télé-Québec, l'équipe de Télé-Québec en classe vise à présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes. Cette valeur oriente aussi la sélection des livres retenus pour la création des trousseaux de littérature ainsi que le choix des narrateurs et des narratrices de ces trousseaux. Par ailleurs, les voix choisies permettent d'entendre différents accents de la langue française québécoise. L'équipe de Télé-Québec en classe est en effet soucieuse de représenter la diversité de la société québécoise sous tous ses aspects, ce qui se traduit entre autres par les contenus à découvrir présentés en page d'accueil du site Web.

Enfin, certaines des acquisitions de Télé-Québec en classe reflètent bien l'intention de présenter des modèles égalitaires. Par exemple, parmi les 19 capsules de la série sur les métiers de l'imagerie numérique, produites par l'organisme Boussole et acquises par Télé-Québec en classe, pas moins de 11 présentent des portraits de femmes qui travaillent dans cette industrie.

LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE FRANÇAISE, BIEN VIVANTES À TÉLÉ-QUÉBEC

Télé-Québec valorise la littérature et souligne son importance aussi bien par ses contenus que par ses plateformes La Fabrique culturelle, Télé-Québec en classe et La CLEF, ainsi que par ses nombreux partenariats.

Jeunesse

L'amour de la langue française, des mots et des histoires est au cœur de la mission éducative de *Passe-Partout*, notamment par les histoires racontées par le personnage de Grand-Mère et les jeux langagiers de *Passe-Montagne*. Depuis ses débuts, la série initie les tout-petits aux lettres, aux sons et aux mots, elle le fait désormais non seulement à la télé et en ligne, mais aussi par ses balados *Les rigolades de Passe-Partout*, dont la deuxième saison est parue en 2023-2024, et *Les contes musicaux de Passe-Partout*, qui offrent un complément à la sixième saison de la série télé, consacrée à l'éveil musical et présentée à l'hiver 2024. Autre nouveauté de cette année, les capsules langagières *Les mots de Passe-Partout*, dans lesquelles les personnages de *Passe-Partout* invitent les enfants à s'amuser et à découvrir les sons, les phonèmes, les graphèmes, les rimes, etc. Produites en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ces capsules ont pour objectif de contribuer au développement des compétences langagières des enfants d'âge préscolaire, notamment les enfants de parents immigrants nouvellement arrivés au Québec. Les capsules *Les mots de Passe-Partout* s'inscrivent dans le plan d'action gouvernemental du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française (GAALF).

Connaissant l'importance de stimuler et de nourrir l'amour du français dès l'enfance, Télé-Québec accorde une large place à la langue, à la littérature, aux auteurs et aux autrices, spécialement du Québec, que ce soit par l'entremise de clubs de lecture, comme dans *Les 30 travaux de Charlie et Elliot*, où l'auteur jeunesse Simon Boulerice a partagé

ses coups de cœur pour le temps des Fêtes, ou encore par des rencontres, comme dans l'émission *Luka et Léo*, où l'on a notamment discuté avec le bédéiste Philippe Girard et, à l'occasion de la Journée québécoise de la francophonie canadienne, avec l'autrice jeunesse Claudia Turmel, qui a fait part de quelques coups de cœur issus de la littérature de la francophonie canadienne. En cours de saison, *MAMMOUTH Hebdo* s'est intéressé à la zoothérapie pour aider à l'apprentissage du français dans les classes d'accueil. Dans la nouvelle série d'animation *Ta vie sans ça*, un épisode a été consacré au stylo, à son histoire et à l'évolution de sa conception. Sur un ton humoristique, l'épisode fait briller le champ lexical du stylo en usant de mots recherchés.

Trois séries présentées à Télé-Québec sont adaptées de livres. La série d'animation primée *Dounia* (tirée du livre de Marya Zarif), qui suit le parcours d'une jeune réfugiée syrienne. La nouveauté *Frida, c'est moi* (tirée du livre du même nom par l'actrice et autrice Sophie Faucher) s'inspire de la jeunesse de l'artiste mexicaine Frida Kahlo. Une nouvelle saison de *On joue! avec Biscuit et Cassonade* (tirée des livres de Caroline Munger) a continué de stimuler l'imaginaire des tout-petits au fil de jeux et de créations d'histoires.



Les mots de Passe-Partout



Dounia

Luka et Léo
Claudia Turmel

Du côté des partenariats, la collaboration avec la plateforme de livres audio Narra, amorcée en mai 2023, s'est poursuivie jusqu'au 30 avril 2024. Ce partenariat prévoyait la mise en ligne, sur la plateforme jeunesse de Télé-Québec Squat, de six livres audio. Les œuvres étaient accessibles sur une chaîne créée spécialement pour l'occasion sur la plateforme : *Le club d'écoute*. Ce partenariat avec Narra a permis de faire découvrir des livres aux jeunes internautes. La chaîne *Le club d'écoute* a également publié trois articles d'auteurs et d'autrices qui ont répondu aux questions des jeunes. Tout au long de l'année, la plateforme Squat a également publié un grand nombre de textes qui lui ont été proposés par ses membres. Il s'agit d'une façon d'encourager les jeunes à écrire en valorisant leurs propositions et leur imaginaire.

Grand public

La programmation de Télé-Québec a mis la langue française du Québec en valeur, avec ses spécificités et ses accents, tout au long de 2023-2024, notamment grâce à des contenus comme *L'épreuve des mots*. Dans cette série documentaire, l'animatrice Patricia Paquin guide cinq personnes adultes qui apprennent à lire et à écrire, révélant au passage les défis qu'elles rencontrent au quotidien et présentant les ressources qui existent pour les aider. La série a aidé le public à mieux comprendre les réalités complexes et les efforts du tiers de la population québécoise qui vit cette situation.

La série de capsules *Dis-moi pas! La petite histoire des mots d'ici* a continué pour une deuxième saison de mettre en valeur les mots de vocabulaire particuliers à la culture québécoise en racontant leur histoire et en s'intéressant à leurs origines possibles. Narrées par l'humoriste Charles Beauchesne, les capsules sont aussi drôles et dynamiques qu'éducatives. En 2023, elles ont fait découvrir « abrier », « s'épivarder », « adon » et « achalandé », entre autres mots typiquement d'ici. Dans la série documentaire *Les racines du hip-hop au Québec*, le rappeur vétérinaire Imposs, accompagné d'artistes rap d'aujourd'hui, s'est lancé à la recherche des pionniers et des pionnières de cette culture en sol québécois, faisant voir et entendre le travail et la poésie dans ce style musical basé sur les mots. La langue française a également été à l'honneur dans la nouveauté *La langue dans ma poche*, ce jeu-questionnaire animé par Anaïs Favron, et Mike Clay s'est quant à lui aventuré à la découverte de paroles de chansons populaires, de clips d'artistes invités et de publications humoristiques pour stimuler l'envie de jouer avec les mots. Le documentaire *Deschamps raconte Yvon* a fait le portrait de ce grand auteur, monologuiste et parolier québécois, tandis que le documentaire *L'Ossidquo? L'Ossidcho!* est revenu sur l'influence et l'œuvre de plusieurs auteurs, autrices, paroliers et parolières d'ici.

La journaliste et autrice Denise Bombardier s'était quant à elle prêtée à l'exercice méditatif de *La grande messe*, à l'été 2023, quelques mois avant son décès. Femme de mots, libre, plus sensible qu'elle ne le laissait paraître, Denise Bombardier s'y était notamment exprimée sur le féminisme d'aujourd'hui, sur la condition des Autochtones et sur son plaisir à manier la provocation. Enfin, avec la série de rencontres *Les culturistes*, les têtes d'affiche de Télé-Québec

ont parlé des œuvres qui les ont marquées, dont plusieurs livres, qu'il s'agisse de livres sur le sport, les parcours migratoires ou la difficulté d'aimer, ou encore de recueils de poésie. La cinquième saison de *Kébec*, au printemps 2023, s'est penchée sur la vie et l'œuvre de plusieurs personnages marquants dans l'histoire de la littérature et du journalisme au Québec, dont les journalistes Éva Circé-Côté et Judith Jasmin, la romancière Gabrielle Roy et la poète Joséphine Bacon. La littérature a aussi été présente dans le magazine *Ça vaut le coût*, avec plusieurs segments sur des livres et un reportage complet tourné au Salon du livre de Montréal, au cours duquel les membres de l'équipe ont fait part de leurs coups de cœur québécois. Autour de la table de *Y'a du monde à messe*, à l'été 2023, Christian Bégin a accueilli plusieurs auteurs et autrices, dont Michel Rabagliati, Rafaële Germain, Kim Thuy, Geneviève Rossier, Sophie Tessier, Simon Jolivet, Billy Rioux, Émilie Perreault et la regrettée Caroline Dawson. Et trois autrices ont été les invitées d'une émission de *Tout le monde s'habille* : Pascale Navarro, Martine Delvaux et Caroline Dawson.

À l'occasion de la Journée québécoise de la francophonie canadienne 2024, et à l'invitation du Centre de la francophonie des Amériques, Télé-Québec a mis en lumière des artistes et des enjeux de la francophonie canadienne dans sept émissions originales présentées du 20 au 24 mars 2024. Une belle façon de nous rassembler autour de notre langue et de fêter ses multiples accents et sa vitalité d'un océan à l'autre. En plus de *Luka et Léo, La langue dans ma poche* a célébré la francophonie canadienne avec un succès de Lisa LeBlanc et les expressions franco-ontariennes préférées de Véronic DiCaire. *Curieux Bégin* lui a aussi rendu hommage avec des recettes inspirées du territoire canadien et des chefs francophones du Canada. *Les temps fous* ont accueilli Charlotte Aubin, Jean-François Breau et Michel Rivard, des artistes dont l'art célèbre la langue française et est porté par elle. Jean-François Breau a par ailleurs été l'invité de *Pour une fois* lors de cette semaine spéciale. *Belle et Bum* a fait la fête à la francophonie en recevant Élodie Orsei, de la Colombie-Britannique, le groupe Kain, Anomalie, Otto et la Mexicaine Mariana Gueza. Et dans *On ramassera demain*, P'tit Belliveau a fait résonner les accents de son Acadie natale.

Enfin, plusieurs films présentés dans les cases cinéma étaient des adaptations d'œuvres littéraires, dont *Pinocchio*, *Monsieur Lazhar*, *Le joueur d'échecs*, *Juste la fin du monde* et *Zai Zai Zai Zai*.



La Fabrique culturelle

La littérature et ses artisans ont occupé une place de choix sur la plateforme La Fabrique culturelle, tout au long de l'année, grâce à des rencontres et à des portraits qui ont donné à voir et à entendre la langue de chez nous. Les équipes ont ainsi rencontré des monuments de la littérature aussi bien que des artistes de la relève. Notons d'emblée la rencontre touchante avec l'écrivaine et pionnière de la science-fiction au Québec, Élisabeth Vonarburg, et les discussions passionnées avec l'essayiste René Bolduc, les autrices Mélissa Verreault et Marie-Hélène Voyer, ainsi que le biographe Jonathan Livernois, auteur de la toute première biographie du poète et homme politique Gérald Godin. Parmi les coups de cœur de l'année, la rencontre avec l'autrice Michelle Lapierre-Dallaire a été l'occasion de parler de traumatismes et d'écriture libératrice.

La Fabrique culturelle met aussi la littérature en valeur par l'entremise de ses partenariats, dont certains perdurent depuis plusieurs années ; des partenariats forts et riches avec des salons du livre aux quatre coins du Québec, comme celui de Trois-Rivières, où plusieurs auteurs et autrices ont été rencontrés, dont Christine Beaulieu et Dany Laferrière pour la série de vidéos *L'empreinte de...* Au Salon du livre de l'Estrie, La Fabrique a été présentatrice de la Zone ado et de la Soirée de poésie Tranquille tranquille, animée par Véronique Grenier. Des rencontres avec des auteurs et des autrices ont aussi été réalisées pour discuter de lectures jeunesse.

Le partenariat avec la Maison de la littérature a mené à la publication de quatre articles sur la plateforme La Fabrique culturelle. L'essayiste Étienne Beaulieu y a notamment rencontré Hélène Dorion et Jean-Philippe Pleau dans la série *L'âme littéraire*. Les articles sur Nicole Brassard et Caroline Décoste ont été fort partagés dans la communauté littéraire.

La CLEF

Cette année, le projet numérique La CLEF – Compter, lire et écrire en famille – a également soutenu la littérature québécoise en offrant des *Heure du conte* avec des auteurs et des autrices du Québec, et en faisant tirer des livres québécois dans le cadre de concours. Par ailleurs, durant la période des Fêtes, La CLEF s’est associée à Alloprof parents pour faire tirer 25 livres.

La CLEF a en effet présenté 23 séances *Heure du conte* qui ont chacune rejoint plusieurs centaines de familles de partout au Québec. Voici les auteurs, autrices et personnalités qui ont fait rayonner la littérature sur La CLEF : Marianne Dubuc, Valérie Fontaine, Geneviève Jetté, Emilie Plank, Jean-François Faucher, Cara Carmina, Anabelle Soucy et Caroline Munger.

La CLEF a noué un nouveau partenariat avec l’organisme Communication-Jeunesse, une référence en littérature jeunesse d’ici, qui a créé sur mesure pour les parents d’enfants de 5 à 8 ans des listes de lectures sur des thèmes choisis par l’équipe. Un partenariat qui a fait la promotion de la lecture et de la littérature tout au long de l’année.



Télé-Québec en classe

Télé-Québec en classe promeut depuis maintenant six ans la littérature jeunesse québécoise grâce à ses trousse de littérature, un produit unique au Québec. La plateforme propose un total de 47 trousse de littérature spécialement conçues pour l’enseignement de la lecture et de l’écriture, de la première année à la sixième. Ces trousse présentent 47 bandes dessinées et albums jeunesse québécois créés par des artisans d’ici, dont Marie-Francine Hébert, Jean-Luc Trudel, India Desjardins, Pascal Blanchet, Lucie Papineau, Caroline Hamel, Élise Gravel et Julien Paré-Sorel. Une belle façon de faire découvrir la littérature jeunesse québécoise aux jeunes.

Grâce au financement du ministère de la Culture et des Communications ainsi que du ministère de l’Éducation, l’équipe a commencé le développement de cinq trousse de littérature adaptées à l’éducation préscolaire et de six trousse de littérature adaptées à l’enseignement secondaire. Le lancement de ces trousse aura lieu au cours de 2024 et 2025.

Enfin, Télé-Québec en classe promeut la littérature en favorisant la découvrabilité de contenus sur le sujet, notamment en proposant des listes thématiques, par exemple sur le roman ou sur la poésie, ou encore une liste intitulée Club de lecture.





ANNEXES
B

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Préambule

Les membres du conseil d'administration désirent se doter d'un nouveau Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants (ci-après « le Code ») qui respecte le cadre légal, l'évolution des normes et des valeurs de la société québécoise et qui est conforme aux meilleures pratiques.

En appliquant ce Code, les membres du conseil d'administration souhaitent préserver et renforcer la confiance dans l'intégrité de l'impartialité de l'administration de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après « la Société »).

Vision

La Société est un média public de référence en matière de contenu francophone multiplateforme innovant et de qualité priorisant l'éducation, la culture et son engagement envers la société québécoise.

Valeurs

Les valeurs de la Société sont l'intégrité, l'engagement, la pertinence, la responsabilisation, le travail d'équipe et l'innovation.

Dispositions générales

1. Le présent Code a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités dans le but de contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Définitions

2. Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - 2.1 **Administrateur** : désigne un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - 2.2 **Autorité compétente** : désigne le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration.
 - 2.3 **Comité** : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - 2.4 **Conflit d'intérêts** : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne, y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié, au détriment des intérêts de la Société. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement de l'administrateur ou du dirigeant est également couverte par la présente définition.
 - 2.5 **Dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont la nomination et les conditions de travail sont soumises à l'approbation du conseil d'administration.
 - 2.6 **Information confidentielle** : toute information exclusive, stratégique, industrielle, commerciale, financière, scientifique ou syndicale ayant trait à la Société, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas normalement autorisée à y avoir accès dans le cadre de ses fonctions auprès de la Société, serait susceptible de lui procurer un avantage indu d'une nature quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - 2.7 **Loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, chapitre S-12.01).
 - 2.8 **Lois et règlements** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.02, a. 15, al. 4), la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, c. M-30, r. 1).
 - 2.9 **Membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant :
 - s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination, à l'emploi de la Société ou s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, c. V-5.01);
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.

- 2.10 **Personnes liées** : sont des personnes liées à un administrateur ou à un dirigeant les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que toute personne ou toute entreprise à laquelle l'administrateur ou le dirigeant est associé.
- 2.11 **Secrétaire général** : désigne la personne qui exerce cette fonction.

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

3. L'Administrateur ou le Dirigeant doit contribuer à la réalisation de la mission et au respect de la vision, des valeurs et des orientations stratégiques énoncées dans le plan stratégique de la Société. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, au sein de la Société, encourager et entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme. Il ne doit exercer ni tolérer aucune forme de discrimination ou de harcèlement, et doit tenir compte de l'évolution de l'opinion publique quant au comportement professionnel acceptable. L'Administrateur ou le Dirigeant prend ses décisions de façon à établir et à maintenir un lien de confiance avec les citoyens, les employés, les clients, les fournisseurs et les partenaires de la Société, ainsi qu'avec le gouvernement. Dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant est assidu et agit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité et impartialité. Il fait bénéficier ses collègues et la Société des connaissances et compétences qu'il a acquises au cours de sa carrière et se tient informé des contextes économique, social et politique dans lesquels la Société exerce ses activités.
4. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par les Lois et règlement et le présent Code, tant qu'ils demeurent Administrateur et Dirigeant et dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
5. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent maintenir à jour leurs connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans l'intérêt primordial de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent Code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux Lois et règlement applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
6. L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
7. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

8. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Devoir de neutralité et de réserve

9. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
10. L'Administrateur et le Dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant qui intervient à titre professionnel ou personnel sur les réseaux sociaux doit prendre en compte les conséquences que ses propos pourraient avoir sur la Société et éviter toute déclaration potentiellement controversée.

Déclaration

12. L'Administrateur et le Dirigeant doivent remettre au Secrétaire général, dans les trente (30) jours de leur nomination et avant le 31 mars de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le formulaire prévu à l'annexe II.
L'Administrateur et le Dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.
Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le Secrétaire général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévenir les conflits d'intérêts

13. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leurs fonctions, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.
15. L'Administrateur et le Dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils peuvent faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.
16. Tout Administrateur ou Dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un Administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un Dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.
Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.
17. L'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'Administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un Administrateur ou un Dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du Code peut prendre avis auprès du Secrétaire général ou, en son absence, auprès d'un avocat de la Direction des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou auprès du Comité.

Devoir de confidentialité

20. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'Administrateur et au Dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas disponible au public.
22. Dans l'année qui suit leur départ, l'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas non plus donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non disponible au public concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel ils avaient des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minime, l'Administrateur ou le Dirigeant ne peut solliciter ou accepter les transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'Administrateur et le Dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'Administrateur ou le Dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout Administrateur qui se porte candidat à une charge publique électorale doit, par l'entremise du Secrétaire général, en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit démissionner de ses fonctions.
31. En plus de ce qui est prévu dans les Lois et règlement et au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs, le Comité a pour mandat :
 - 31.1 de donner son avis et de fournir son soutien à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique ;
 - 31.2 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent Code et d'en informer le président du conseil d'administration ;
 - 31.3 de faire enquête, de sa propre initiative ou à la réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et, en collaboration avec le Secrétaire général, en détermine la rémunération.

Procédure

32. L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au Comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

 - a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b) la description de la violation ;
 - c) la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
33. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un Administrateur ou d'un Dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le Comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne visée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et qu'il y aura une enquête.
34. Dans les trente (30) jours du dépôt de la plainte, le Comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le Comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
35. Dans le cadre de son enquête, le Comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
36. Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
37. Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du Comité (Demande d'avis – Annexe III) aux conditions suivantes :
 - a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b) l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration ;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

38. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un Administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
39. Pour un Dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
40. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'Administrateur ou le Dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.
41. L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés, ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée, et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.

42. Sur conclusion que l'Administrateur ou le Dirigeant a contrevenu aux Lois et règlement ou au présent Code, l'autorité compétente lui impose une sanction.
43. Si l'autorité compétente est le Secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'Administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
44. Dans le cas d'un Dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
45. Toute sanction imposée à un Administrateur ou à un Dirigeant, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
46. Dans le cas d'un Dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
47. Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, des requérants et des informateurs, à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler les identités, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
48. Le Secrétaire général assiste le Comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code, ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la procédure prévue à l'annexe I est suivie par le Secrétaire général.

Dispositions diverses

49. Le présent Code est adopté conformément au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec et aux Lois et règlement.
50. La Société souscrit annuellement une assurance responsabilité des Administrateurs et des Dirigeants, et le Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (annexe IV).
51. Le présent Code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement. Le Code est modifié ponctuellement, en tout ou en partie, lors de changements significatifs dans les activités de la Société, lors de modifications aux lois et règlements pertinents, lors de l'évolution de l'opinion publique quant aux comportements professionnels acceptables ou à la demande expresse de toute partie prenante. Le Code est entièrement révisé tous les cinq (5) ans.
52. Les Administrateurs et les Dirigeants doivent remplir annuellement le formulaire de déclaration d'adhésion au Code (annexe V) et le remettre dûment signé au Secrétaire général.

NOMBRE DE CAS TRAITÉS ET SUIVI EN 2023-2024

Aucun manquement n'a été constaté au cours de l'année 2023-2024.

Le Code d'éthique est disponible en ligne à : entreprise.telequebec.tv

RÈGLES D'ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés ici les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe : Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe : Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe : Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe : Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

5^e principe : Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe : Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe : Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe : Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (RLRQ, chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile que pénale ou criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE**Bien administrer et agir avec intégrité**

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements relatifs aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE**Respecter les personnes**

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE**Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts**

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.

- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.
- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.
- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.
- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, des lois, des règlements, des conventions collectives, des normes, des directives ou des politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite, et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être déposée par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de la violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé auprès du président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

NOMBRE DE CAS TRAITÉS ET SUIVI EN 2023-2024

Aucun manquement n'a été constaté au cours de l'année 2023-2024.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : entreprise.telequebec.tv

